Collection « Il Poverello ». — Ire SÉRIE. — XXXII.

LA SCIENCE DE LA PRIÈRE

PAR LE

Père LUDOVIC de Besse

FRÈRE MINEUR CAPUCIN

TROISIÈME ÉDITION

Avec une Notice sur l'Auteur.

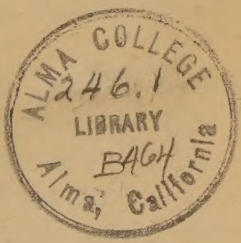

SOCIÉTÉ ET LIBRAIRIE
S. FRANÇOIS D'ASSISE
4, RUE CASSETTE, PARIS VIe

LIBRAIRIE
J. DUCULOT, ÉDITEUR
GEMBLOUX (BELG.)

46371

Præsentium virtute annuimus ut opus cui titulus « La Science de la prière » ab A. R. P. Ludovico a Besse, olim Ordinis nostri in Provincia Parisiensi definitore, concinnatum ac per plures ejusdem Ordinis theologos revisum et recognitum, servatis alias servandis, typis mandari et publici juris fieri possit.

Romæ, ad S. Laurentii Br., die 31 *julii* 1903.

Fr. BERNARDUS AB ANDERMATT,

MIN. GEN. FF. MINOR. CAP. L. I.

IMPRIMATUR

Fr. ALBERTUS LEPIDI,

O. P. S. P. AP. MAGISTER.

Notice sur l'Auteur.

Le Père Ludovic de Besse, dans le monde Alphonse Elisée Chaix, naquit en Provence le 17 *octobre* 1821. *Il mourut à San Remo en Ligure le* 8 *octobre* 1910. *Il repose au cimetière de cette ville dans le caveau des Frères Mineurs Capucins. Ce fut un religieux éminent, un prédicateur distingué et apostolique, un directeur d'âmes prudent, un homme d'œuvres et un économiste, un écrivain abondant et réputé, un docteur mystique enfin.*

Dans sa magnifique biographie intitulée le P. Ludovic de Besse *(Paris,* 1913, *in-*8. *Librairie Saint-François) le P. Hilaire de Barenton a montré le religieux, l'orateur et l'apôtre de la mystique.*

Nous n'avons à présenter ici que l'écrivain religieux. Mais nous pouvons affirmer qu'il est remarquable, et ce titre seul vaudrait au P. Ludovic le droit de passer à la postérité.

Du P. Ludovic mystique nous avons les écrits suivants :

1. Éclaircissements sur les œuvres de saint Jean de la Croix. *Paris,* 1893, *in-*12. *Cet ouvrage était composé dès* 1860.

2. Introduction *au livre*. De l'oraison. Instructions spirituelles sur les divers états d'oraison suivant la doctrine de Bossuet, évêque de Meaux, par le R. P. de Caussade. Première partie. *Nouvelle édition revue et annotée (par le chanoine Bussenot). Reims et Paris*, 1895, *in*-16.

3. La science de la prière. *Rome et Paris*. 1903, *in*-12. *C'est le volume que nous rééditons présentement.*

4. La science du Pater. *Rome et Paris*, 1904, *in*-12. *La préface est datée de San Remo*, 26 *mai* 1904. *Publié avec l'imprimatur du P. Lepidi, maître du Sacré Palais Apostolique. La première partie, contenant la moitié du livre, roule sur la seule invocation « Notre Père qui êtes aux cieux ». L'auteur s'est servi surtout du* Chemin de la Perfection de *Sainte Thérèse et de* l'Expositio in orationem dominicam *du Cardinal Vivès auquel le livre est dédié.*

5. La mystique franciscaine, *art. des* Études Franciscaines, *t. V (*1901*) p.* 149-170. *A propos de l'abbé Saudreau.*

6. De l'oraison mentale et de la contemplation *Ibid. t. XXIII (*1910*) p.* 171-184. *A propos du P. Auguste Poulain. Cf. Ibid. p.* 674-677 : *Réponse du P. Poulain.*

La Science de la Prière, *peut-on dire, renfer-*

me l'essentiel de l'enseignement du P. Ludovic en matière de mystique. Et ce livre a contribué puissamment avec les Éclaircissements, *à ramener les esprits vers la doctrine complète de l'Église, et à rappeler que la contemplation n'est pas une voie extraordinaire de sainteté.*

Comme beaucoup d'autres de sa génération, le Père avait été formé à l'école du P. Alphonse Rodriguez dans son Traité de la Perfection chrétienne.

Où était le temps du P. Benoît de Canfeld et du P. Joseph du Tremblay ? Où était le temps où la Théologie mystique *du bon Harphius était le manuel obligatoire, où les écrits de saint Bonaventure et sa* Règle des Novices *formaient la jeunesse ?*

Le Père Ludovic se mit de bonne heure à l'école de sainte Térèse et de saint Jean de la Croix. Et il retrouva là, au Carmel, la doctrine traditionnelle de son ordre, complète, lumineuse et bienfaisante. Et cette tradition n'était autre que celle de la Sainte Église : Il y a la méditation, il y a la contemplation. Comme toute vertu, la prière peut être recherchée jusque dans sa plénitude et dans sa perfection.

L'apostolat du P. Ludovic, ce fut de répandre cette lumière en toute occasion : retraites, directions de consciences, lettres, publications, etc.

Ayant été prié de donner à l'abbé Bussenot une Introduction *à la réédition de la première partie des* Instructions spirituelles *du P. de Caussade, parue depuis à Reims en* 1895, *le P. Ludovic y enchassait cette page du P. de Caussade comme un diamant dans de l'or :*

« *Depuis que par de misérables préjugés on s'est dégoûté de la lecture des vrais mystiques des derniers siècles, on ne voit plus, même dans le cloître, un si grand nombre d'âmes intérieures, détachées de tout, mortes au monde et à elles-mêmes. Au contraire, dans toutes les communautés où l'on est demeuré affectionné aux livres de saint Jean de la Croix, de sainte Térèse sa digne fille et maîtresse, de saint François de Sales, etc., on y voit régner un plus grand esprit intérieur, plus d'abnégation de soi-même, plus d'humilité et de simplicité évangélique* » (1).

Le P. Ludovic répandit particulièrement ces doctrines à l'aide de son beau livre La Science de la Prière.

Cet ouvrage parut avec le triple imprimatur du P. Bernard d'Andermatt, général de l'Ordre, du P. Lepidi, maître du Sacré Palais apostolique, et de Mgr Pelgé, évêque de Poitiers.

La Science de la Prière *n'est pas une œuvre*

(1) P. de Caussade. *Instr. spirit.*. Dialogue préliminaire. p.8.

d'érudition, non plus que la Science du Pater. *Le P. Ludovic n'a point prétendu composer d'ouvrages de cette sorte. Il cite saint Thomas d'Aquin d'après saint Alphonse de Liguori, saint François de Sales d'après Bossuet, et Bossuet d'après Caussade. Ses auteurs, ses sources, si je puis parler ainsi, c'est sainte Térèse, c'est saint Jean de la Croix, c'est le P. de Caussade, c'est son expérience personnelle.*

La Science de la Prière *est avant tout une œuvre de bienfaisance et de libération. L'auteur y recourt fréquemment à des comparaisons familières pour expliquer sa pensée et la faire entrer dans le cœur du fidèle. Son ton est paternel et doctoral. Le P. Ludovic enseigne, il veut convaincre et il convainc.*

A cela le P. Ludovic était poussé par la triste expérience qu'il avait trop souvent faite en qualité de directeur d'âmes. Que de personnes pieuses, appelées à une plus haute perfection, demeuraient trop souvent dans les voies de la méditation et n'avançaient pas, faute de connaître les saintes voies de la prière et les chemins de la perfection ? N'était-ce pas mal faire que de cesser la méditation ?

Entendons-nous bien. Méditer c'est excellent. « A ceux qui peuvent suivre ce mode d'oraison et qui en ont l'habitude, je n'ai rien

à dire : par un si bon chemin le Seigneur les conduira au port du salut, et la fin répondra nécessairement à un début si excellent (1). »

Mais encore est-il qu'il ne faut pas nous imaginer qu'il n'existe point de jour du dimanche, et que tous les instants appartiennent au travail.

Il y a la méditation. Il y a aussi la contemplation : l'oraison de simplicité, puis la contemplation de foi obscure, remplie de joie ou surabondante de sécheresses.

C'est là la doctrine traditionnelle et santificatrice qu'a voulu répandre le P. Ludovic de Besse. Il s'en est fait l'apôtre. Comme saint Jean de la Croix et à la suite de ce grand docteur, il a voulu ramener le goût des personnes pieuses avec la mystique. On en avait été éloigné à la suite des luttes contre les Illuminés en Espagne et contre le Quiétisme en France. Le P. Ludovic s'en prend aux mêmes erreurs et particulièrement à l'enseignement déformé du P. Alphonse Rodriguez († 1616) (2) *et du P. Auguste Poulain* († 1919), *pour établir que les âmes peuvent avoir besoin d'autre chose que de la simple méditation.*

(1) Sainte Thérèse. *Le Chemin de la Perfection.* ch. xix.

(2) Parlant de la mystique, Rodriguez écrit dans son ch. IV, De l'oraison : « Quelqu'un y comprend-il quelque chose ? Pour moi, j'avoue franchement que je n'y comprends rien. » Et il raille Taulère. Il est bien possible qu'on ait falsifié ce passage de Rodriguez.

Le P. Ludovic ne cite pas nommément le P. Poulain ; mais c'est bien ce jésuite qu'il vise à plusieurs reprises en parlant de « certain auteur moderne » ; et le plus curieux, c'est que le livre du P. Poulain : Des grâces d'oraison. Traité de théologie mystique, *dirigé en fait contre une partie de la vraie mystique, a été plus répandu encore que la* Science de la Prière.

Une des raisons de la fortune de ces livres est certainement le caractère plus didactique qu'on trouve chez le P. Poulain. Le P. Ludovis possède un ton plus oratoire, et le sujet de son livre est aussi plus restreint et plus précis. Mais comme la flamme est différente ici et là ! Le P. Poulain traite de la mystique comme s'il faisait de la botanique, de la physique ou de l'astronomie (1).

Du bel ouvrage du P. Ludovic nous avons supprimé les deux appendices. Mais rien n'a été

(1) Voir son article dans les *Études*, t. LXXIV, p. 777-806 : *Les desiderata de la mystique*. Elle est du P. Poulain cette phrase colossale : « Que de bois mort dans la forêt de la mystique. » *Études*, t. LXXIX, p. 272. D'après le même il faut modifier la terminologie de sainte Térèse. Le P. Poulain a formulé son jugement sur le livre du P. Ludovic dans les *Études* du 5 novembre 1904. Au moment de son apparition nous avons nous-même parlé longuement du livre du P. Ludovic dans les *Études franciscaines*, t. X (1903) p. 318-327 : Résurrection d'une ancienne méthode de spiritualité.

modifié quant au texte. Tout au plus avons-nous osé ajouter quelques notes.

La Science de la Prière *continuera de faire du bien, telle qu'elle a été conçue. Ce livre ouvrira encore des horizons ignorés et consolants aux âmes d'élite ; il apprendra aux prêtres et aux directeurs de conscience que Dieu parle aux siens et les attire à Lui de mille manières différentes, comme le maître l'a déjà pratiqué au temps des apôtres. Il demeurera surtout comme une excellente leçon de psychologie de la sainteté, et ce n'est pas là, croyons-nous, son moindre mérite.*

Dans sa Science du Pater *le P. Ludovic donne ce beau conseil, fleurs dont nous aimons à former notre bouquet spirituel : Il parle à l'âme fidèle : « Présentez-vous à Dieu et dites-lui : « Vous êtes mon Père et je veux être votre enfant ; vous m'aimez d'un amour paternel, je veux vous aimer d'un amour filial, je vous l'apporte. Faites-y descendre votre Esprit d'adoption et que cet Esprit me remplisse de tendresse et me fasse crier : Mon Père, mon Père,* a ba Pater ». *Telle est l'oraison qui remplira peu à peu votre cœur de piété filiale* » (1).

P. Ulbald d'Alençon.

(1) *La science du Pater*. Ch. X, p. 195.

Lettre du Révérendissime Père Général des Carmes Déchaussés.

Rome, 4 juin 1903.

Mon très Révérend et bien cher Père,

Je viens vous remercier du fond du cœur de la réfection spirituelle que m'a procurée la lecture de votre excellent livre intitulé : *La Science de la prière.* Si une pareille science, comme Votre Révérence le dit, doit être cherchée à l'école et dans les œuvres des saints qui l'ont d'abord pratiquée, vous ne pouvez pas manquer votre but en la puisant surtout dans les œuvres du mystique docteur Jean de la Croix, de notre séraphique mère sainte Thérèse, de saint François de Sales, de sainte Jeanne de Chantal, qui sont des maîtres incontestés en cette science divine.

Mais il n'est pas donné à tout le monde de la puiser à des sources aussi pures, selon votre juste remarque. Alors, il faut la chercher cette doctrine des saints, « dans les auteurs qui ré-« sument leurs enseignements, qui les rendent

« accessibles au commun des lecteurs, en les « présentant avec ordre et avec méthode. »

Si cela est vrai, permettez-moi d'affirmer, mon Très Révérend Père, que votre livre vous range parmi ces auteurs dont vous venez de parler. Il vous fixe une place honorable à côté de votre illustre confrère italien, le P. Bernardo de Castelvetere. Dans son *Directoire ascético-mystique*, il nous offre avec une merveilleuse clarté et simplicité la pratique de cette théorie que Votre Révérence tire comme lui, avec une pareille simplicité et clarté, des ouvrages insignes des saints et d'une manière toute spéciale de notre saint Père Jean de la Croix.

Je ne veux point blesser votre modestie, mon Très Révérend Père, mais, à mon humble avis, votre ouvrage est destiné à faire du bien. Une doctrine sûre, que vous possédez à fond et que vous exposez clairement, d'une manière simple et naturelle, fait de ce beau livre un vrai petit trésor en son genre. Il devrait être entre les mains de toutes les personnes adonnées à l'oraison. Il devrait surtout être aux mains du clergé qui pourrait y puiser pour lui-même, avec une extrême facilité, la science théorico-pratique de l'oraison. Il y trouverait en outre *très sûre* et éclairée direction pour les âmes appelées à la perfection par le commerce intime avec Dieu.

Pour finir cette lettre déjà longue, je vous prie, mon Très Révérend Père, de recevoir mes plus vives félicitations. En même temps je vous remercie d'avoir si bien parlé de la doctrine mystique de mon Père saint Jean de la Croix. Au dire de l'Aigle de Meaux, il est en mystique ce que l'Ange de l'école est pour la théologie. Puisse votre livre faire mieux connaître et aimer la mystique de ce grand saint ! Car je crains bien que sa doctrine, de nos jours, ne soit pas assez comprise. Je crains qu'à force de redouter les illusions auxquelles sont exposées quelquefois les âmes intérieures, on ne finisse par les éloigner de ce commerce intime avec Dieu qui de tout temps a formé les grands saints.

En me recommandant à vos prières, j'ai l'honneur de vous présenter, mon Très Révérend Père, l'hommage de mon profond respect

De votre Révérence, le très humble serviteur,

Fr. Rinaldo Marie de Saint-Juste,
Préposé Général des Carmes Déchaussés.

Lettre de Monsieur l'Abbé Saudreau

Angers, 4 mars 1903.

Mon Révérend Père,

Combien je vous remercie de m'avoir communiqué votre *Science de la prière !* Je suis un peu gêné pour vous offrir mes félicitations : les éloges que vous me prodiguez pourraient les faire paraître intéressées. Et pourtant je suis bien obligé de vous dire — ce qui ne peut vous surprendre — que je goûte fort votre doctrine et que je fais des vœux ardents pour la diffusion de votre livre. Je l'estime très pratique et tout à fait de nature à dissiper bien des préjugés et à éclairer bien des âmes.

Les premiers chapitres ont certes leur mérite, mais c'est surtout sur l'oraison de foi que vous vous étendez avec amour ; c'est là qu'est le principal intérêt et la grande utilité de votre livre. Cette oraison est un don, c'est une grâce éminente, qui n'est accordée, au moins d'une façon habituelle, qu'aux âmes ferventes et détachées. Cela personne ne le conteste. Mais comment ne vous applaudirais-je pas, quand vous montrez que c'est une grâce très désirable ; que c'est une oraison qui offre pleine sécu-

rité, et parce qu'elle procure à l'âme une connaissance de Dieu très élevée et très précieuse, et parce qu'elle fait admirablement pratiquer l'amour de Dieu et les plus importantes vertus ?...

Votre enseignement est très clair, ce qui n'est pas une petite qualité dans ces matières difficiles : et il est puisé à bonne source. Saint Jean de la Croix est votre maître préféré. Sainte Jeanne de Chantal, Bossuet, le Père de Caussade, viennent aussi ajouter leurs enseignements à ceux du grand mystique, et c'est bonne fortune pour vos lecteurs.

C'est surtout aux personnes qui sont dans la contemplation aride que votre livre sera utile. Ces personnes portent bien en elles les signes révélateurs de l'état contemplatif que vous donnez d'après saint Jean de la Croix, mais très souvent, — ce grand saint le constate et le déplore — elles ne comprennent pas ce que Dieu demande d'elles et elles n'entrent pas dans la voie où il les envoie. Votre livre les encouragera et les aidera à discerner et à suivre l'appel divin.

Il y a bien entre nous une divergence que vous signalez au chapitre IX. Je n'y insisterai pas ici : dans un travail qui s'imprime en même temps que le vôtre et que vous pourrez

lire dans quelques semaines, *L'état mystique, sa nature, ses phases* (1), je m'explique longuement sur le point qui nous divise. Je remarquerai seulement aujourd'hui que l'opposition entre nous est moindre qu'elle ne paraît, puisque, tout en admettant le contact divin, vous attribuez à ce contact comme effet, non pas *une sensation spirituelle*, ce que je combats, mais des sentiments d'amour. Vous reconnaissez que Dieu, en même temps, « révèle sa présence par une lumière de foi qui se dirige vers la cime de l'intelligence ». Il y a donc action de Dieu sur la cime de l'intelligence, et aussi action de Dieu produisant un amour irraisonné, mais intense. C'est bien là la doctrine des mystiques, je l'admets comme vous. Mais je crois que, dans le second cas, l'action de Dieu atteint la volonté, siège de l'amour. Vous pensez qu'elle atteint la substance. En cela nous différons ; mais au fond nous attribuons à l'état mystique, les mêmes phénomènes, les mêmes éléments essentiels.

Daignez agréer, mon Révérend Père, avec l'hommage de mon respect, mes bien sincères félicitations.

A. Saudreau,
Aumônier du Bon Pasteur.

(1) Paru chez Amat, à Paris, 1903, in-12.

DÉDICACE

AUX ADORATEURS
DU TRÈS SAINT-SACREMENT

Voulez-vous passer de longues heures d'adoration devant la divine Eucharistie, sans fatigue, sans ennui, en jouissant d'une paix profonde et suave ? Prenez l'habitude de prier continuellement. Notre-Seigneur nous le recommande quand il dit : *Il est nécessaire de toujours prier et de ne jamais cesser* (1).

On n'arrive pas tout de suite à prier sans interruption. Combien de personnes adonnées à la piété ne songent pas même à contracter cette heureuse habitude !... Elles consacrent plusieurs heures aux exercices spirituels et ne font rien pour obtenir un esprit de prière qui les accompagne tout le long du jour. La plupart croient la chose impossible, ce qui est une grave erreur. La saine doctrine de l'Église enseigne le contraire. Si les âmes de bonne volonté connaissaient cette doctrine, elles arriveraient sans

(1) Luc. XVIII, 1.

trop de peine à s'unir intimement à Dieu par un ardent amour, et cet amour maintiendrait leur cœur dans une prière perpétuelle.

Les saints ont écrit sur ce sujet des livres admirables et innombrables. Mais on a peur de les lire, ou on lit mal et on ne les comprend pas. Le but de ce petit volume est de mettre leurs enseignements à la portée des esprits les plus humbles, en les résumant d'une manière claire et méthodique.

Le Verbe incarné est la lumière éternelle venue ici-bas pour illuminer tous les hommes. Puisse-t-il répandre les rayons de sa sagesse dans notre âme et les faire passer dans cet écrit !... Nous le lui demandons humblement par sa Mère Immaculée toute radieuse de sa grâce et de sa gloire.

Paris, 8 décembre 1902.

LA SCIENCE DE LA PRIÈRE

CHAPITRE I

Définition de la Prière.

Le moyen infaillible de mal prier est de concevoir une idée trop basse de la prière. C'est le cas d'un grand nombre de chrétiens peu instruits de leur religion. L'égoïsme les domine et les inspire. Prier est à leurs yeux un devoir désagréable mais nécessaire pour apaiser Dieu. Ils veulent se le rendre propice, obtenir d'abord de lui les biens de ce monde, puis enfin les biens de la vie éternelle. Au demeurant, on intervertit les rôles. On prétend, à l'aide de la prière, forcer le Créateur à se faire l'humble serviteur de sa créature.

Que des idées si grossières entrent dans l'esprit des païens, on le comprend. Mais les chrétiens ont reçu des enseignements révélés faits pour élever leur pensée beaucoup plus haut. Quelle idée doivent-ils avoir de la prière ?

Si l'on s'en tient à la réponse de Notre-Sei-

gneur à ses apôtres quand ils l'interrogèrent sur ce sujet, la prière est proprement l'exercice des trois vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité. En effet, il a tout réduit au *Pater* qui commence par ces demandes : « *Que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Examinons-les l'une après l'autre, sans nous occuper des quatre demandes qui suivent Car ces dernières découlent des premières et en sont l'application pratique.

Sanctifier le nom de Dieu, c'est connaître Dieu à la façon des anges ; c'est admirer ses perfections infinies et s'écrier avec les Séraphins : « *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées. La terre entière est pleine de sa gloire.* » (1) Mais la foi catholique est seule capable de nous élever à une connaissance si sublime de Dieu et de nous faire proclamer avec les anges la sainteté de son nom. La prière est donc tout d'abord un exercice de la vertu de foi.

Elle est ensuite l'exercice de la sainte espérance et de la pure charité. Nous disons : *Que votre règne arrive* ! Il ne s'agit pas d'un règne temporel. Dieu possède essentiellement ce règne sur les créatures matérielles. Sous ce rapport, il n'y a rien à lui souhaiter. Le soleil et les

(1) Isaie. VI. 3.

astres dans le ciel ; l'air, l'eau, le feu, les plantes et les animaux de cette terre ont toujours observé et observeront jusqu'à la fin des temps les lois que le Créateur leur a données. Quant au gouvernement des hommes, il y a d'abord le gouvernement temporel. Mais Dieu ne veut pas l'exercer directement ici-bas. « Mon royaume n'est pas de ce monde », a répondu Jésus-Christ à Pilate (1). Quel est donc le règne de Dieu dont il nous faut souhaiter et demander l'avènement ? C'est son règne sur nos cœurs, règne tout spirituel qui est le fruit de la confiance et de l'amour.

Dire à Dieu : *Que votre règne arrive !* équivaut par conséquent à lui dire : Dilatez mon cœur par le sentiment de votre bonté et remplissez-le envers vous d'une confiance filiale ; faites-moi apprécier à leur juste valeur les bienfaits dont vous me comblez... et la reconnaissance débordera de mon âme. Daignez me révéler votre beauté, vos perfections infinies... et je mettrai en vous mes complaisances, en vous aimant par-dessus toutes les créatures. Oui, établissez en moi votre règne par l'espérance et par la charité. Devenez le maître de mes sentiments.

Pour rendre agréable à Dieu cette seconde

(1) Saint Jean. xviii. 36.

demande *du Pater*, il faut désirer sincèrement l'établissement de son règne sur notre cœur. Et l'on ne saurait avoir un tel désir, si l'on ne croit pas à la possibilité de ce règne. Non seulement il faut croire à sa possibilité, mais il faut l'espérer avec certitude. Cette demande est donc un acte de la vertu d'espérance.

D'autre part, il serait téméraire de tout attendre de la bonté de Dieu. Il convient de joindre à notre espérance la résolution de faire ce qui dépend de nous pour l'établissement de ce règne. Aussi Notre-Seigneur nous fait ajouter aussitôt : « *Que votre volonté se fasse comme les anges et les saints l'accomplissent dans le ciel.* » C'est là un acte d'amour, de pure charité. Dieu devient ainsi le maître de toutes nos actions, après être devenu le maître de notre intelligence et de nos sentiments.

Quand les Carmélites supplièrent sainte Thérèse de leur apprendre à faire oraison, elle répondit à leur désir en écrivant un délicieux traité, un chef-d'œuvre de direction spirituelle, *Le Chemin de la Perfection*. Eh bien ! tout, dans ce livre, converge vers l'explication du *Pater*. On prie, quand on a l'intelligence des demandes placées par Notre-Seigneur dans l'Oraison dominicale. On ne prie pas ou on prie mal, si on fait à Dieu des demandes qui ne se

rattachent en rien à celles du *Pater*. Toute prière doit donc se produire dans la foi, dans l'espérance et dans la charité. C'est ainsi seulement qu'elle peut devenir une prière parfaite.

Pour terminer, voici une définition de la prière due au Docteur Angélique. Nous la prenons dans saint Alphonse de Liguori avec les commentaires dont il l'accompagne. Elle est placée en tête d'un précieux traité de ce saint où sont accumulés mille textes de l'Écriture et des saints Pères. Nous irons souvent puiser à cette source. Ce petit livre de saint Alphonse est intitulé : *Du grand moyen de la prière.*

« L'Apôtre, dit-il, écrivait à Timothée : *Je vous conjure donc d'avoir soin surtout que l'on fasse des* « obsécrations », *des* « supplications », *des* « demandes », *et des* « actions de grâces » (1).

« Le docteur angélique, saint Thomas, expliquant ce passage (2), dit que *la prière est une élévation de l'âme vers Dieu pour en obtenir quelque grâce*. Lorsqu'elle a pour objet des choses déterminées, la prière s'appelle proprement *demande* ; lorsque les choses ne sont pas déterminées, par exemple, quand nous disons : « Mon Dieu, secourez-moi ; *Deus, in adjutorium*

(1) I *Tim.* II. 1.
(2) *2a 2ae* Sent. q. 83, art. 17.

meum intende » ; c'est une *supplication*. *L'obsécration* est une pieuse adjuration ou instance pour obtenir la grâce que l'on désire, comme lorsque nous disons : *Par votre Croix et par votre Passion, délivrez-nous, Seigneur*. Enfin, *l'action de grâces* est le remerciement que nous faisons pour des bienfaits reçus, et par lequel, dit saint Thomas, nous méritons d'en recevoir de plus grands : *Gratias agentes meremur accipere potiora.* »

Bornons-nous à ces définitions et poursuivons notre étude.

CHAPITRE II

Nécessité de la prière.

Tous, nous nous en allons d'un pas rapide vers la mort. Mais notre âme est immortelle et Dieu l'attend au-delà de la tombe. Il nous a promis de nous recevoir chez lui et de nous faire participer à ses joies éternelles, si, avant de quitter la terre, nous consentons à devenir ses amis.

Dans quelles conditions pouvons-nous mériter son amitié ?

La principale est de ne pas l'oublier, mais de le chercher avec la ferme résolution de croire en lui, de lui obéir et de l'aimer. Voilà le moyen d'obtenir en ce monde son amitié.

De nos jours, beaucoup d'honnêtes gens, qui dédaignent de prier, marchent tranquillement vers la mort, en se fiant à leurs vertus naturelles. Ils se flattent d'être accueillis là-haut avec toutes sortes d'égards et traités en raison de leurs mérites.

Certes les bonnes actions sont dignes de récompense, et Dieu, qui est la justice même,

n'en laissera aucune sans lui accorder amplement tout ce qui lui est dû. Mais, eût-on fait des milliers de bonnes œuvres, si on ne les a pas faites en vue de Dieu, elles ne suffiraient pas pour mériter son amitié.

Nous avons tous la liberté de choisir nos amis. Nous ne permettrions à aucun homme de forcer notre porte et de venir s'asseoir, malgré nous, à notre table, quand même il serait plein de talents et de vertus. Il faut, au préalable, qu'il nous soit présenté, qu'il nous plaise et qu'il attende ensuite nos invitations. Peut-on refuser à Dieu le même droit d'être maître chez lui et de choisir son monde ?

C'est bon d'avoir des vertus. Mais les vertus sont des richesses morales comparables aux richesses matérielles. Pour considérer un riche, il faut voir l'usage qu'il fait de sa fortune. On l'estime, s'il en use bien, s'il en consacre une partie en bonnes œuvres ; on le méprise, s'il s'en sert pour corrompre et pour voler.

Si vous êtes honnête pour votre profit, pour vous complaire en vous-même... vous agissez en égoïste, en orgueilleux. Si vous pratiquez la vertu comme les pharisiens, pour vous attirer les louanges des hommes, vous êtes un vaniteux. Jésus-Christ disait de ces gens : « *Ils ont*

reçu leur récompense » (1) en recevant des éloges et ils n'en recevront pas d'autre. Saint Augustin ajoute : *Vani, vanam.* Ils sont vains, vaine sera leur récompense.

Vous avez fait le bien sans penser à Dieu, quand il vous ordonnait de le faire pour lui obéir et pour gagner son amitié ; comment vous flattez-vous d'en être éternellement récompensé ?... A coup sûr, ce ne sera pas en devenant le commensal de Jésus-Christ, puisque vous avez dédaigné de l'aimer. Retrouverez-vous du moins les affections des créatures et autres jouissances perdues au moment de la mort ?... Vous teniez ces biens de la libéralité de Dieu et vous n'avez pas su l'en remercier ; il serait étrange qu'il récompensât votre ingratitude, en vous les rendant de nouveau et pour toujours.

Non, il n'y a qu'un moyen d'arriver au bonheur éternel, c'est d'accomplir le premier et le plus grand de tous les commandements : « *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit* » (2). Or, ce commandement s'accomplit dans la prière et par la prière.

(1) MATTH. VI, 2.
(2) LUC. X, 27.

Pour aimer quelqu'un, il faut le connaître, le fréquenter... Eh bien ! priez Dieu et par là même vous vous rapprochez de lui. Saint Paul enseignait cette vérité aux savants de l'Aréopage : « *Quoique Dieu ne soit pas loin de nous*, leur disait-il, *puisque nous avons en lui la vie, le mouvement et l'être, cependant nous devons le chercher avec l'espoir de le toucher ou du moins de le trouver* (1).

Nous ne pouvons pas voir Dieu en ce monde ; mais il fait sentir se présence aux cœurs droits qui l'invoquent avec respect, avec confiance et avec amour. En nous ordonnant de l'aimer et de l'adorer, il a pris l'engagement de nous écouter et de nous exaucer. Quand nous l'oublions, nous nous éloignons de lui et il s'éloigne de son côté. Au contraire, pensons à lui ; aussitôt il se rapproche de nous et, dans le contact intime de la prière, il finit par devenir notre ami... Ainsi entre peu à peu dans les âmes la pure charité qui les rend dignes des récompenses éternelles.

Telles sont les raisons de la nécessité de la prière.

Elle est nécessaire, d'abord pour acquérir l'amitié de Dieu, si on a perdu la grâce du bap-

(1) *Quaerere Deum, si forte attrectent eum aut inveniant, quamvis non longe si ab unoquoque nostrum ; in ipso enim vivimus et movemur et sumus.* Act. XVII, 27, 28.

tême, en tombant dans le péché mortel. Si on a conservé cette grâce, elle est nécessaire pour entretenir, pour fortifier et développer notre intimité avec Dieu par un exercice fréquent des vertus théologales.

Enfin, elle est nécessaire pour triompher des tentations qui nous portent au mal et qui viennent de notre nature corrompue, de la malice du démon ou des scandales du monde. Livrés à nous-mêmes, nous sommes trop faibles pour résister à ces entraînements. Nous avons besoin du secours de Dieu et, pour l'obtenir, il faut le lui demander.

Nous venons de le dire : les vertus, sans la charité, ne sauraient nous rendre les amis de Dieu. Et trop souvent, pour refuser d'aimer Dieu, on manque de vertu. C'est la charité qui les procure le mieux en inspirant le désir de devenir semblable à Dieu, par une conduite irréprochable. « *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait* » (1), a dit Jésus-Christ. Le moyen de plaire à Dieu est de tendre pour l'amour de lui à cette perfection. On y réussit, quand, par des prières assidues et ferventes, on se procure avec abondance le secours de sa grâce.

Les partisans de l'honnêteté naturelle s'arrê-

(1) Matth. V. 48.

tent dans les complaisances de leur amour-propre et ne vont pas jusqu'à l'amour de Dieu. Ils ne sont nullement sûrs de rester debout, si leur vertu est soumise à de trop fortes épreuves. Et puis, que vaut une honnêteté qui, respectant les droits des créatures, ne respecte pas les droits du Créateur ?... Au contraire, celui qui aime Dieu sincèrement est certain, en recourant à la prière, de vaincre tous ses ennemis. S'il lui arrive de tomber, la prière sera sa planche de salut. Elle lui permettra de se relever et même de tirer le bien du mal en profitant de sa chute pour devenir plus humble, plus prudent, plus attaché à Dieu par la confiance, par l'amour et par un désir ardent de réparer ses fautes dans l'exercice des bonnes œuvres et de la pénitence.

Ce sont là autant de vérités révélées. Quelques-unes sont des dogmes de la foi catholique. Elles reposent sur des textes innombrables de la sainte Écriture et de la tradition. Nous allons citer les principaux (1).

Voici d'abord quelques paroles de Notre-Seigneur :

(1) Écrivant pour le commun des fidèles, nous ne donnerons le plus souvent que des traductions en langue vulgaire. Du reste, nous indiquons nos auteurs. Il sera facile aux érudits d'y recourir.

« Il faut toujours faire oraison, sans jamais se lasser. » (Luc. XVIII, 1).

« Veillez et priez, afin de ne pas succomber à la tentation. » (Matth. XXVI, 41).

« Demandez et vous recevrez. » (Jean, XVI, 24).

Saint Augustin a dit : « Dieu veut nous donner ses grâces ; mais il ne les donne qu'à celui qui les demande. » *(Sur le Ps.* 102.) — Il dit encore :

« Comme notre corps est nourri par les aliments, l'homme intérieur (c'est-à-dire l'homme moral, vertueux) est nourri par ses oraisons. » *(De Sal. Doc.*, c. LXXVIII.)

Saint Chrysostome tient le même langage. *(De Orat. D.*, l. I.)

Le docte Lessius s'exprime en ces termes : « C'est un article de foi que la prière est nécessaire aux adultes pour arriver au salut. » *(De just.*, l. II, c. XXXVII, d. 3.)

D'après saint Alphonse de Liguori, il s'agit ici, non d'une nécessité de précepte qui admet des exceptions, dans les cas d'ignorance, d'impossibilité, etc., mais d'une nécessité de moyen. Les navires sont des moyens nécessaires pour traverser l'océan ; les ballons, pour s'élever vers le ciel, etc. Ici, les excuses ne servent de rien. Si vous refusez de monter en ballon, vous

ne vous élèverez jamais dans les airs. De même si vous négligez de prier, vous n'irez jamais en Paradis.

Saint Alphonse de Liguori conclut en ces termes : « Tous les bienheureux, hormis les enfants, se sont sauvés par la prière. Tous les damnés se sont perdus pour n'avoir pas prié. S'ils eussent prié, ils ne se seraient pas perdus. Leur plus grand désespoir dans l'enfer est et sera toujours d'avoir pu se sauver avec tant de facilité, en demandant à Dieu les grâces dont ils avaient besoin, et de n'être plus à temps de les demander. » (1)

Il faut donc choisir : ou bien vous vous rapprocherez de Dieu en priant, vous deviendrez alors son ami, vous serez enrichi de vertus et de mérites, en proportion de la ferveur de vos prières, et vous irez sûrement au ciel jouir d'un bonheur éternel. Ou bien, vous refuserez de prier, et vous resterez loin de Dieu. Mais, être loin de Dieu, c'est, sur la terre, une grande misère morale, fût-elle voilée sous les plus belles apparences ; et vivre loin de Dieu après la mort, c'est l'enfer.

(1) *Du grand moyen de la prière*, Ire partie. ch. I, Conclusion.

CHAPITRE III

La prière est une grâce.

Il y a plusieurs espèces de grâces. Quelques-unes sont tout à fait extraordinaires, comme le pouvoir de faire des miracles, l'esprit de prophétie, le don des langues, etc. Ces grâces jettent la foule dans l'admiration, en lui révélant la puissance de Dieu. Mais, quoiqu'elles soient accordées généralement à des saints, elles n'ont aucune valeur pour leur sanctification personnelle. Parfois, elles sont données à des pécheurs qui finissent par tomber en enfer. Judas a fait probablement des miracles, comme les autres apôtres. A quoi cela lui a-t-il servi ?

Aussi, en théologie, appelle-t-on ces grâces : *Gratis datae, données gratuitement* ; c'est-à-dire, sans aucun mérite de la part de ceux qui les reçoivent et sans aucun profit pour eux. Dieu les leur accorde pour le seul profit du prochain. Ce sont par conséquent des faveurs redoutables. Au lieu de les désirer, il faut en avoir peur.

Il n'en est pas de même de la grâce sanc-

tifiante, qui nous rend agréables à Dieu, *gratia gratum faciens*. D'après saint Thomas, cette grâce est une participation de la nature divine accordée à notre âme ; elle est un commencement de la gloire éternelle ; aussi nous ouvre-t-elle le ciel. Un miroir éclairé par le soleil renvoie ses rayons et reproduit son image. L'homme est un miroir de la divinité. Quand il se détourne de Dieu qui est sa lumière, il reste dans les ténèbres. Mais s'il se tourne vers lui, Dieu le regarde avec complaisance et rend son âme lumineuse.

Telle est la grâce sanctifiante. Elle est un état ; elle constitue même la vie de l'homme surnaturel. Avec elle nous arrivent les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit. La vertu est une force qui nous fait produire des actes bons. Si cette force est purement naturelle, la bonté de nos actes ne dépasse pas les limites de la terre et ne saurait nous mériter le ciel. Les actes dignes de récompenses éternelles doivent procéder nécessairement d'une force surnaturelle. Le Saint-Esprit nous apporte cette force, en nous revêtant des vertus infuses et de ses dons. Ces vertus ne sont pas seulement la foi, l'espérance et la charité, ce sont encore les vertus morales ordinaires, auxquelles vient s'ajouter une vigueur divine qui

les rend surnaturelles. Ainsi la tempérance du chrétien qui fait pénitence surpasse de beaucoup celle du mondain occupé seulement à fuir les excès qui compromettraient sa santé. Celle-ci est naturelle ; la première est surnaturelle.

Les dons du Saint-Esprit sont également des qualités, des forces divines. Ils diffèrent des vertus, en ce qu'ils nous enrichissent de véritables talents spirituels. Certains dons de la nature font les poètes, les musiciens, les artistes de tout genre. Les dons du Saint Esprit rendent aux âmes des services analogues.

Mais ces faveurs, unies à la grâce sanctifiante, nous sont accordées d'abord à l'état rudimentaire. On nait à la vie spirituelle comme à la vie physique. Quoique l'enfant, en venant au monde, possède l'organisme vital au complet, c'est un organisme impuissant. Les forces qu'il doit déployer plus tard, une fois arrivé à la maturité de l'âge, existent bien en germe dans son petit corps. Elles existent dans son esprit et dans son cœur à peine éveillés. Toutefois ces forces ont besoin d'être développées par un long exercice. Si l'affection de ses parents ne veillait à la conservation de sa santé, en le nourrissant avec

soin et en le préservant de toute maladie, il périrait promptement. Si des maîtres dévoués ne prenaient pas la peine de l'instruire et de le former à la vertu, il resterait ignorant et deviendrait vicieux.

Il en est de même pour l'enfant spirituel de la grâce. Il a reçu les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit à l'état de germes délicats. Ces germes attendent une culture amoureuse qui les développe, les fortifie et les rende capables de porter des fruits. Admirons ici la bonté infinie du Seigneur : elle est propre à nous jeter dans le ravissement. L'éducateur de cet enfant spirituel est le Saint-Esprit en personne. Il a jeté des semences fécondes dans le jardin de notre âme. C'est lui qui va les cultiver au moyen de la grâce *actuelle*.

Cette grâce est un souffle du Saint-Esprit répandant de bonnes pensées dans notre intelligence, de pieux sentiments dans notre cœur, communiquant de la force et du courage à notre volonté pour nous exciter à la pratique de la vertu. En correspondant à ces impulsions de la grâce actuelle, nous devenons les collaborateurs du Saint-Esprit. Faisant le bien, nous devons dire avec saint Paul : « Ce n'est

pas moi tout seul, c'est la grâce de Dieu avec moi ; *gratia Dei mecum* (1).

Or, la première grâce actuelle accordée aux âmes par le Saint-Esprit est la grâce de la prière. C'est lui qui nous fait prier. Saint Paul l'enseigne formellement. « Nous ne savons pas, dit-il, prier d'une manière convenable. Mais le Saint-Esprit en personne formule dans nos cœurs des demandes, en nous faisant gémir et soupirer vers Dieu d'une manière ineffable » (2). Il dit encore : « Vous avez reçu l'esprit d'adoption qui vous a rendus enfants de Dieu ; et c'est lui qui vous fait crier : Père, Père ! » (3)

Par une bonté véritablement infinie, cette grâce de la prière est accordée à tous les hommes sans exception et ne leur est jamais retirée. Elle est à leur disposition jusqu'à leur dernier soupir. Quand on a chassé Dieu du cœur par le péché mortel, *il se tient à la porte et il frappe* (4). Il excite les pécheurs au repentir par la crainte de sa justice et par l'espérance du pardon. Il suffirait aux pécheurs

(1) *Gratia autem Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vavua non fuit ; sed abundantius illis omnibus laboravi : non ego autem, sed gratia Dei mecum.* I Cor. XV. 10.

(2) *Rom.* VIII, 26.

(3) *Rom.* VIII, 15.

(4) *Apoc.* III, 20.

de rentrer en eux-mêmes et de prêter l'oreille à la voix de leur conscience pour entendre ces exhortations du Saint-Esprit. Parfois, Dieu ajoute aux sollicitations intérieures de sa grâce des appels extérieurs, en usant de divers moyens qui doivent forcer l'attention des âmes et les faire prier. « La sagesse crie sur les places publiques : « Insensés, jusques à quand aimerez-vous le mal qui vous rendra malheureux ? Acceptez mes corrections et convertissez-vous Je vous donnerai alors mon esprit. Hélas ! Je vous appelle et vous ne voulez pas m'écouter... » (1)

Saint Alphonse de Liguori termine son livre : *Du grand moyen de la prière*, par une longue démonstration de cette vérité. Elle remplit tout un chapitre intitulé : *Dieu donne à tous les hommes la grâce de prier, s'ils le veulent. Il ne faut pour prier que la grâce suffisante qui est commune à tous*. Ce chapitre est divisé en trois grands paragraphes. Le premier apporte le témoignage des principaux théologiens qui enseignent cette doctrine. Le second cite l'autorité de l'Écriture sainte, du concile de Trente et de plusieurs saints Pères. Le troisième contient des raisonnements théologiques.

(1) *Prov.* I, 20.

Il ressort de cette démonstration que même les plus grands criminels ont toujours des grâces suffisantes pour faire leur salut. A la vérité, cette grâce suffisante ne suffit pas pour les faire triompher directement de leurs péchés ; mais elle suffit toute seule, elle est réellement efficace, s'ils le veulent, pour les rendre capables de prier et de se porter à d'autres actes bons et faciles, comme serait de faire une lecture pieuse. Par ce moyen, ils obtiendraient une grâce plus puissante, avec laquelle ils rempliraient les devoirs les plus difficiles.

« D'après ce principe, dit saint Alphonse, les pécheurs qui prétendent n'avoir point la force de vaincre leurs tentations, n'ont aucune excuse ; car, s'ils priaient, comme ils peuvent le faire avec la grâce ordinaire donnée à tout le monde, ils obtiendraient la force qui leur manque et ils se sauveraient. *(Ib.* II^e^ partie, ch. IV, 53.)

Saint François de Sales enseigne la même doctrine, en parlant de la persévérance finale : « Le don de l'oraison et de la dévotion est, dit-il, libéralement accordé à tous ceux qui, de bon cœur, veulent consentir aux inspirations célestes. Il est par conséquent en notre pouvoir de persévérer. » (1)

(1) *Traité de l'amour de Dieu,* liv. III, ch. I.

Oui, la libéralité divine éclate surtout dans sa facilité à répandre sur les âmes le don d'oraison. Le Saint-Esprit prend patience avec les pécheurs qui le repoussent. Il se tient sans cesse auprès d'eux pour les aider à prier. Dès lors, comment ne se montrerait-il pas prodigue de sa grâce avec ceux qui ouvrent leur cœur pour se prêter docilement à ses inspirations ? Cette doctrine de notre âme le touche et aussitôt sa générosité n'a plus de bornes.

Le prophète Zacharie l'avait annoncé. « Je répandrai, dit-il, sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, un esprit de grâce et de prière. Alors, ils se tourneront vers moi qu'ils ont transpercé, et me contempleront avec amour. » (1) C'était la prédiction du miracle de la Pentecôte. Ce miracle se renouvelle dans toutes les âmes, quand elles se livrent sans réserve à l'esprit de prière.

(1) Zach. XII, 10.

CHAPITRE IV

Comment s'augmente dans les âmes la grâce de la prière.

Il est impossible de mériter la grâce, d'un mérite réel qui oblige Dieu en justice à nous l'accorder. Aidés de la grâce, nous pouvons mériter le ciel. Il sera un jour la juste récompense de nos vertus surnaturelles. Mais la grâce — son nom l'indique clairement — reste toujours un don gracieux ou gratuit.

Alors, sommes-nous livrés au bon plaisir de Dieu, sans pouvoir rien faire qui nous attire l'abondance de ses grâces et facilite notre salut ?... La sainteté est-elle réservée à un petit nombre de favoris ? La masse, même parmi les chrétiens, est-elle condamnée à végéter dans une vie vulgaire, sans espoir d'en sortir ?

Rassurons-nous : si nous ne pouvons pas nous présenter à Dieu la tête haute, comme la pharisien, en lui disant avec assurance : « j'ai pratiqué des vertus ; j'ai fait beaucoup de bonnes œuvres ; je viens en réclamer la ré-

compense, en vous demandant des grâces proportionnées à mes mérites ;... » nous avons un autre moyen de toucher le cœur de Dieu et de puiser à pleines mains dans le trésor de ses grâces. C'est de prendre le contre-pied de cet orgueil pharisaïque ; c'est de prier, non pas en faisant valoir nos mérites, mais en confessant notre indignité et en invoquant la miséricorde infinie du Seigneur.

Voilà nos titres à ses grâces. Les mérites de Jésus-Christ valent mieux que les nôtres. La bonté de Dieu, sa libéralité, les promesses qu'il nous a faites, son commandement d'espérer en lui, de lui demander son secours avec la certitude d'être exaucés... Ce sont là des créances de premier ordre ; Dieu ne les laissera pas protester.

Il est donc en notre pouvoir d'obtenir beaucoup de grâces, d'abord en nous efforçant d'acquérir la vertu d'humilité. Car il est écrit : « Dieu résiste aux prières des orgueilleux ; mais il accorde sa grâce aux prières des humbles. » (1) Il ne s'agit pas ici de l'humilité extérieure dont les manifestations peuvent facilement devenir des actes d'orgueil. Il s'agit de l'humilité de cœur, c'est-à-dire intérieure, vertu sublime qui sort l'homme du mensonge

(1) Jac. IV, 6.

et le met en plein au centre de la vérité. Car elle consiste à nous comparer souvent à Dieu pour reconnaître sa grandeur et notre petitesse, sa sainteté et notre indignité, sa sagesse et notre folie... Il est tout et nous ne sommes rien.

Notre-Seigneur nous exhortait à cette humilité quand il disait :« *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* » (1) Dociles à son exhortation, les saints, dans leurs prières, n'ont pas cessé de dire à Dieu : — « Seigneur, qui êtes-vous et qui suis-je ? — Ah ! faites que je vous connaisse et que je me connaisse !... — Vous qui m'avez créé, ayez pitié de moi... »

Cette humilité exerce sur le cœur de Dieu une puissance irrésistible et fait tomber sur nous avec abondance les trésors de sa miséricorde. Quand l'homme s'élève, s'exalte en présence de Dieu, Dieu monte infiniment plus haut et le regarde de loin avec dédain : *Alta a longe cognoscit.* Au contraire, l'homme a-t-il le bon sens de s'humilier ? Dieu s'abaisse jusqu'à lui. Il le regarde de près avec amour et il le comble de ses faveurs. *Humilia respicit.* (2) Notre-Seigneur disait à une sainte : « Si je trouvais une âme plus humble que celle

(1) Matth. XI, 29.
(2) *Psalm.* CXXXVII, 6.

de François d'Assise, je la traiterais plus magnifiquement que je n'ai traité ce grand saint.»

D'où vient ce pouvoir étonnant de l'humilité ?

Il vient de l'amour de Dieu pour sa gloire. Il le dit par la bouche d'Isaïe : « Je suis le Seigneur. Je ne donnerai ma gloire à personne ». (1) Et comment une créature pourrait-elle, avec le consentement de Dieu, s'arroger la gloire du Créateur ? Tous les biens de la création, ceux de la vie présente et ceux de la vie future, sont à notre usage. Dieu n'en a pas besoin et il nous les abandonne. Mais la gloire de la création n'appartient qu'à lui. Or, l'orgueilleux cherche à lui ravir cete gloire dans le domaine des œuvres surnaturelles ; seul le cœur humble la lui renvoie tout entière, sans lui en ravir la moindre parcelle.

On comprend très bien les susceptibilités de Dieu pour sa gloire, quand il s'agit de la grâce, puisque les œuvres de la grâce sont une création. « *Vous enverrez votre esprit*, dit David, *et il se fera une création et vous renouvellerez la face de la terre.* (2) Dans cette création, l'homme travaille avec Dieu ; il est son associé. Le contrat de société accorde à l'hom-

(1) Isaie. XLII, 8 et XLIII, 11.
(2) *Psalm.* CIII, 30.

me tous les profits de ses vertus et de ses bonnes œuvres ; il n'en réserve à Dieu que la gloire. Si l'homme veut s'arroger cette part de Dieu, il devient voleur. Comment le Saint-Esprit pourrait-il continuer à collaborer avec un associé malhonnête ? Aucun homme ne le ferait. Il se retire donc et refuse ses grâces à cet orgueilleux.

Au contraire, l'homme profondément humble charme Dieu par son honnêteté. Plus il s'abaisse, plus il gagne sa confiance. Telle a été la raison de la conduite de Dieu dans l'établissement de son Église. Saint Paul écrivait aux Corinthiens : « Regardez autour de vous ceux qui ont été appelés à la foi. Vous n'y verrez pas beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. Dieu a choisi sur la terre des ignorants pour confondre les savants, des faibles pour confondre les forts. — Il a pris des êtres vils et méprisables ; il a pris des riens, pour ruiner tout ce qu'il y avait de grand. — Il a voulu ainsi mettre tous les hommes dans l'impossibilité de se glorifier devant lui. *Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus.* » (1)

L'humilité du cœur serait incomplète si elle ne se traduisait sans cesse par des demandes

(1) I. Cor. I, 26-29.

adressées à Dieu avec une ferme confiance et amour filial. En nous enseignant à prier. Notre-Seigneur a voulu que notre premier mot soit de dire à Dieu : *Notre Père, Pater noster,* Pour obéir à cet ordre, il ne suffit pas de prononcer cette douce parole. Il faut croire à l'amour paternel de Dieu et y répondre par les sentiments d'une piété toute filiale. Il faut avoir un désir ardent de contenter ce Père céleste et de le glorifier. Or, sa joie, sa gloire sont de nous voir acquérir une perfection morale qui nous rende semblables à lui. Tous ses commandements, tous ses conseils tendent à ce but. Comme parfois l'obéissance à ses ordres répugne à notre nature corrompue, nous devons l'appeler à notre aide. C'est sa volonté formelle et l'objet principal de la prière. Le concile de Trente nous l'enseigne en empruntant les paroles de saint Augustin :«Dieu ne commande pas l'impossible. Quand il donne des ordres, il nous engage à faire ce qui dépend de nous et à lui demander ce qui dépasse la mesure de nos forces. Alors, il vient à notre secours et nous rend capables d'accomplir ses commandements. » (1)

Dès qu'on adresse à Dieu des demandes de

(1) S. Aug. *De nat. et gratia,* c. XLIII. Conc. Trid. sess, 6, cap. 11.

cette nature, on est certain d'être exaucé. Alors notre espérance en lui peut être audacieuse, car elle *ne saurait être trompée* (1). Elle sert même de mesure aux libéralités divines. Plus cette espérance est grande, plus les grâces du ciel tombent avec abondance dans notre cœur. Une âme véritablement humble le comprend et sa confiance grandit avec son humilité. N'y aurait-il pas de l'orgueil à douter de la bonté de Dieu, de sa fidélité dans ses promesses, vis-à-vis d'une âme qui ne veut que lui obéir pour le glorifier ?

Voilà donc le moyen infaillible d'attirer sur nous des grâces abondantes : aller à Dieu avec un cœur humble et confiant. Puisque l'essence de la prière réside là tout entière, et puisque la prière est elle-même une grâce, il semble qu'on doive commencer par désirer ardemment cette grâce et par la demander avec persévérance. Tel est l'avis de saint Alphonse de Liguori. Il termine le petit traité dont nous venons de parler, en donnant une formule de prière pour obtenir la grâce de toujours prier. Il en donne une autre pour obtenir la confiance dans les mérites de Jésus-Christ et dans l'intercession de Marie. Ces formules ne sont pas indispensables. Quand on

(1) *Rom.* V, 5.

aura bien compris les vérités exposées dans ce chapitre, on saura trouver dans son cœur le désir d'acquérir l'humilité et la confiance. Ce désir, s'il est sincère, se traduira par de ferventes demandes et on ne manquera pas de solliciter avec instance le don d'oraison. On l'obtiendra certainement et on arrivera peu à peu à l'union divine par une prière continuelle.

CHAPITRE V

La grâce de la prière n'est pas toujours communiquée aux âmes de la même manière.

Nous allons traiter dans ce chapitre une question d'une extrême gravité. En nous lisant, on verra clairement que l'oraison est une science dont la connaissance est indispensable pour avancer dans la voie de la perfection.

En effet, nous venons de le montrer, la grâce actuelle demande une collaboration de l'âme avec le Saint-Esprit. Plus cette collaboration sera complète et parfaite, plus seront grands les effets de la grâce. Mais quand Dieu nous fait l'honneur de vouloir bien unir son action à la nôtre, ce n'est pas à nous de commander. Il y aurait là de notre part une impertinence criminelle. Notre rôle est d'obéir et la perfection de notre docilité aux impulsions du Saint-Esprit sera celle des œuvres que nous accomplirons en commun avec lui.

Si l'action de la grâce était impérieuse, irrésistible, il n'y aurait pas de difficulté. Tel est le cas dans les ravissements et les extases.

Alors Dieu enlève avec violence une âme jusqu'à lui, sans lui permettre de se soustraire à la toute-puissance de son amour. Du reste, l'âme n'a nulle envie de le faire. Elle se livre avec un délicieux abandon.

Il n'en est pas de même dans la conduite ordinaire de Dieu avec les âmes. La grâce actuelle nous laisse toujours la possibilité de lui résister. — En outre, notre esprit reste libre comme notre volonté et il a l'obligation de discerner l'inspiration divine, afin que nous puissions lui obéir en connaissance de cause, ce qui constitue le mérite de nos actes surnaturels.

Ici encore, si l'action de la grâce était toujours simple, uniforme, le discernement des inspirations de Dieu serait facile. On pourrait bien résister à la grâce par mauvaise volonté ; on lui résisterait rarement par ignorance. Mais les grâces du Saint-Esprit nous sont communiquées sous les formes les plus diverses. La preuve en est dans les différentes espèces d'oraisons énumérées par les saints. Le premier effet de la grâce étant de nous faire prier, si elle arrivait toujours à notre âme par le même chemin, dans des conditions identiques, il n'y aurait pour tout le monde qu'une même prière, une même oraison, dont la forme resterait invariable.

Or, il n'en est rien. Les auteurs spirituels comptent trois sortes d'oraisons ordinaires complètement différentes. Ce sont : l'oraison de discours appelée communément méditation, l'oraison affective et l'oraison de foi ou contemplation obscure. Dans les trois cas, il y a l'action de grâce. Le Saint-Esprit est là qui attire l'âme à lui et la fait prier ; mais il use de procédés qui varient avec ces diverses oraisons.

Durant la méditation, le Saint-Esprit exerce son influence sur nos facultés intellectuelles. Il réveille dans la mémoire de pieux souvenirs. Il les rend vivants et les embellit par le travail de l'imagination. Il nous fait approfondir les vérités religieuses par le raisonnement. Puis, il se sert de nos réflexions pour toucher notre cœur. Il y excite de saints désirs conformes aux pensées qu'il nous a données, et ainsi s'achève notre prière. Les désirs se transforment en demandes. Nous adorons, nous aimons, nous remercions, etc. Telle est l'oraison de discours.

Dans l'oraison affective, le Saint-Esprit arrête dans l'intelligence le besoin de raisonner et n'y laisse qu'une lumière simple qui agit directement sur les facultés sensibles. Il fait naître ainsi dans l'âme des sentiments très vifs de crainte de ses jugements, de dou-

leur de nos péchés, d'espérance en sa miséricorde, d'amour, de confiance filiale et de reconnaissance. Quelquefois l'émotion, extrêmement profonde, se traduit par des soupirs, par des gémissements et par des larmes abondantes.

Tout cela disparaît dans l'oraison de foi ou de recueillement spirituel. Alors, le Saint-Esprit ne donne rien aux facultés intellectuelles ni à la sensibilité. Et comme, sans le secours de sa grâce, ces facultés sont incapables de produire des actes surnaturels, elles sont en quelque sorte paralysées et dans l'impuissance d'aider l'âme à la prière. On n'a en tête aucune bonne pensée. L'esprit se trouve dans le vide et dans les ténèbres. Le cœur de chair aussi ne sent rien. Il est complètement à sec. Souvent même on éprouve du dégoût et de l'ennui. Mais, en même temps, on a besoin de Dieu ; on le cherche avec angoisse, la volonté est attirée vers lui par une force douce et suave.

Évidemment un pareil attrait est l'œuvre du Saint-Esprit, qui est là comme dans les deux oraisons précédentes. Son action se fait sentir d'une manière étrange à laquelle l'âme n'était pas habituée. Au lieu de passer par les facultés intellectuelles et sensibles pour arriver à la volonté, il agit directement sur

elle. En effet, en place d'idées particulières, il met simplement dans l'esprit la foi à sa présence, foi obscure qui fait croire que Dieu est là sans le laisser voir. Le cœur de chair n'est pas ému ; mais le cœur spirituel qui est la volonté sent très bien la présence divine. Il en a la certitude et, s'il veut se prêter à cette action nouvelle du Saint-Esprit, il éprouve tout de suite une paix profonde. Il a une grande facilité pour aimer Dieu et pour l'adorer, en le regardant en silence au milieu de ces ténèbres intérieures.

Parlant de ces trois espèces d'oraisons, les auteurs spirituels disent qu'elles répondent à trois états de la vie de l'âme. La méditation est l'oraison de la vie purgative, pendant laquelle l'âme se purifie de ses péchés et se corrige de ses défauts. L'oraison affective correspond à la vie illuminative. C'est un temps durant lequel l'âme s'illumine par une acquisition de plus en plus complète de la Sagesse divine et par la pratique des vertus. L'oraison de foi serait celle des âmes saintes qui vivent habituellement en la présence de Dieu et lui sont unies par un ardent amour.

Cette corrélation est exacte. Elle comporte cependant de nombreuses exceptions. Le P. Joseph du Tremblay en fait la remarque judi-

cieuse. D'après lui, il n'y a pas une démarcation infranchissable entre les vies purgative, illuminative et unitive, ni entre les oraisons correspondantes. On ne pratique donc pas ces vies ni ces oraisons successivement à des époques différentes, après une certaine période d'années. On les pratique souvent toutes les trois à la fois, presque en même temps, selon l'action de la grâce. Seulement, suivant l'état dans lequel on se trouve, on donne plus de temps à l'oraison qui lui est spéciale. Ainsi on médite davantage dans la vie purgative et moins dans la vie unitive (1).

Ces passages, soit permanents, soit transitoires, d'une oraison à l'autre, sont des faits d'expérience constatés par tous les directeurs. Ainsi une âme, à peine convertie, qui recourt à la méditation ordinaire pour se corriger de ses vices, peut avoir des élans d'amour de Dieu extrêmement vifs et se trouver parfois dans l'oraison de contemplation amoureuse. Le premier commandement n'est-il pas adressé à tout le monde, aux pécheurs, comme aux âmes justes ? Sainte Madeleine n'a-t-elle pas été transportée d'un bond, du milieu de ses péchés

(1) *Méthode d'oraison*, II, ch. 13. — Le Père Joseph du Tremblay, capucin, surnommé l'*Eminence grise*, n'était pas seulement un grand politique. Il a fondé l'Ordre des Calvairiennes et publié des ouvrages mystiques de beaucoup de valeur.

aux pieds de Notre-Seigneur par un ardent amour qui a purifié son âme ?... Réciproquement, des âmes unies à Dieu et vivant dans l'oraison de foi, quand elles ont l'esprit frappé par quelque vérité religieuse, retrouvent pour un moment la possibilité de faire la méditation ordinaire, comme aux débuts de leur vie spirituelle. Ici, le Saint-Esprit est seul le maître et il fait prier les âmes selon les conseils de sa sagesse infinie.

Mais ces variations si fréquentes constituent une grosse difficulté pour discerner avec certitude les impressions de la grâce actuelle, afin de les suivre docilement. Trop souvent les âmes se trompent. Elles ont la meilleure volonté de s'abandonner à la conduite de Dieu et elles lui résistent de très bonne foi. Elles sont alors dans un état fort pénible. Elles souffrent beaucoup et sans profit. Elles piétinent et quelquefois elles reculent au lieu d'avancer.

Parfois, dans les chemins de fer, on place des trains d'une longueur considérable entre deux locomotives. l'une en tête et l'autre à la queue. Il est nécessaire alors de régler dans un accord parfait la direction et la vitesse de ces machines. Si elles tirent en sens inverse, leur force se neutralise et le train ne bouge pas, à moins que les chaînes ne se bri-

sent, séparant le train en deux tronçons, dont chacun suivra sa locomotive. Au contraire, si les deux machines marchent l'une comme l'autre, le train risque d'être broyé.

Voilà une image de l'état de certaines âmes, pleines d'ardeur pour aller à Dieu, mais qui ne savent pas discerner les inspirations de la grâce et résistent au Saint-Esprit. Elles s'obstinent, par exemple, à s'élever à la perfection, en se portant à des pratiques extérieures de pénitence, quand Dieu les sollicite à chercher cette perfection dans le mépris d'elles-mêmes et dans leur anéantissement intérieur en sa présence. Elles se battent les flancs pour éprouver une dévotion sensible, elles se creusent le cerveau pour courir après de belles pensées ; or, le Saint-Esprit les attire au silence intérieur et à la paix de l'abandon filial, dans l'obscurité de la foi et dans la sécheresse du cœur. Ces âmes sont alors torturées. Elles n'arrivent à rien et tombent parfois dans un découragement profond.

Ah ! si elles avaient étudié la science de la prière ! si un bon directeur les avait initiées à cette étude !... Tout changerait en elles comme par enchantement. En vérité, ces âmes nous font grande compassion, et c'est pour elles que nous écrivons ce petit livre.

CHAPITRE VI

De l'oraison de méditation.

On a écrit des livres sans nombre sur la méditation. On ne s'est pas contenté d'en exposer les avantages, la nécessité, de présenter diverses méthodes pour la rendre plus facile ; on a composé encore par milliers des méditations sur toutes sortes de sujets et on les offre ainsi faites d'avance à la piété des fidèles. Nous n'entrerons pas dans cette voie. Au contraire, nous voulons mettre en garde les âmes de bonne volonté contre les embarras réels qui résultent de cette abondance de moyens mis à leur disposition.

En premier lieu, il faut avoir sur ce sujet des idées justes et ne pas confondre la méditation avec l'oraison, ni croire qu'elles sont l'une et l'autre d'une égale nécessité.

Méditer, c'est réfléchir. Il y a donc là un travail de tête. Faire oraison, c'est prier, c'est-à-dire, c'est élever notre cœur vers Dieu pour lui offrir nos adorations, notre amour, et lui adresser nos demandes. L'oraison est donc un

travail du cœur et nullement un travail de l'esprit. *Ces deux travaux sont unis dans la méditation*, mais ils doivent rester distincts et conserver chacun la place qui convient à leur importance respective.

Or, prier, faire oraison, est d'une nécessité absolue ; nous l'avons amplement démontré. Méditer, réfléchir sur les vérités religieuses est nécessaire aussi. Toutefois cette nécessité est purement relative et elle reste subordonnée aux droits de la prière. En nous donnant ses grâces actuelles, le but du Saint-Esprit est de toucher notre cœur et de le gagner à son amour. Mais pour arriver à notre cœur, il a besoin, au moins dans les commencements, d'éclairer notre intelligence, afin que notre amour soit libre, réfléchi, digne de lui et de nous.

De là vient la nécessité de la méditation. Elle est le moyen par lequel Dieu nous conduit à la prière. L'oraison fruit de l'amour, tel est le but à atteindre.

Aussi David a-t-il dit cette belle parole : « *In meditatione mea exardescet ignis*. La méditation allumera dans mon cœur un feu ardent d'amour de Dieu. » (1) Il dit encore : « *Ignitum eloqium tuum vehementer*. Votre pa-

(1) *Psalm.* XXXVIII. 4.

role est toute pleine de feu. » (1) C'est du combustible facilement inflammable.

Nous sommes obligés d'aimer Dieu de tout notre cœur. C'est le premier, le plus grand de tous les commandements. Si cet amour nous manque, cherchons-le où il est, dans les paroles embrasées de la sainte Écriture. C'est à l'esprit de rendre ce service à notre cœur. Il doit aller choisir dans le texte sacré quelques bonnes paroles, les déposer au foyer de notre âme, souffler dessus par la réflexion et faire du feu. C'est un rôle de domestique.

Quand le feu pétille dans la cheminée, le domestique se retire et laisse son maître se chauffer à son aise. Si le feu s'éteint, le maître donne un coup de sonnette, prie le domestique de le rallumer et le renvoie aussitôt. En d'autres termes, l'esprit, dans la méditation ne travaille pas pour lui. Il ne cherche pas à s'instrûire. Il pourra le faire en d'autres moments. Mais, durant ce pieux exercice, il travaille uniquement pour le cœur. Il fait le nécessaire, afin que le cœur s'embrase d'amour de Dieu.

Les saints ont beaucoup insisté sur ce rôle respectif de l'esprit et du cœur dans l'oraison de discours. Qu'on nous permette quelques citations.

(1) *Psalm.* CXVIII. 140.

« La vraie sagesse, dit saint Bonaventure, consiste à savoir *plus* pour aimer *mieux*. » (1)

« Le progrès de l'âme dans la perfection, dit à son tour sainte Thérèse, ne consiste pas à penser beaucoup, mais à aimer beaucoup. »

Saint Vincent de Paul, dans une exhortation à ses prêtres (2), leur disait :

« Quand on veut avoir du feu, on se sert d'un fusil, on le bat, et aussitôt que le feu s'est pris à la matière disposée, on allume de la chandelle. Et celui-là se rendrait ridicule qui, ayant allumé sa chandelle, continuerait de battre le fusil. De même quand une âme est assez éclairée par les considérations, qu'est-il besoin d'en chercher d'autres et de battre et rebattre notre esprit pour multiplier les raisons et les pensées ? Ne voyons-nous pas que c'est perdre le temps et qu'alors il faut s'appliquer à enflammer la volonté ? »

Saint François de Sales n'est pas moins formel.

« Il vous arrivera quelquefois, dit-il, qu'incontinent après la préparation, votre affection se trouvera toute émue en Dieu. Alors, Philotée, il lui faut lâcher la bride, sans vou-

(1) Prologue des Sentences.

(2) *Vie* par ABELLY, cité par SAUDREAU, *Les Degrés de la vie spirituelle*, t. I, l. III, 3e partie, ch. II.

loir suivre la méthode que je vous ai donnée. Car, bien que pour l'ordinaire, la considération doit précéder les affections et résolutions, si, est-ce que le Saint-Esprit vous donnant les affections avant la considération, vous ne devez pas rechercher la considération, puisqu'elle ne se fait que pour émouvoir l'affection. Bref, toujours quand les affections se présentent à vous, il les faut recevoir et leur faire place, soit qu'elles arrivent avant ou après les considérations. » (1)

Quand on a compris cette grande vérité du but à atteindre dans la méditation, tout devient facile. On respecte les méthodes de méditation conseillées par les auteurs, mais, comme saint François de Sales qui recommandait d'abandonner au besoin la méthode proposée par lui-même. Ces méthodes sont des moyens. Si elles nous sont utiles pour arriver à notre fin, prenons-les ; mais si elles nous sont inutiles, si nous avons des moyens plus efficaces et plus prompts, laissons ces méthodes et allons droit au but. On ne monte pas à pied les degrés d'un escalier pour arriver à un sixième étage, si on peut user d'un ascenseur.

Plusieurs auteurs spirituels recommandent d'agir avec la même liberté, à l'endroit des

(1) *Intr. à la vie dévote.* II, 8.

méthodes, non seulement pour la méditation, mais pour les divers exercices religieux, quand il n'y a rien d'ordonné par l'Église. Ainsi, on aurait tort, sous prétexte de se bien confesser, de bien communier, etc., de s'assujettir aux actes qui sont marqués dans les livres. Ils sont utiles aux jeunes personnes dont l'imagination est vive et légère, à ceux qui n'ont aucune habitude du recueillement. Mais, quand on est entré dans les voies de l'oraison, on ne doit plus se rendre esclave des livres. Si, sans leur recours, on peut entendre la messe, recevoir les sacrements, avec une véritable dévotion intérieure, il faut, sans scrupule, se passer de lecture.

La liberté nécessaire vis-à-vis des méthodes doit exister pareillement dans le choix des sujets à méditer. Écoutons sur ce point un saint Jésuite, le Père Surin. L'abbé Saudreau le cite en faisant précéder ses paroles des observations suivantes : « Les sujets qui conviennent aux âmes varient selon leur attrait particulier. C'est une grande erreur de beaucoup de personnes pieuses de vouloir, comme des débutants, suivre pas à pas leurs livres de méditation, et de tenir strictement aux pensées et affections qui leur sont suggérées et qui, parfois, ne répondent nulle-

ment ni à leurs dispositions ni à leurs besoins.

« Comme les animaux attachés à un pieu, dit le Père Surin, ne peuvent aller que jusqu'où leur corde se peut étendre et ne font après que tournoyer avec ennui, ainsi ces personnes se lient à un certain nombre de points avec une telle attache que c'est pitié de les voir... Celui-là ne serait pas familier avec un homme qui, l'allant voir, préparerait trois points à lui proposer, sans en oser sortir ; et même ce lui serait une continuelle gehenne de se tenir renfermé dans ce discours prémédité. Mais la familiarité veut qu'après avoir présenté votre affaire, si vous en avez, vous traitiez en propos libres et affectueux et suivant l'ouverture que vous en donne la bonté de celui avec qui vous traitez. » (1)

Sainte Thérèse, dans le *Chemin de la perfection* (ch. XXVII), conseille de méditer en se mettant dans la compagnie de Notre-Seigneur et de le considérer dans un état conforme aux dispositions dans lesquelles on se trouve. Est-on joyeux ? Qu'on le regarde dans sa résurrection. Est-on triste ? Qu'on lui tienne compagnie au Jardin des Olives, et ainsi de suite.

Dans les communautés où on fait l'oraison

(1) *Catéchisme spirituel.* I. 2e partie, ch. II.

ensemble, après la lecture d'un sujet de méditation, il faut écouter cette lecture avec une attention respectueuse. Si elle touche le cœur, tant mieux ! Qu'on en profite en méditant le sujet proposé. Mais si elle ne dit rien, qu'on ne s'en trouble pas et qu'on cherche librement autre chose. Agir autrement serait absurde. Le supérieur qui l'exigerait ferait acte de tyrannie. Qu'on exige des religieux la fidélité à l'oraison et la ferveur, à la bonne heure ! On en a le droit. Mais qu'on ne les oblige pas à se réchauffer le cœur avec des morceaux de glace.

Dans le monde, on doit, en outre, user de la plus grande liberté pour le choix du temps, du lieu et autres moyens. Qu'on fasse l'oraison le matin, dans la journée ou le soir ; qu'on la fasse chez soi, à l'église, dans les champs ; qu'on se serve de livres, d'images, de crucifix... peu importe. L'essentiel est qu'on la fasse avec fidélité et avec ferveur. Tout le reste est secondaire. Pour cela, chacun doit choisir les moyens qui *lui réussissent le mieux*, sans se faire aucun scrupule de laisser les autres, quand même ils réussiraient à tout le monde.

CHAPITRE VII

Les dangers de l'esprit dans la méditation.

L'esprit, disions-nous dans le chapitre précédent, doit être, durant la méditation, le domestique du cœur. Hélas ! il est souvent un fort mauvais domestique. Nous avons grand besoin de nous mettre en garde contre ses incartades, si nous voulons faire des méditations fructueuses. Cet acte de prudence est une préparation nécessaire à l'oraison. Ainsi l'entend l'Église. Le bréviaire contient une formule de prière à réciter avant l'office. Or, nous y demandons surtout à Dieu de préserver notre cœur des dangers que lui feront courir les pensées de l'esprit.

« Seigneur, disons-nous, ouvrez vous-même ma bouche pour m'aider à bénir votre saint nom, et purifiez mon cœur de toutes les pensées *vaines, mauvaises et étrangères.* » — De ces trois espèces de pensées nuisibles à l'oraison, les plus dangereuses sont certainement les pensées vaines.

Aussi sont-elles placées au premier rang.

Les pensées mauvaises font horreur aux bonnes âmes. On les repousse en tout temps ; comment les accepterait-on en la présence de Dieu ? Les pensées étrangères, quoiqu'elles ne soient pas mauvaises, sont manifestement des distractions inconvenantes, quand elles viennent à l'esprit au moment de la prière. Chaque chose a son temps. Saint Bernard avait mille fois raison de dire à son esprit, en entrant au chœur : « Laissez là, à la porte, toutes vos préoccupations d'affaires. Vous les reprendrez en sortant. Et toi, mon âme, entre toute seule dans le sanctuaire du Seigneur, pour te livrer entièrement à son amour. »

Mais le danger des pensées vaines n'est pas aussi manifeste. Car ces pensées sont bonnes, elles semblent à leur place dans la méditation, on n'est donc nullement porté à s'en défier. En effet, leur seul défaut est d'être vaines, c'est-à-dire inutiles. Elles ne donnent au cœur aucun amour ; elles amusent l'esprit et elles font perdre le temps. Il y en a de plusieurs espèces. Nous allons les passer en revue.

Les premières sont des réflexions sur soi-même, faites sous prétexte de s'examiner. Saint François de Sales en fait une description humoristique, bien propre à montrer leur ridicule.

« Ce sont, dit-il, ces replis ou retours perpé-

tuels sur nous-mêmes, par où nous voulons penser qu'elles sont nos pensées, considérer nos considérations, voir nos vues, discerner ce que nous discernons, ce qui jette l'âme dans un labyrinthe et un entortillement qui ôte toute la droiture de nos actions et toute la bonne sève de la piété ! L'oraison de telles gens est un trouble dans l'oraison même, dont ils quittent les doux mouvements pour voir comment ils se comportent : s'ils sont bien contents, si leur tranquillité est bien tranquille, leur quiétude assez quiète ; jamais occupés de Dieu, et toujours attentifs à leurs sentiments. » (1)

Bossuet complète cette description : « Il y a, dit-il, une grande différence entre les saintes réflexions qu'inspire l'amour de Dieu, et les retours sur soi-même qu'inspire l'amour-propre.

« Dans les premières, l'âme uniquement possédée de Dieu ne réfléchit sur ses mouvements que pour les lui rapporter. Dans les autres, elle se complaît en elle-même. Elle veut pouvoir se dire à elle-même, dans son cœur : *je prie, je m'occupe de Dieu* ; pendant que, sous ce prétexte, au fond, elle s'occupe d'elle-même, et qu'elle cherche à se glorifier

(1) Cité par BOSSUET, *Instruction sur l'oraison mentale*, v. 9. — *Traité de l'amour de Dieu*. VI, XX-X.

de faire bien, ce qui est se remercier soi-même et non pas Dieu. » *(Ibid., v.* 10.*)*

Ah ! ce besoin de se regarder, de s'examiner, de s'éplucher, de se tâter le pouls, sous prétexte de se bien connaître !... Quelle funeste illusion ! Que d'âmes tombent dans ce piège tendu par l'amour-propre !... Certes, il faut s'examiner pour les fautes réelles et palpables, afin de les déplorer et d'en empêcher le retour, en prenant des résolutions pratiques... Mais, s'il s'agit des mille imperfections, fruits de notre corruption originelle, quand même on arriverait à les bien connaître, où serait le profit ? Pour atteindre directement ces défauts, les moyens manquent. Il faut recourir à des moyens indirects. Nous en reparlerons plus tard, au chapitre XXIII, en traitant de l'oraison de foi et des péchés.

Sachons-le bien : la main de Dieu est seule assez fine pour saisir les moindres racines du mal dans notre pauvre nature et pour les arracher. Voulons-nous donc à la fois connaître parfaitement nos misères et nous en délivrer ?... Au lieu de nous regarder nous-mêmes, regardons Dieu et conjurons-le de faire tout seul un travail dont nous sommes incapables. Il le fera, en nous aidant à nous perdre de plus en plus dans son amour. Ces misères ne sont

pas autre chose que les mille fibres de l'amour-propre ; or, le tombeau de l'amour-propre est dans un amour de Dieu poussé jusqu'à l'oubli complet de soi-même.

La seconde espèce de pensées vaines consiste en réflexions curieuses, ayant pour but de pénétrer les mystères, sous prétexte de les admirer. Cette curiosité exalte l'orgueil de l'esprit et dessèche le cœur. Elle est au moins une perte de temps. « Ne vous amusez jamais sur ces subtilités ou vaines suréminences », dit saint François de Sales. En entrant dans cette voie, on change la méditation en étude et on cesse de prier. C'est la tentation des prédicateurs, des professeurs de théologie, des supérieurs réguliers, hommes et femmes, chargés de faire des conférences spirituelles. On croit se préparer ainsi à mieux instruire les autres. On se prépare à les intéresser, à les amuser, et on néglige d'accumuler par la prière les trésors d'amour avec lesquels on toucherait les cœurs.

Quand des personnes peu instruites se laissent aller à cette curiosité de l'esprit, elles s'exposent à tomber dans de graves erreurs théologiques. Saint Jean de la Croix eut à examiner une âme très avancée, disait-on, dans les voies de l'oraison. Elle méditait sur l'Eucharistie. Or, dans le compte rendu de ses

pensées, le saint trouva des hérésies véritables ! — De nos jours, un prêtre, confesseur de l'abbesse de Lavau, admirant les pensées de cette religieuse durant ses oraisons, en rédige le compte rendu et le fait imprimer... Ce livre ne tarde pas à être condamné par la congrégation de l'Index (1). On voit par ces faits ce que valaient les méditations de cette abbesse et celles de la personne examinée par saint Jean de la Croix. Nous engageons les esprits curieux à profiter de ces exemples.

Enfin, le danger des pensées vaines est surtout considérable quand les âmes s'imaginent être instruites directement par Dieu durant leurs méditations. A les entendre, Dieu leur parle, il leur donne des enseignements, des conseils et même des ordres. Elles finissent par vouloir soumettre leurs supérieurs et leurs confesseurs à ces prétendues volontés divines qui leur sont communiquées dans l'oraison...

Il y aurait là-dessus des volumes à écrire. Saint Jean de la Croix a longuement démontré le danger des révélations véritables et la nécessité de ne les suivre jamais dans la pratique, sans l'ordre formel des supérieurs. Mais alors,

(1) Sous le titre *Aimer et souffrir*, l'abbé Roques a écrit la vie de Mère Sainte-Thérèse de Jésus (1828-1884). Le livre a été condamné en 1894.

comment accepter des révélations purement imaginaires, nées dans des cerveaux malades et qui sont parfois l'œuvre du démon ? Les personnes téméraires, livrées sans défiance à de pareilles illusions, courent à l'abîme. Les unes perdent leur vocation ; d'autres se portent à de graves imprudences de conduite ; d'autres enfin deviennent folles et finissent dans quelque maison de santé.

Ah ! combien l'humilité, la simplicité d'esprit nous sont nécessaires dans nos rapports avec Dieu !... Il ne nous demande pas notre tête, mais notre cœur. David l'a dit : « Le Seigneur connaît les pensées des hommes et il en voit la vanité ! » (1) Enseignant aux apôtres à prier, Notre-Seigneur leur faisait cette recommandation : « Gardez-vous bien de vous répandre en longs discours dans vos prières, à l'exemple des païens. Ils s'imaginent rendre ainsi leurs demandes efficaces. Mais votre Père céleste connaît vos besoins, avant que vous lui demandiez quoi que ce soit. » (2) Vous n'avez donc rien à lui apprendre ; mais vous avez à toucher son cœur par votre confiance et votre humilité.

Se conformant à cette règle, Notre-Seigneur n'a jamais rien dit, ni rien fait pour exciter

(1) *Psalm.* XCIII. 11.
(2) MATTH. VI. 7 et 8.

la curiosité d'esprit de ses apôtres. Au contraire, il a résisté souvent à leur désir de connaître des choses inutiles. Il a rétabli le calme dans leur intelligence, pour mieux parler à leur cœur, pour s'en faire écouter et pour s'en faire aimer. Tout le discours après la cène ne contient qu'un long épanchement de sa tendresse. Il leur dit alors : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, ... mais je vous ai appelés mes amis. » (1) Or ce discours se termine par une vive exhortation à la prière. On ne doit donc pas se préparer à l'oraison par des efforts excessifs de l'intelligence, mais par un abandon à Dieu, simple, sincère et plein d'affection.

Concluons, en rapportant les jugements sévères du P. Surin, à l'endroit des auteurs qui exaltent trop le travail de l'esprit dans l'exercice de la méditation.

« Il faut, dit-il, se désabuser des fausses maximes et surtout de celle que, de faire de beaux discours en son oraison, c'est l'oraison des savants, et que celle qui est d'attendrissement de cœur et de larmes, est celle des femmelettes. » (2) Plus bas, il ajoute : « Ceux qui sont très peu instruits en amour, ceux-là, quoiqu'ils soient de très grands docteurs, ont besoin de beaucoup raisonner selon leur habi-

(1) JEAN, XV. 15.
(2) *Traité de l'amour de Dieu*, l. II, ch. X.

tude, et si on les prive du discours, on les met incontinent à sec... Si, au contraire, ils trouvent de bons discours en leurs oraisons, ils sont contents et ne pensent pas, en toute leur vie, jamais pouvoir avoir rien de meilleur. Ils prêchent leur manière d'oraison et la louent grandement, tenant l'autre comme une chimère... Hélas ! ils ne s'aperçoivent pas qu'ils n'ont point donné leur volonté totalement à Dieu, qu'ils ne le cherchent pas en tout, etc... Leur profession sainte les oblige à s'occuper du prochain ; mais ne gardant pas le détachement qu'il faut dans les choses extérieures, il arrive que leur vie est un mélange de bonnes choses et de conduites imparfaites. Qu'ils humilient leur entendement, et peut-être recevront-ils la grâce de l'oraison parfaite. » *(Ibid.)*

Il avait dit précédemment, au chapitre V, livre II de ce même traité : « La plupart des hommes veulent commenter leur raisonnement et vont dans les choses de la science mystique comme on fait aux autres sciences de philosophie et de théologie ; mais, il y a un autre chemin, qui est d'aller à l'école que saint Ignace appelle « *scholam affectus* », c'est-à-dire, école de l'affection, école de l'amour, ou, comme parle Bossuet, école du cœur. »

CHAPITRE VIII

De l'oraison affective.

Pour nous attirer et nous unir librement à lui par un amour ardent de notre volonté, le Saint-Esprit exerce son influence sur toutes nos facultés naturelles. Il s'adresse d'abord à notre intelligence. Nous venons de le voir ; nous ne pouvons l'aimer sans le connaître, et si nous voulons connaître ses perfections et ses œuvres, nous devons prendre la peine de les étudier. Le travail de l'esprit est donc une préparation nécessaire à l'oraison.

Mais ce travail de l'esprit est dangereux ; nous l'avons assez démontré. Il faut le modérer ; il y a même lieu de l'arrêter tout à fait, pour laisser au cœur pleine liberté de se livrer à l'amour de Dieu. Quelquefois, dans les natures bien équilibrées, qui vont droit devant elles, l'arrêt des opérations de l'esprit se produit tout seul, après une suite assez longue de méditations.

En effet, l'activité de l'esprit est excitée

par les découvertes nouvelles qu'il fait dans ses études. Mais, lorsqu'il a bien approfondi un sujet, au point de le savoir par cœur, quand ce sujet, tourné et retourné dans tous les sens, n'a plus rien de nouveau à lui offrir, sa curiosité s'apaise, et il cherche ailleurs quelque satisfaction. Si des vieillards, qui ont perdu la mémoire, racontent pour la centième fois la même histoire, on est pris, en les écoutant, d'un invincible ennui. Telle est l'impression des âmes de très bonne volonté condamnées à méditer perpétuellement les mêmes vérités religieuses.

D'autre part, si, ayant mis en pratique la règle fondamentale de la méditation, une âme a réfléchi pour aimer, son amour de Dieu s'est développé peu à peu. Il a pris des forces et de la hardiesse. Cela résulte d'une différence capitale entre les besoins de l'esprit et les besoins du cœur. Le premier aime ce qui est nouveau ; le second au contraire s'en méfie. Aussi, quand on commence à s'adonner à l'oraison, on a besoin de beaucoup réfléchir pour arriver à connaître les bontés de Dieu et pour se décider à l'aimer timidement ; mais, en avançant dans cette connaissance, la timidité se dissipe, et on arrive à aimer davantage tout en donnant aux réflexions un temps beaucoup plus court.

Ainsi s'opère insensiblement le passage de la méditation à l'oraison affective. Le travail de l'esprit ne cesse pas complètement. Il se simplifie. Au lieu de faire de longs et nombreux raisonnements sur une vérité religieuse, on l'envisage d'une façon générale. Ce souvenir suffit pour toucher le cœur et pour l'embraser d'amour. On réalise ainsi le progrès signalé par sainte Thérèse dans une parole citée plus haut. « Il consiste, dit-elle, non pas à penser beaucoup, mais à aimer beaucoup. » Grâce à l'oraison affective, on entre dans cette voie : on pense de moins en moins et on aime de plus en plus.

Quelquefois, il plaît à Dieu d'attirer les âmes à lui, en agissant tout de suite sur leur cœur, sans passer par leur esprit. D'après le P. Libermann, la chose serait même très fréquente. Il dit, en effet : « Quoique l'oraison de méditation mène peu à peu à l'oraison d'affection, cela n'empêche pas que *beaucoup* d'âmes commencent par celle-ci, et ne peuvent jamais s'appliquer à la méditation. » (1)

Certes, Dieu a le droit de brûler les étapes ; il peut le faire sans inconvénient et même au grand profit des âmes à qui il accorde cette faveur. Il agit ainsi ordinairement avec les

(1) *Ecrits.* p. 149.

gens simples de la campagne, dont la fin reste naïve et qui ne sentent jamais le besoin de raisonner à la façon des théologiens. Quand ces gens deviennent pieux, ils font tout de suite l'oraison affective.

Parmi les personnes instruites, celles dont le cœur est tendre, passionné, et qui n'ont aucun goût pour les spéculations théologiques, sont amenées promptement à faire l'oraison affective. Beaucoup de femmes se trouvent dans ce cas. Chez elles, le cœur part plus vite que l'esprit. Les réflexions, les raisonnements ne tardent pas à les fatiguer. Au contraire, elles éprouvent un besoin ardent d'aimer Notre-Seigneur et ne se lassent jamais de lui offrir leur affection et leurs tendresses.

Il n'y a là rien de mauvais ni d'inquiétant. Le Saint-Esprit se prête à la nature de chacun de nous. Il nous permet ainsi de correspondre plus facilement aux opérations de sa grâce. Quelque nécessaire que soit la connaissance des vérités religieuses, tous les fidèles ne sont pas appelés à devenir des théologiens. Ils sont obligés au contraire à aimer Dieu de tout leur cœur, et s'ils peuvent arriver rapidement à cet amour, sans faire un grand travail d'intelligence, pourquoi les en empêcher ? On irait certainement contre l'action

du Saint-Esprit. Car, si la nature de quelques personnes explique cette promptitude à faire l'oraison affective, il y a aussi incontestablement l'influence de la grâce.

Cette oraison affective réalise un vrai progrès sur la méditation. Toutefois, on est loin encore de l'oraison parfaite. Ici également il y a des écueils, et souvent on ne sait pas les éviter. Aussi allons-nous signaler les principaux.

Le premier et le plus dangereux consiste à exagérer les émotions sensibles et à faire consister la perfection de la prière dans la vivacité de ces sentiments. C'est le contraire qui est vrai.

Certes, Dieu agit sur notre sensibilité. Mais ce n'est pas pour la développer outre mesure. Loin de là, c'est pour en détacher et en dégager notre volonté. Nous vivons dans les sens. Le Saint-Esprit est bien obligé d'aller nous chercher là où nous sommes. C'est pourquoi il descend jusque-là. Pendant que nous demandons à nos sens des émotions basses et souvent mauvaises, il y produit par sa grâce des émotions pures et suaves qui nous détournent de la terre pour nous élever vers le ciel.

Or, « Dieu est Esprit, a dit Notre-Seigneur

à la Samaritaine, et il cherche des adorateurs qui l'adorent en esprit et en vérité. » (1) Les élans sensibles de notre amour ont quelque chose de corporel. Ils ressemblent par là aux sacrifices d'animaux offerts jadis dans le temple de Jérusalem. Dieu goûtait médiocrement ces sacrifices. Il préfère donc aux émotions de nos sens les ardeurs spirituelles de notre volonté ; c'est l'adoration *en esprit*. Et quand ces ardeurs prouvent leur sincérité en se traduisant par des actes de vertu, c'est l'adoration *en vérité*.

Nous avons rencontré une personne plongée tout entière dans les excès de l'oraison affective. Arrivée de bonne heure à l'église tous les matins, elle s'absorbait dans les émotions de sa piété. Le plus souvent elle pleurait. Elle restait à genoux de six à neuf heures de la matinée. Quand elle se retirait, le parquet était inondé de ses larmes. Son directeur l'avait congédiée, en disant : « Je n'entends rien à l'état de votre âme ; cherchez des conseils ailleurs. »

Elle vint à nous. Nous eûmes bientôt fait de lui montrer comment elle ne savait pas répondre à l'action du Saint-Esprit. Nous lui apprîmes à ne pas faire perdre à la grâce de

(1) JEAN. IV. 24.

la prière sa force et sa pureté, en se fatiguant pour matérialiser en quelque sorte les sentiments de son cœur. Il valait mieux les spiritualiser en les faisant monter dans la volonté et en les exprimant par des actes purement intérieurs.

C'était une âme intelligente et docile. Elle comprit et changea sa façon de prier. Ce fut bientôt chez elle une transformation générale. Loin de perdre le goût et l'habitude de l'oraison, elle arriva promptement à un état d'oraison continuelle. Auparavant, sa façon de prier l'avait hébétée et frappée d'impuissance. Elle n'était bonne à rien, se contentant de donner de l'argent pour les œuvres charitables et religieuses. Une fois sortie des excès de la sensibilité, elle s'adonna aux œuvres les plus difficiles. Elle y déploya un courage, une ardeur qui allèrent parfois jusqu'à l'audace, et cela, en conservant toujours la douceur, le calme et la suavité. Ses anciennes amies ne revenaient pas de leur étonnement. Elles ne comprenaient rien à une transformation si rapide et si complète. Il avait suffi pour l'opérer d'éclairer cette âme sur l'action du Saint-Esprit dans la prière. En se rendant docile à ses moindres impulsions, elle avait changé du tout au tout et réalisé des progrès considérables.

Sans tomber, comme cette personne, dans les excès de la dévotion sensible, on peut se heurter contre un autre écueil qui n'est pas moins dangereux. C'est de croire en avoir fait assez dans l'oraison affective, quand on a éprouvé de grands sentiments d'amour de Dieu. Si on se borne à cela, cette oraison a peu de valeur, en tant que prière, attendu que, par eux-mêmes, ces sentiments ne constituent pas une demande formelle, et prier, c'est demander. Il faut le faire humblement, en revêtant la demande de diverses conditions nécessaires à son efficacité. C'est le seul moyen d'obtenir de Dieu les grâces dont on a besoin pour pratiquer la vertu et pour ne pas donner dans sa conduite un démenti aux sentiments éprouvés pendant l'oraison. Qu'il s'agisse de la méditation ou de l'oraison affective, il faut toujours en arriver aux demandes, sous peine d'avoir fait un travail incomplet.

Parlant des réflexions faites dans la méditation sur les commandements de Dieu, sur les vices et les vertus, saint Alphonse de Liguori dit les paroles suivantes : « A quoi sert-il de connaître nos obligations et de ne pas nous en acquitter, si ce n'est à nous rendre plus coupables devant Dieu ? Or, lisons, méditons tant qu'il nous plaira, nous ne rempli-

rons jamais nos obligations si nous ne demandons pas à Dieu la grâce de les remplir. » (1) Ceci est un commentaire d'une parole de saint Augustin : « *Melius est orare quam legere.* Prier vaut mieux que lire et méditer. »

Il faut faire la même réflexion à propos des sentiments éprouvés dans l'oraison affective. Saint Alphonse n'y manque pas. Il donne à l'appui un aveu du P. Segneri. Ce Père disait de lui-même : « Au commencement, dans la mé-» ditation, je m'attachais plus à produire des » affections qu'à prier... Mais, dans la suite, » ayant reconnu la nécessité et l'immense » utilité de la prière, j'ai employé à prier la » plus grande partie du temps de mes orai-» sons mentales. » (1)

Sainte Thérèse enseignait la même doctrine, quand elle écrivait à son frère Laurent : « Autre chose est de désirer la dévotion, et autre chose de la demander. »

(1) *Du grand moyen de la prière, l.* I, ch. II, 4.
(1) Cité par saint Alphonse, dans *Le grand moyen de la prière.*

CHAPITRE IX

De l'oraison de Foi.

La méditation bien faite conduit à l'oraison affective. Celle-ci, à son tour, quand on en évite les écueils, mène à l'oraison de foi. C'est le terme auquel aboutit généralement la grâce de la prière. L'oraison alors est arrivée à son degré de perfection commune. Au-delà, se trouvent les oraisons extraordinaires qui tiennent du miracle.

Nous avons besoin de parler de l'oraison de foi un peu longuement, et surtout avec une extrême clarté. En effet, la plupart des auteurs ascétiques n'en disent absolument rien ; et, chose bien autrement fâcheuse, parmi ceux qui en parlent, beaucoup le font en termes inexacts, parfois même d'une manière tout à fait erronée, au grand détriment des âmes appelées à ce genre d'oraison (1).

(1) En cette matière assez obscure et très peu connue, il est impossible de tout expliquer en une seule phrase. Si donc le lecteur ne comprend nos paroles qu'à demi ou pas du tout, qu'il continue tranquillement sa lecture, sans se fatiguer l'esprit. La suite explique le commencement. Il ne tardera pas à voir très

Commençons par en expliquer la nature. Nous l'avons vu : la grâce de la prière est communiquée d'abord à l'intelligence, pour descendre ensuite dans la sensibilité, et finir par entraîner la volonté vers Dieu. C'est la méditation.

Dans l'oraison affective, cette grâce touche à peine l'intelligence. Elle agit directement sur les facultés sensibles. Elle y excite des émotions très vives qui entraînent la volonté vers Dieu et l'embrasent d'un ardent amour de charité.

Mais quand il attire l'âme à l'oraison de foi, le Saint-Esprit ne met aucune idée particulière dans les facultés intellectuelles, il n'excite aucune émotion dans les facultés sensibles. Il va droit à la volonté et il l'atteint, en révélant à l'âme sa présence par une lumière de foi qui se dirige vers la cime de l'intelligence, sans réveiller l'imagination ni les autres facultés inférieures. Se sentant ainsi près de Dieu, la volonté éprouve le besoin de l'aimer et de se donner à lui sans réserve.

Il arrive donc trois choses au moment de cette oraison. Premièrement, l'esprit est frappé d'une sorte de paralysie ; il est dans l'impuissance de s'arrêter aux choses de Dieu, de les

clair en toutes choses, et alors, s'il prend la peine de nous relire, il goûtera ce qui d'abord lui avait paru incompréhensible.

goûter. Avant de prier, on avait une grande force intellectuelle. On étudiait avec plaisir les vérités religieuses. Veut-on prier ? On n'a plus aucune idée en tête. Comme David, on est obligé de dire : « *Ut jumentum factus sum apud te.* — Seigneur, je suis devant vous, comme une bête de somme. » (1)

En second lieu, le même phénomène se produit dans la sensibilité. Le cœur est à sec. Loin d'éprouver des émotions douces et suaves qui le portent vers Dieu, il ressent plutôt de l'éloignement et du dégoût. David avait passé par là, car il disait : « Je suis entré dans votre sanctuaire pour admirer votre puissance et votre gloire. Or, je m'y suis trouvé comme dans un désert, sans chemin et sans eau » (2).

Mais, par contre, la volonté est fortement tirée vers Dieu. Elle a besoin de lui ; elle n'a la paix qu'en s'attachant à lui et en se reposant en lui. Aussi David reste quand même dans ce sanctuaire désert. Après avoir confessé l'hébètement de son intelligence qui le rend semblable à un animal, il ajoute aussitôt : « *Ego te semper tecum.* « Pour moi, je reste toujours avec vous. » Je ne veux pas vous quitter, sous prétexte que je n'ai rien à vous dire.

(1) *Psalm.* LXXII. 13.
(2) *Psalm.* LXII. 3.

Cette impuissance de l'esprit et du cœur n'existe que par rapport à Dieu. On est dans l'impossibilité de trouver quelque bonne pensée, quelque bon sentiment qui aide la volonté à prier. Mais le cœur et l'esprit ne sont nullement frappés d'impuissance du côté des créatures. Au contraire, souvent l'imagination bat la campagne ; la sensibilité éprouve des attraits pour les choses de la terre ; seule la volonté est attirée vers Dieu.

Quand ces trois signes se trouvent réunis, le doute n'est pas possible. Le Saint-Esprit est là. Il donne à l'âme la grâce de la prière, mais il ne la donne plus selon les méthodes précédentes. Si l'âme, égarée par des enseignements trompeurs, veut revenir, coûte que coûte, à l'une de ces méthodes, elle résiste au Saint-Esprit ; elle néglige la grâce qui lui est offerte et elle se fatigue à pure perte pour chercher quelque bonne pensée dans son esprit ou pour exciter dans son cœur quelque sentiment pieux. Saint Paul l'a dit : « Par nous-mêmes, nous ne pouvons pas avoir une bonne pensée qui nous fasse prier ; Dieu seul nous en rend capables » (1). La prière étant l'effet d'une grâce actuelle, quand le Saint-Esprit la donne directement à la volonté, il est ab-

(1) II *Cor.* III. 5.

surde d'aller la chercher ailleurs. Auparavant, il offrait cette grâce à nos facultés intellectuelles et sensibles et il convenait de la recevoir en faisant agir ces facultés. Mais s'il lui plaît de ne plus rien leur donner, il faut les laisser en repos et se contenter de faire agir la volonté qui est favorisée de cette grâce.

Voilà le seul parti à prendre. Tant pis pour les méthodes ordinaires. Le Saint-Esprit étant le maître, nous devons lui obéir. Il nous demande notre volonté toute nue, sans aucune parure de belles pensées ni de dévotion sensible; donnons-lui notre volonté. Unissons-nous à lui, dans cette obscurité de la foi à sa présence, par un regard plein d'amour, de docilité et d'abandon. Restons en paix dans cet état. C'est une prière et même une excellente prière.

Refusera-t-on à Dieu de faire sentir directement son action sur la substance même de l'âme dont il est le créateur ? Le condamnera-t-on, pour arriver à cette substance, à passer d'abord par nos diverses facultés ?... Notre-Seigneur nous l'a promis : « Si nous l'aimons... son Père nous aimera ; les trois personnes divines viendront en nous et fixeront en nous leur demeure » (1). Saint Paul, de son côté, l'affirme à plusieurs reprises : nous sommes

(1) JEAN, XIV, 23.

les temples de Dieu ; le Saint-Esprit habite en nous. — Eh bien ! cela étant, que fera Dieu en nous ? Le condamnerez-vous à faire le mort ?... Quel rôle indigne pour cette souveraine majesté qui est la vie, la puissance, la sagesse et la bonté infinies ?... Et si Dieu est en nous, pour y faire quelque chose, pour nous sanctifier, l'obligerez-vous à exercer son action, à la façon des créatures, qui, placées hors de nous, doivent nécessairement passer par nos facultés extérieures pour pénétrer dans notre intérieur ?... Dans ce cas, Dieu serait en nous inutilement. Quand il voudrait nous donner la grâce de la prière, il devrait en sortir et nous prendre par le dehors. Ah ! laissons-lui sa toute-puissance. Et si, au lieu de sortir de notre âme, il nous attire au dedans de nous-mêmes, pour nous rapprocher de lui par un amour spirituel, n'ayons pas la folie de lui résister.

Dans cette oraison, dit le P. Surin, « l'âme connaît ce que Dieu est ; voire même, elle le goûte par un *contact* divin, dont les mystiques parlent ; qui est une notion surnaturelle par laquelle l'âme sait ce que c'est que Dieu, non pour l'avoir vu, mais pour l'avoir touché. Car, entre les sens spirituels, le tact est le plus délicat, quoique parmi les corporels, il soit le plus grossier. »

Il ajoute : « Cette expérience de Dieu donne une perception de lui plus exquise et plus approchante de lui qu'aucune chose. C'est ce que voulait dire saint Paul par les paroles suivantes adressées à l'Aréopage : « Si tant est qu'on parvienne à le toucher ou à le trouver, puisqu'il n'est pas fort éloigné de nous. » (1)

M. l'abbé Saudreau, qui a traité ces matières avec une compétence hors ligne, n'aime pas les expressions de *contact de substances*. Il admet seulement ce contact entre l'âme et la divinité dans des cas fort rares ayant le caractère du miracle. Il expose ses idées à ce sujet dans *La Vie d'union* (pp. 568-571). Ses raisons nous auraient convaincu, s'il avait expliqué la manière d'agir du Saint-Esprit dans l'oraison de foi ordinaire. Quand l'action de Dieu s'exerce sur nous à l'aide d'images, d'espèces, soit naturelles, soit surnaturelles, nos facultés sont mises en mouvement. L'esprit réfléchit. Dans les visions, il s'enrichit de connaissances distinctes supérieures à nos connaissances communes. Mais quand Dieu délaisse ces puissances pour agir directement sur notre volonté, quel est son mode d'action ?...

Si nous nous en tenons aux enseignements de saint Jean de la Croix, ce mode est le contact de substance à substance. Il dit en

(1) Act. XVII. 27. — *Traité de l'Amour de Dieu*, l. III. ch. VI.

effet dans la *Vive Flamme d'amour* (1) : Cette brûlure « est un attouchement de *la Divinité, à la substance même de l'âme, sans l'intervention d'aucune forme ou d'aucune figure naturelles, formelles ou imaginaires.* »

Le saint avait écrit dans le même sens, au *Cantique spirituel*, strophe XIX, au vers « *Tournez votre face vers les montagnes* » :

« Il faut désormais (à l'Épouse) une communication de l'essence divine, *indépendante de tout intermédiaire*, et par laquelle l'âme se voie avec certitude remplie d'une parfaite connaissance de la divinité, connaissance fort éloignée, assurément, de tout ce qui est sentiment ou accident, puisque c'est *un attouchement immédiat de substance à substance entre l'âme et Dieu.* »

On le voit par ces deux textes : si vous supprimez les intermédiaires qui sont les formes ou espèces créées soit naturelles, soit surnaturelles, l'action de Dieu sur l'âme se produit par le contact immédiat de substance à substance.

De tels contacts peuvent varier entre eux à l'infini. Il y en a d'extrêmement légers qui donnent à l'âme un faible amour de Dieu. D'autres sont très profonds. Ils font dans l'âme, selon le langage de saint Jean de la

(1) *Œuvres*, t. IV, p. 496. Strophe IV, vers. II.

Croix, une grande plaie d'amour, une brûlure immense. Tel fut celui qui fit dire à saint François : « L'amour m'a mis dans le feu : *in fuoco l'amor mi mise ; in fuoco l'amor mi mise.* » — Entre ces contacts extrêmes, il y a différence de degré, d'intensité, il n'y a pas de différence essentielle.

Pareillement, pour révoquer en doute la réalité de ces contacts substantiels, on ne saurait alléguer la variété des objets de la contemplation. M. l'abbé Saudreau semble croire que, si un contact des substances est la cause de l'oraison de foi, cette oraison doit se faire nécessairement sur la présence de Dieu dans notre âme. Cette conclusion ne nous paraît pas rigoureuse ; car, si dans la méditation la connaissance spéculative précède l'amour, dans la contemplation l'amour précède ce genre de connaissance. Or, pour produire cet amour, rien n'est comparable au contact des substances, aux caresses, aux embrassements. Les contacts de Dieu ont pour cela une efficacité prodigieuse, puisqu'il est écrit de lui : « Le Seigneur votre Dieu est un feu dévorant. — *Dominus Deus tuus ignis consumens est.* » (1) Dès qu'il nous touche, il nous brûle d'amour plus ou moins, selon la force de son attachement.

(1) *Deut.* IV. 24.

Mais l'amour est essentiellement libre dans ses opérations. Il peut donc user de sa liberté pour contempler Dieu, comme il le veut, selon l'attrait du moment. Tantôt ce sera en lui-même et tantôt au dehors, soit dans l'Eucharistie, soit dans la Passion, soit ailleurs. Il contemplera à son gré la bonté ou la justice de Dieu, ou tel autre de ses attributs. Ces variétés d'objets ne font rien à l'origine de l'amour, cause de la contemplation. Puisque cet amour est né dans le cœur spontanément, sans aucun travail de l'esprit, on ne voit pas pourquoi on refuserait de l'attribuer à une touche divine. Des opérations postérieures à la grâce qui a produit l'amour contemplatif ne sauraient changer le caractère de cette grâce (1).

(1) Ce contact de substance est une question philosophique très délicate que nous n'avons nullement l'intention de trancher. Nous nous contentons de citer les paroles du Père Surin et de saint Jean de la Croix, en laissant à chacun la liberté de les interpréter à sa manière.

— La réserve du P. Ludovic sur cette question de contact des substances est pleine de sagesse. Cette question, traitée seulement par les auteurs modernes, repose sur l'affirmation formelle des mystiques que dans l'union de l'âme à Dieu, dans la contemplation, il y a touche divine, comme il y a paroles substantielles et lumière expérimentale.

Rappelons que les créatures corporelles se localisent et se touchent à l'aide de la matière déterminée par la quantité. Les substances spirituelles se localisent, au contraire, par leur action. L'Ange est là où il agit. Dans l'ordre naturel, Dieu agit comme

Les enseignements exposés dans ce chapitre sur l'oraison de foi et ceux qui vont remplir les chapitres suivants, ne sont pas sortis de l'imagination des auteurs mystiques. Ils sont le résultat de leurs observations faites sur ce qui s'est passé dans leur âme et dans l'âme de leurs disciples. Nous sommes ici sur le terrain des faits. Or, on ne révoque pas les faits en doute, quand ils sont attestés par des témoins innombrables qui ont fait des enquêtes sérieuses et dont le caractère mérite une confiance absolue.

Eh bien ! depuis que l'esprit de prière a été répandu sur l'Église le jour de la Pentecôte, des milliers d'âmes se sont sanctifiées en priant. Beaucoup ont rendu compte de leur manière de s'unir à Dieu dans la prière. Or, il résulte de leur témoignage que l'oraison de foi a toujours été commune parmi les fidèles adonnés à la piété. Nous allons bientôt en fournir la preuve. Mais nous devons continuer d'abord à mieux expliquer la nature de cette oraison. Ce sera l'objet du chapitre suivant et du chapitre XII.

cause première avec l'âme qui agit comme cause seconde. De même dans l'ordre surnaturel, mais alors par l'intermédiaire de la grâce. La touche divine dans la contemplation, c'est donc l'action immédiate de Dieu sur la volonté par la grâce seule sans autre intermédiaire. (Note du P. Ubald).

CHAPITRE X

Les divers noms de l'oraison de foi

L'oraison de foi a eu la bonne ou la mauvaise fortune d'être désignée par un grand nombre de noms différents. Cela tient à sa nature mystérieuse. De prime abord, il n'est pas très facile de comprendre en quoi elle consiste. Aussi les saints, pour en donner une idée plus juste, ont-ils cherché le nom qui correspondait le mieux à leur manière de sentir et aux dispositions de leurs disciples.

De là, une grande variété de mots pour dire au fond la même chose. Cela déroute les esprits superficiels. Mais les esprits sérieux, réfléchis, trouvent dans cette variété un secours puissant pour arriver plus vite à une parfaite intelligence de ce sujet si délicat. Nous allons énumérer ces diverses appellations de la même chose, en faisant suivre chacune d'elles de courtes explications.

Inutile de rien ajouter sur le mot d'*oraison de foi*. On l'a vu par ce qui précède : le mot de foi est pris dans un sens général. C'est

la foi à Dieu présent, à toutes les vérités qui sont en lui ou à une vérité considérée dans son ensemble, sans réflexion spéciale. « C'est, dit Bossuet, une simple vue, regard ou attention amoureuse en soi, vers quelque objet divin... L'âme, quittant le raisonnement, se sert d'une douce contemplation qui la tient paisible, attentive, susceptible des opérations et impressions divines que le Saint-Esprit lui communique : elle fait peu et reçoit beaucoup ; son travail est doux et néanmoins plus fructueux ; et comme elle approche de plus près de la source de toute lumière, de toute grâce et de toute vertu, on lui en octroie aussi davantage (1).

Après le nom d'*oraison* de foi, le nom le plus généralement reçu est celui de *contemplation*, auquel on ajoute souvent le mot « obscure ». Contempler se dit par opposition à raisonner, analyser, réfléchir, etc. Au lieu de regarder un objet en détail, par le menu, on jette les yeux sur son ensemble et on les tient fixes, immobiles, dans un sentiment d'admiration. Ainsi, dans la contemplation, on ne fait aucune réflexion particulière, aucun raisonnement, ni sur Dieu, ni sur Jésus-Christ, ni sur tout autre objet religieux. Dieu est là ; on a le sentiment, la certitude de sa présence ;

(1) *Manière courte et facile.* III.

on le regarde dans l'obscurité de la foi. Cela suffit pour l'intelligence. Le cœur fait ensuite le reste du travail.

On dit contemplation « *obscure* » précisément parce qu'on ne cherche pas la lumière. On parle à Dieu, souvent par un simple regard plein de respect et d'amour : « Trinité sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, vous êtes présent à mon âme. Je vous crois, je ne cherche pas à vous voir. Vous me voyez et vous m'entendez ; cela me suffit. Permettez à mon cœur de vous aimer, de vous adorer, etc. » L'oraison continue de cette manière, ordinairement sans formuler aucune phrase, par des mouvements tranquilles du cœur, qui se donne et se redonne sans cesse à son Dieu.

Si l'objet de la contemplation est Jésus-Christ, la Sainte Vierge, etc., le procédé est le même. On regarde Jésus-Christ sur la croix, dans la crèche, dans l'Eucharistie... On regarde Marie en Dieu ou Dieu en Marie... Mais le regard est simple, exempt de curiosité ; on ne va à la recherche d'aucun détail. C'est un acte de foi à la présence de Celui qui doit s'emparer de notre cœur. Qu'importe l'obscurité dans laquelle il se trouve ? On ne cherche pas à s'instruire, mais à aimer. Or, les ténèbres de la nuit sont plus favorables à

l'amour que la lumière éblouissante du soleil.

L'oraison de foi est donc justement appelée « contemplation obscure ». On l'appelle encore oraison « *d'attention amoureuse* à Dieu présent ».

Ici l'attention doit s'entendre selon les explications qui précèdent. On ne voit pas Dieu ; mais on a le sentiment intime de sa présence, et on s'unit à Lui, non avec une attention curieuse de l'esprit, mais par une attention amoureuse du cœur. Quand on embrasse un ami, si on l'aime bien, on le tient longtemps dans ses bras. Nous agissons ainsi avec Dieu en multipliant les étreintes de notre amour pour Lui.

L'oraison de foi porte aussi le nom d'oraison de « *recueillement* ». Il ne s'agit pas du recueillement extérieur, nécessaire à toute espèce d'oraison, même à la méditation. Il s'agit d'un recueillement intérieur. Sainte Thérèse décrit cette oraison longuement dans le *Chemin de la perfection* et elle dit : « L'âme alors recueille toutes ses puissances. » Si le sentiment de la présence divine atteint à la fois la volonté, le cœur et l'esprit, le recueillement est alors complet et il est extrêmement suave. Toutes les abeilles, c'est-à-dire toutes nos facultés, sont rentrées dans la ruche où elles se nourrissent de miel. L'âme, séparée

des créatures et perdue en Dieu, goûte en Lui un bonheur extrême. Mais dans la contemplation ordinaire, il n'est pas en notre pouvoir de donner ainsi aux facultés inférieures ce calme et ce recueillement. La volonté seule a la force de se désintéresser de ce qui passe dans la nature sensible et dans l'intelligence. Elle se retire, se cache dans le sein de Dieu, et montant vers la partie supérieure de l'âme, sur la cime de l'esprit, elle y reste avec Lui dans une solitude profonde. Toutefois, le recueillement, tel qu'il est décrit par sainte Thérèse, n'est souvent qu'une oraison affective.

Sous le nom de « *repos* » ou de « *quiétude* », on entend aussi l'oraison de foi. Comme pour le recueillement, on peut signaler ici un repos général de toutes nos facultés, une quiétude complète de notre âme, absorbée tout entière dans les douceurs de l'amour divin. Portée à ce degré, si la quiétude dure longtemps, elle se rapproche du miracle ; nous en parlerons plus tard. Mais il y a une oraison de quiétude ordinaire, où le repos de l'âme est partiel. Il existe seulement dans la volonté. Les autres facultés sont abandonnées à leur état naturel et peuvent être livrées à des tentations très pénibles. En effet, quand la volonté se prête docilement à la grâce de la

prière qui lui est offerte par le Saint-Esprit, elle est remplie aussitôt par un grand sentiment de paix intérieure. « Paix aux hommes de bonne volonté » (1), chantèrent les anges à la naissance de Notre-Seigneur. Au contraire, disait Job (2) : « Qui donc, ayant résisté à Dieu, a jamais joui de la paix ? » — Le secret de la paix de l'âme est là tout entier : obéir à Dieu, se laisser conduire par Lui en toutes choses avec une docilité d'enfant. Quand donc la volonté, durant la contemplation obscure, se livre à Dieu par amour, entièrement, sans aucune réserve, elle n'est pas seulement bonne, elle est parfaite. Aussi entre-t-elle tout de suite dans un profond repos, et cette quiétude subsiste, quand même l'esprit serait harcelé par les distractions les plus fatigantes, quand même la sensibilité serait en proie aux sécheresses et aux dégoûts.

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, expliquant l'oraison des Visitandines, disait : « *C'est une oraison d'une très simple unité et unique simplicité de présence de Dieu, par un entier abandon d'elles-mêmes à sa sainte volonté et au soin de sa divine Providence.* »

L'oraison de foi est tout cela et n'est pas

(1) Luc. II. 14,
(2) Job. IX. 4.

autre chose. Il y a un regard simple fixé uniquement sur Dieu présent à l'âme, avec un abandon complet à Lui par un amour sans réserve et une confiance filiale. La description que fait sainte Jeanne de Chantal de l'oraison de foi concorde parfaitement avec la signification des autres noms énumérés dans ce chapitre. L'appellation varie ; mais la chose est la même.

Il reste une dernière appellation, celle de « *Théologie mystique* ». Nous allons l'expliquer dans le chapitre XII. Une observation tout à fait erronée d'un auteur moderne nous oblige à le faire avec quelque longueur. D'après lui, la contemplation obscure ou oraison de foi serait un progrès du côté de la volonté, mais non du côté de l'intelligence, car, dit-il, si on ne creuse pas un sujet par la méditation, on n'apprend presque rien durant l'oraison et on ne doit guère espérer que Dieu y suppléera. Il ne vient pas alors, comme un professeur, enseigner des vérités nouvelles. Il se contente de nous aider à nous souvenir des vérités acquises. Toutefois, ajoute cet auteur, comme on peut s'instruire en d'autres moments, cette oraison de foi n'en est pas moins excellente.

Nous verrons bientôt ce qu'il y a de vrai

dans cette observation. Mais comme nous allons entrer en plein mysticisme, il est indispensable de donner d'abord quelques explications sur la terminologie dont on use dans cette science.

CHAPITRE XI

Explications nécessaires.

« Nous prononçons les mêmes mots, disait Mme Swetchine, mais nous ne parlons pas la même langue. » Exemple : un domestique annonce à son maître qu'un jeune homme veut lui parler. — « Qui est-il ? dit le maître, allez lui demander sa carte. » — Le domestique revient en disant : « Ce jeune homme n'a pas de carte ; mais il paraît qu'il sort des *hospices*. » — Ah ! eh bien ! faites-le venir ». — Le jeune homme entre en disant : « Je me présente à vous sous les *auspices* de votre ami... »

Si ce jeune homme avait remis un mot d'écrit au domestique, la différence d'orthographe entre les mots *hospices* et *auspices* aurait empêché le malentendu. Mais combien de mots conservent la même orthographe, tout en prenant des significations différentes ! La chose est inévitable quand on les emploie

en même temps dans le langage ordinaire et dans la langue spéciale aux sciences, aux arts et aux métiers. Ainsi *cheville* indique tantôt un os de la jambe, tantôt un morceau de bois pour boucher un trou, tantôt un mot inutile dans un vers ; etc. Pour comprendre un auteur, il est donc indispensable de connaître exactement la signification qu'il attache aux paroles dont il se sert. Sinon, on risque de lui faire dire ce qu'il ne pense pas et on s'expose à ne pas saisir ce qu'il pense.

Plus une science s'éloigne des connaissances vulgaires, plus elle a besoin d'une terminologie qui fixe par des mots particuliers les divers éléments dont elle se compose. On peut le voir par l'exemple de la médecine, de la chimie, etc. Faute d'un vocabulaire spécial, il faudrait recourir perpétuellement à des périphrases, à de longues descriptions, ce qui alourdirait le style et nuirait même à la clarté du discours.

Or, le mysticisme est dans ce cas. Ce n'est pas une science vulgaire. Il traite d'actes humains peu communs et si ces actes n'étaient pas désignés par des termes précis ayant une signification spéciale, on aurait la plus grande peine à s'en faire une idée juste et vraie.

On s'en rendra compte en comparant les

actes intérieurs de la contemplation avec ceux que nous produisons dans les oraisons inférieures. Nous allons faire cette comparaison ; mais auparavant analysons en peu de mots les opérations ordinaires de l'âme pour en bien comprendre la nature.

D'après un axiome de philosophie, toute volonté est précédée d'une connaissance. *Nil volitum nisi praecognitum.* Or, plusieurs espèces de connaissances exercent leur influence sur cette faculté. Les premières de toutes et les moins nobles sont celles qui procèdent des sens. Avant l'usage de la raison, les enfants n'en ont pas d'autres. Ils veulent prendre tout ce qui charme leurs yeux ; ils veulent manger tout ce qui tente leur gourmandise. Cette connaissance ne diffère pas beaucoup de l'instinct des animaux. Les actes qu'elle produit, manquant de raison, ne sont pas encore des actes humains. Nous en parlerons cependant parce que les sens continuent à nous donner des connaissances après le développement de la raison. Ils excitent en nous des appétits qui trop souvent entraînent la volonté, quoiqu'ils ne soient pas raisonnables.

Entre les connaissances produites par les sens et les connaissances purement intellectuelles, il y a celles qui viennent de l'imagi-

nation. Cette faculté tient à la fois du corps et de l'esprit. Combinant les images et autres impressions sensibles de la nature, elle s'efforce d'entraîner la volonté, en lui offrant mille représentations intérieures faites pour la séduire. C'est une source inépuisable d'illusions et de péchés.

Au-dessus de l'imagination, nous avons la raison. Cette faculté examine les idées, les approfondit, les coordonne, en tire des conclusions et forme des discours. C'est elle qui devrait régler les actes de la volonté conformément à la loi de Dieu. Malheureusement, elle se laisse sans cesse aveugler par des passions criminelles et pousse la volonté à faire le mal.

La foi vient au secours de la raison, en lui apportant des lumières supérieures révélées de Dieu qui rectifient ses jugements. Mais ces lumières, quand elles sont livrées d'une manière distincte à l'examen de la raison, peuvent être altérées par les réflexions que suggèrent les désirs de la chair et les égarements de l'imagination.

Enfin, au-dessus des sens, de l'imagination et de la raison qui permettent à l'âme de s'enrichir de connaissances particulières, il y a une intelligence supérieure, appelée la

cime de l'esprit. Celle-ci contemple les idées dans leur simplicité et dans leur pureté sans les soumettre à l'analyse. Elle les considère d'un seul regard et tout entières. Si elles sont bonnes, elle les admire et elle excite la volonté à les aimer.

Tel est, pour ainsi dire, le mécanisme des actes humains. Telles sont les relations de l'intelligence et de la volonté. Pour s'instruire, l'âme a trois facultés intellectuelles qu'on peut appeler *inférieures*, et une faculté *supérieure* ou cime de l'esprit qui est l'intelligence elle-même. La volonté marche à la suite des lumières qui lui arrivent par une de ces quatre portes.

Ceci posé, revenons au mysticisme. Que fait Dieu pour nous attirer à lui ?

Il se tient à la porte de notre âme et il frappe. — « *Ecce sto ad ostium et pulso.* » — (1) Si nous lui ouvrons, il nous excite à penser à Lui, à l'aimer et à lui soumettre notre volonté, afin qu'il nous conduise à notre bonheur éternel. Ces excitations constituent la grâce de la prière. Nous l'avons dit précédemment (ch. III) : la miséricorde infinie de Dieu offre libéralement et fidèlement cette grâce à tous les hommes. Beaucoup résistent à son appel.

(1) *Apoc.* III. 20.

Ils refusent d'ouvrir la porte de leur cœur. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ces âmes. D'autres, heureusement, reçoivent avec docilité cette grâce, et alors que se passe-t-il ?

Un autre axiome de philosophie dit : « *Quidquid recipitur, ad modum recipientis recipitur* ». c'est-à-dire : le contenu prend la forme du contenant. L'eau versée dans un vase, si ce vase est rond ou carré, prend l'une ou l'autre de ces deux formes. Or, parmi les hommes qui correspondent à la grâce de la prière, beaucoup vivent par les sens Leur volonté est, pour ainsi dire, enchaînée aux émotions sensibles de leur nature Pour ceux-là, l'Église, conduite par le Saint-Esprit, a établi les pompes du culte extérieur. Elle multiplie les cérémonies, les chants, la musique, les tableaux, toutes les merveilles de la sculpture et de l'architecture, dont l'effet est d'élever vers Dieu les esprits et les cœurs sensibles à ce genre d'impressions.

Voilà une première manière de prier. Quand des âmes y prennent goût et en contractent l'habitude, Dieu les excite à une prière supérieure. Il s'est incarné pour se rendre visible et devenir ainsi notre modèle. Nous avons le devoir de le considérer, pour l'imiter, à l'exemple de saint Paul qui disait : « Soyez mes imi-

tateurs, comme je le suis de Jésus-Christ » (1). Ici, les sens cèdent la place à l'imagination. C'est elle qui, en reproduisant en nous les exemples du Dieu fait homme, en le suivant depuis la Crèche jusqu'à son Ascension, réussit à nous le faire admirer, à nous le faire aimer et à nous attacher à son service.

Vient ensuite le tour de la raison. Jésus-Christ ne s'est pas contenté de nous donner des exemples. Il y a joint des enseignements. L'Évangile est plein de paroles sublimes proposées à nos réflexions. Il est nécessaire de les approfondir pour arriver à les bien connaître. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'exige, quand il dit : « Si vous demeurez dans ma parole, vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres » (2). Quand les âmes se montrent de plus en plus dociles aux appels de la grâce, elles arrivent à cette troisième manière de prier. C'est la méditation proprement dite.

Elle est supérieure aux deux prières précédentes, en ce sens que l'âme s'élève de plus en plus au-dessus des choses corporelles. Elle entre davantage dans le domaine de la vérité pure, de la sagesse céleste qui doit la con-

(1) I. *Cor.* IV. 16.
(2) Jean VIII. 31, 32.

duire jusqu'à Dieu. Dans cette ascension vers le ciel, elle a monté le premier degré, en s'appuyant sur les sens ; elle a franchi le deuxième, en usant de son imagination. Maintenant, la raison la porte dans le sein des vérités qui sortent de la bouche de Jésus-Christ comme autant de rayons lumineux. Mais la raison ne saurait s'élever plus haut. Car, au-dessus de ces rayons, il y a Dieu lui-même qui *habite une lumière inaccessible* (1).

L'âme devra-t-elle s'arrêter où s'arrête la raison ? Si l'éclat de la gloire divine aveugle notre esprit, ne pouvons-nous pas fermer les yeux, accepter par la foi l'infini qui nous écrase, nous rapprocher ainsi de Dieu dans les ténèbres, afin de sentir mieux sa présence et d'arriver à l'aimer de plus en plus ?...

Ah ! si aucune grâce ne nous aide à faire cette ascension, nous en sommes incapables. Sans la grâce, nous ne pouvons pas même *avoir une bonne pensée, formuler une bonne demande, prononcer utilement le nom de Jésus* (2). Mais puisque Dieu accorde si volontiers la grâce de la prière, en attirant les âmes à lui, d'abord par les sens, puis par l'imagination, ensuite par la raison, pourquoi n'accorderait-il

(1) I. *Tim.* VI. 16.
(2) II *Cor.* III. 3 ; *Rom.* VIII. 26 ; I *Cor.* XII. 3.

pas cette grâce à l'intelligence, en l'aveuglant par le sentiment de sa présence et de sa grandeur infinie, et en nous pénétrant ainsi par la chaleur de son amour ?

Il le fait certainement, d'après le témoignage unanime des mystiques. Quand une âme a cherché Dieu avec persévérance par la voie de la méditation, si, perdant la possibilité de méditer, elle se sent néanmoins attirée de plus en plus à la prière, cette âme ne tarde pas à devenir contemplative. Elle se met à aimer Dieu dans les ténèbres de la foi. Elle prie alors d'une façon secrète, mystérieuse ou mystique. Telle est la contemplation obscure ou l'oraison de foi dont nous venons de parler dans les deux chapitres précédents.

On le devine d'après cet exposé : les actes de l'oraison de foi ne ressemblent nullement aux actes de la méditation ou de l'oraison affective. Comment en faire connaître la nature, pour l'utilité des âmes que Dieu attire à cette manière de prier ? S'il fallait en croire certains auteurs, la chose serait impossible, car ces auteurs regardent la contemplation comme une oraison tout à fait extraordinaire. c'est une sorte de miracle dû à l'opération de Dieu seul. L'homme n'y peut rien. Or,

il serait insensé de vouloir décrire les opérations miraculeuses de Dieu.

Ainsi Rodriguez, n'admettant pas de milieu entre la méditation ordinaire et la contemplation miraculeuse, dit de cette dernière : « C'est une chose qui est tellement au-dessus de la portée et de la conception de l'esprit humain, que nous ne pourrons jamais ni l'enseigner, ni la comprendre. C'est pourquoi, ce n'est pas sans raison qu'on a repris et même défendu certains auteurs, qui, se figurant qu'il peut y avoir des règles pour rendre infailliblement contemplatif, se sont voulu mêler d'enseigner ce que personne ne peut jamais apprendre, et de réduire en art ce qui est entièrement au-dessus de l'art et de la nature ». (1)

Certes, si toute contemplation avait le caractère du miracle, on pourrait soutenir à la rigueur la thèse de Rodriguez pour ce qui regarde les simples fidèles. On ne le pourrait pas pour les prêtres qui ne doivent rien ignorer de la science sacrée, qui ont l'obligation de la défendre contre l'erreur et qui ont des responsabilités, même avec les extatiques. Mais il y a une contemplation qui ne présente absolument rien de miraculeux. Nous le prou-

(1) *Traité de la Perfection chrétienne. De l'oraison.* Ch. VI.

verons longuement dans les chapitres XIII, XIV et XV. Un grand nombre de saints ont donné à son sujet des enseignements très détaillés et très précis.

Nous les reproduisons dans notre livre. Aucun d'eux n'a prétendu qu'on pouvait rendre les âmes *infailliblement* contemplatives. Mais ils ont cru faire un grand acte de charité, en enseignant aux âmes les moyens de ne pas résister à la grâce de la contemplation, quand il plaît à Dieu de la leur accorder.

Ils avaient appris en effet, par l'expérience, que souvent on résiste de bonne foi aux inspirations du Saint-Esprit. Des âmes qui seraient devenues contemplatives, en suivant les mouvements de la grâce, au lieu d'avancer ont reculé, faute de savoir se conduire. Ils en ont eu compassion. Ils ont écrit des livres pour les instruire. D'après eux, si on ne peut pas acquérir avec certitude la faveur de la contemplation, on peut la désirer, se préparer à la recevoir, en écartant les obstacles qui l'empêcheraient d'arriver jusqu'à nous ; on peut même la demander, sans aucun orgueil et sans aucune présomption.

Certes, si toute contemplation avait le caractère du miracle, les saints auraient pensé et parlé autrement. Ils auraient partagé le

sentiment de Rodriguez qui dit encore : « Non seulement on ne saurait bien exprimer ce que c'est que cette oraison, ni l'enseigner aux autres, mais personne même ne doit chercher à s'y élever si Dieu lui-même ne l'y élève, parce qu'autrement ce serait un sentiment d'orgueil et de présomption par lequel on mériterait d'être privé de la grâce de l'oraison ordinaire et de demeurer entièrement à sec. » (1)

Évidemment Rodriguez se trompe, car un grand nombre de saints placés par l'Église sur les autels, et quantité de savants personnages morts en odeur de sainteté ont enseigné le mysticisme (2). De tels auteurs étant incapables de nous donner de mauvais conseils, nous pouvons étudier sans crainte leurs enseignements. Nous le devons même par respect pour eux et par respect pour Dieu, sous le regard de qui ils ont composé leurs pieux ouvrages. On peut en être certain, si ces livres étaient dangereux, ou simplement inutiles, jamais ils ne seraient sortis de la plume d'aucun saint.

Quelques mystiques ont pensé rendre leurs enseignements plus précis, en cherchant dans

(1) *La Perfection chrétienne.* loc. cit.
(2) Voir notre dernier chapitre XXII.

le grec ou le latin des termes savants qui fixeraient clairement leurs pensées. C'est le procédé reçu en beaucoup de sciences. Mais la tentative de ces mystiques a été tournée en ridicule et elle n'a pas réussi. Rodriguez se moque de ces auteurs.

Écoutons-le :

« Après tout, dit-il, ces anagogies mystérieuses, ces transformations de l'âme, ce silence de toutes les facultés, cet anéantissement, cette union immédiate, cette profondeur de Thaulère et tous les autres termes de cette nature, que veulent-ils dire ? Quelqu'un y comprend-il quelque chose ? Pour moi, j'avoue franchement que je n'y comprends rien. Il y a même cette différence, disent très bien quelques-uns, entre cette science divine et les autres sciences, que dans les autres, avant de les acquérir, il faut en entendre les termes, au lieu que dans celle-ci, on n'en entend point les termes, jusqu'à ce qu'on la possède parfaitement. Dans les autres, la théorie précède la pratique. Dans celle-ci, la pratique marche devant la théorie. » (1)

Si Rodriguez n'a rien compris au langage des mystiques ; si d'autres lecteurs n'ont pas

(1) *La Perfection chrétienne*, loc. cit. Reste la question de savoir si ces passages de Rodriguez sont très authentiques.

réussi à le comprendre mieux que lui, est-ce bien la faute des auteurs qui ont enseigné cette science ? Il y a sans doute, dans le mysticisme, certains phénomènes dont l'expérience donne seule une intelligence parfaite ; nous en reparlerons plus tard. La connaissance de ces phénomènes ressemble aux connaissances qui nous arrivent par le goût, par l'odorat et par les autres sens. Si, avant d'avoir mangé un fruit, on ne peut pas en connaître parfaitement la saveur, on peut néanmoins en savoir quelque chose en croyant ce que disent ceux qui l'ont mangé. Il suffit de bien comprendre le sens de leurs paroles.

Il en est de même à l'école des mystiques. Mais il est nécessaire de faire ici une observation importante. En condamnant les auteurs mystiques à écarter les termes savants empruntés au grec ou au latin, en les obligeant à se servir des termes usités dans la langue vulgaire, on les a forcés à donner à ces termes une signification spéciale qui réponde exactement à leur pensée. Il est donc indispensable, quand on lit ces auteurs, de chercher d'abord le sens qu'ils attachent à certains mots.

Ainsi saint Jean de la Croix, tout le long de ses œuvres, ne cesse d'attribuer l'union

divine à la foi, à l'espérance et à la charité. Mais il ne parle pas de la foi qui *médite* en détail les vérités de la révélation, il parle de la foi générale et obscure qui *contemple Dieu en lui-même*. La foi qui médite rend à l'âme les plus grands services. Cependant, au lieu de l'élever jusqu'à l'union divine, elle pourrait être un obstacle à cette union. Aussi saint Jean de la Croix enseigne-t-il *qu'il faut défendre de méditer* aux âmes qui sont attirées à la contemplation. (1)

En lisant le grand mystique espagnol, il faut faire la même distinction pour l'espérance et pour la charité. L'espérance unit notre âme à Dieu, non quand elle nous fait espérer quelque bien particulier, fût-ce même une vertu ; mais quand elle nous fait soupirer vers Dieu, avec l'espoir de le posséder. La charité à son tour commence bien à nous unir à Dieu chaque fois que nous conformons notre volonté à la sienne par l'observation de ses commandements. Toutefois, l'union divine complète exige un mouvement de notre cœur

(1) Dans *la Vive Flamme d'amour*, Strophe III, paragraphe 5. Cette défense est uniquement pour le temps de la contemplation. En dehors de ce moment, les âmes contemplatives méditent sans cesse les vérités révélées. On peut leur appliquer cette parole de David : « *Heureux l'homme qui a mis sa volonté dans la loi du Seigneur ; il la méditera le jour et la nuit.* » (Ps. I, 1, 2.)

qui nous élève directement jusqu'à Dieu pour l'aimer et nous reposer dans son sein. C'est ainsi que nous trouvons la paix intérieure avec une conformité parfaite de notre volonté à la volonté divine.

Telle est la signification spéciale donnée par saint Jean de la Croix aux trois vertus théologales. Si on oublie ce point capital, on s'expose à lire les œuvres du saint sans y rien comprendre. Mais si, quand il parle de la foi, on entend la foi générale et obscure qui contemple Dieu présent dans notre âme ; si on attache la même signification générale aux mots *espérance* et *charité*, alors la doctrine du saint devient très compréhensible. On peut l'admirer, la goûter et la mettre en pratique.

Pour éviter à nos lecteurs des méprises regrettables, nous allons préciser le sens de diverses expressions qui reviennent souvent sous notre plume.

Voici par exemple une de nos propositions :

« Dans l'oraison de foi, Dieu ne donne rien aux facultés intellectuelles et sensibles. Il offre uniquement la grâce de la prière à la volonté. »

On se méprendrait gravement si, d'après cette proposition, on nous faisait dire que

la volonté, dans la contemplation, agit sans aucun concours de l'intelligence. Elle est privée du concours des facultés intellectuelles *inférieures* ; elle prie sans demander aucune connaissance aux sens, à l'imagination, ni même à la raison. Mais elle conserve l'usage de l'intelligence supérieure ou cime de l'esprit. C'est là que se produit l'acte de foi obscure à la présence intime de Dieu, comme nous avons soin de le rappeler souvent, et c'est là aussi qu'aboutissent les connaissances expérimentales des perfections divines produites par l'amour dont la volonté est embrasée.

Expliquons ceci par une comparaison. Vous vous trouvez la nuit au milieu des ténèbres les plus épaisses, dans un endroit où il vous est rigoureusement interdit de parler. Tout à coup, un ami, se rapprochant de vous sans bruit, vous embrasse tendrement et vous dit à l'oreille : « C'est moi. » — La caresse de cet ami produit aussitôt dans votre esprit la certitude de sa présence, et elle remplit votre cœur de sentiments d'affection. Mais c'est tout. Vous n'ouvrirez pas les yeux pour le voir, puisque vous êtes dans les ténèbres. Vous n'engagerez pas de conversation avec lui, puisque le silence vous est commandé. Vous vous contenterez de lui rendre ses em-

brassements. Là se borneront les actes de votre intelligence et de votre volonté.

Eh bien ! dans l'oraison de foi, Dieu fait sentir sa présence à notre âme de la même manière. D'après saint Jean de la Croix, il le fait par un contact des substances, sans images (1). Comme l'embrassement de cet ami, un pareil contact donne à l'esprit la certitude de la présence divine et il enflamme d'amour la volonté. Nos autres facultés ne sont pas touchées par la grâce de Dieu. Elles restent dans les ténèbres et dans le vide. Ne recevant rien, elles ne coopèrent pas à la prière. La volonté seule est excitée directement à prier par l'attouchement divin.

L'activité de l'âme se concentre dans les hauteurs de l'esprit et de la volonté. Pendant ce temps, les facultés inférieures de l'âme ne sont pas dans un état passif, puisque la grâce de Dieu n'y met rien. Elles sont abandonnées à leur état naturel. Si une âme a bien pratiqué la mortification intérieure, ces facultés pourront rester calmes durant la contemplation qui deviendra alors très facile et très douce. Si, au contraire, on s'est abandonné à diverses immortifications, les facultés inférieures en auront ressenti une agitation qui

(1) Voir plus haut notre ch. IX.

troublera l'oraison de foi, la rendant aride et pénible, surtout quand le démon vient les agiter un peu plus.

Quant à l'intelligence supérieure et à la volonté, la grâce de la prière leur est donnée avec modération, comme elle est donnée aux facultés inférieures quand Dieu nous invite à méditer. Pour correspondre à cette grâce, durant la contemplation obscure, la cime de l'esprit doit renouveler de temps en temps l'acte de foi à la présence de Dieu, et la volonté doit se maintenir dans l'amour par des actes tout spirituels dont nous parlerons plus tard. Il y a donc là une activité spirituelle d'une extrême simplicité qui ne ressemble en rien aux opérations des facultés intellectuelles et sensibles, telles qu'on les fait dans la méditation et dans l'oraison affective.

Souvent, pour la rapidité du discours, les mystiques désignent d'un seul mot les actes de la contemplation, les attribuant soit à la volonté, soit à l'esprit. Mais, en se contentant de nommer une faculté, ils sous-entendent toujours celle dont ils ne parlent pas. C'est au lecteur de s'en souvenir, s'il ne veut pas se méprendre sur leurs enseignements.

Nous devons nous expliquer aussi sur le sens des mots *naturel, commun, ordinaire,* que

nous employons souvent, en parlant de l'oraison de foi.

Dans le langage théologique, le mot *naturel* est pris par opposition à *surnaturel*. Il signifie tout ce qui ne dépasse pas les forces de la nature. Les actes accomplis par esprit de foi, avec le secours de la grâce, sont au contraire surnaturels. Comme nous sommes appelés à mener une vie de foi, une vie surnaturelle, nous avons reçu à cet effet, avec la grâce sanctifiante, les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit. Dieu nous donne encore la grâce actuelle qui nous aide, soit à prier, soit à faire des actes de vertu. Mais nous l'avons dit au chapitre III, nous recevons les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit à l'état de germes délicats. Ils ont besoin d'être fortifiés et développés par l'exercice. Quand une âme courageuse pratique fréquemment les actes des vertus infuses, elle acquiert une grande facilité à les produire. Elle en prend l'habitude et finit par les accomplir sans effort, sans avoir besoin de s'y préparer par la réflexion. L'habitude, on le sait, est une seconde nature. Par conséquent, on peut dire de cette âme qu'elle fait *naturellement* des actes *surnaturels*. Il n'y a aucune contradiction dans cette manière de parler. Pourquoi ? Parce

que le mot *naturellement* signifie alors *facilement*, et pas autre chose.

Ainsi, nous le verrons plus bas, au chapitre XIV, d'après saint Jean de la Croix, quand une âme a pris l'habitude de la contemplation obscure, elle la fait à *son gré*. Au commencement, il lui fallait de l'attention pour ne pas se tromper sur la nature de ses impressions intérieures, afin de discerner avec certitude celles qui venaient du Saint-Esprit. Elle avait aussi besoin de courage pour suivre l'attrait d'une grâce toute nouvelle qui lui causait de l'étonnement. Peu à peu, l'habitude a supprimé ces hésitations et ces efforts. Puisque l'habitude est une seconde nature, quand on a contracté celle de la contemplation, cette oraison devient pour ainsi dire naturelle. Arrivée à cet état, une âme contemple à son gré et sans effort, comme elle pratique naturellement des actes d'humilité, de douceur et de toute autre vertu surnaturelle.

Nous venons de prononcer le mot *ordinaire*. Quand nous disons de la contemplation, considérée en elle-même, dans son essence, qu'elle est une oraison ordinaire, c'est pour marquer sa différence des oraisons miraculeuses qui seules sont vraiment extraordinaires.

Si, au lieu d'envisager la contemplation dans sa nature, nous considérons les personnes qui la pratiquent, force est bien de reconnaître que le nombre des contemplatifs est rare. Mais ici encore, la contemplation reste ordinaire et commence du côté de Dieu qui accorde facilement cette grâce aux âmes de bonne volonté. Si elle est, non pas une grâce extraordinaire, mais un *fait* extraordinaire, cela vient uniquement du côté des hommes qui, hélas ! répondent rarement aux appels de la bonté divine. Il en est alors de la contemplation comme de l'Eucharistie. Dans les régions où peu de personnes communient, ce n'est pas la faute de Dieu qui ordonne à tout le monde de communier, c'est la faute des chrétiens qui résistent à ses invitations et à ses ordres.

Ajoutons une dernière explication sur les mots « *prière et oraison* ». Prière est le mot générique. Il signifie toute espèce d'élévation de l'âme à Dieu, qu'elle soit intérieure ou extérieure, courte ou longue, orale ou mentale, privée ou publique, etc. Oraison est pris pour indiquer seulement la prière mentale d'une certaine longueur. Si l'oraison est très courte, si elle n'exprime qu'un mouvement rapide de notre âme vers Dieu, on l'appelle oraison jaculatoire. L'oraison est divisée en outre en

plusieurs espèces qui prennent un nom particulier. On a ainsi la méditation, l'oraison affective et la contemplation. Nous avons donné pour titre à notre livre : *Science de la Prière*, parce que nous exposons des règles générales qui s'appliquent à toutes les manières de prier.

Nous prions le lecteur de faire grande attention à ce que nous venons de dire dans ce chapitre. En gardant le souvenir du sens précis que nous attachons à certains termes fréquemment employés dans notre livre, il n'aura aucune peine pour comprendre les enseignements des Saints sur la prière. Nous allons continuer à les exposer aussi clairement que possible. (1)

(1) Sur la contemplation acquise, ordinaire, souhaitable et ne sortant pas des voies communes de la sainteté, et sur la contemplation infuse à la fois dans sa substance et dans ses modes (visions, révélations, extases), il n'y a pas seulement une différence de degré, mais une différence de nature. On lira avec profit sur ce sujet le beau livre du P. Alexandrin de la Ciotat : *Le parfait dénuement de l'âme contemplative*. 1e éd. Paris, 1680 et 2e éd. Marseille. 1681. in-12. La contemplation infuse, décrite ici par le P. Ludovic, demeure dans les voies ordinaires de la sainteté, car elle n'est infuse que dans sa substance, et non dans ses modes.

CHAPITRE XII

L'oraison de foi et la théologie mystique.

Le mot grec *théologie* signifie *science de Dieu*. Notre raison connaît Dieu par ses propres lumières et en contemplant les merveilles de la création. C'est là une théologie ou science de Dieu naturelle. Nous le connaissons mieux en étudiant l'ensemble des vérités révélées ; c'est la théologie proprement dite, contenant l'exposé des dogmes catholiques.

Ces deux théologies peuvent éclairer nos esprits sans produire en nous aucun amour de Dieu. Les démons les connaissent l'une et l'autre, et les malheureux sont incapables d'aimer. Beaucoup de pécheurs aussi les ont étudiées sans parvenir à aimer Dieu. Il n'en est pas de même pour la théologie mystique, ou science intime de Dieu. Celle-ci arrive à l'esprit par le cœur. Elle est le fruit de l'amour de Dieu pratiqué dans la contemplation.

A la différence des deux premières théologies, qui enrichissent l'esprit de connais-

sances distinctes, la théologie mystique l'éclaire d'une façon secrète, mystérieuse. — C'est le sens du mot *mystique*. — On apprend à connaître Dieu, non par le raisonnement, mais d'*une manière expérimentale*, par le sentiment très vif de sa bonté, de sa grandeur, de ses perfections infinies.

Si donc on parle de vérités révélées, perçues d'une manière claire et précise, l'auteur cité à la fin du chapitre X a mille fois raison. Nous ne conseillons pas aux professeurs de théologie de préparer leurs cours, en faisant l'oraison de foi. Peuvent-ils seulement le préparer en faisant leur méditation ? Chercher dans ce pieux exercice à bien approfondir les vérités religieuses pour les mieux enseigner, c'est le détourner de son but et le changer en étude. La méditation, comme l'oraison de foi, doit nous conduire à l'amour. On peut sans doute la faire comme préparation à l'enseignement de la théologie, à la prédication, pourvu que ce ne soit pas en forme d'étude, mais en forme de prière. C'est alors une pratique salutaire, puisqu'on se rapproche de Dieu pour s'enrichir de sentiments pieux, afin d'écrire sur ces sujets comme saint Bonaventure et de prêcher à la façon des saints.

Ceci dit, nous allons montrer comment l'orai-

son de foi procure à l'esprit de véritables connaissances. Ce sont les plus précieuses de toutes, car elles aident l'âme efficacement à faire des progrès dans la vertu. On ne peut pas en dire autant des connaissances distinctes de la théologie naturelle et de la théologie révélée. Trop souvent, hélas ! elles profitent surtout à l'amour-propre.

Ce que nous affirmons est l'enseignement de toute la tradition catholique. Nous allons le prouver en invoquant le témoignage des saints. Pendant longtemps, le mot même de théologie a été réservé pour désigner uniquement les connaissances de Dieu acquises dans la prière. A côté d'elles, les autres valaient peu de chose et on semblait les dédaigner.

Il y avait bien des vérités révélées qui n'étaient enseignées aux fidèles qu'après le baptême. Elles restaient cachées pour les catéchumènes. C'était la loi du secret, loi qui existait même chez les philosophes. Mais on ne devenait pas théologien le jour où on apprenait ces vérités cachées à la foule. On le devenait seulement lorsqu'on connaissait Dieu d'une manière intime et secrète par la pratique de la contemplation. Ceci résulte clairement de l'affirmation catégorique de deux saints.

Le premier, saint Diadoque (VI^e siècle), définit le théologien dans les termes suivants : « *Theologus, id est rerum divinarum contemplator.* — Le théologien, c'est-à-dire, celui qui a l'habitude de contempler les choses divines. »

Saint Jean Climaque dit à son tour : « Ceux-là ont mérité le nom de théologiens qui, dans leurs oraisons, sont pénétrés et embrasés d'un feu sacré et tout divin. »

Comment l'oraison de foi éclaire-t-elle l'intelligence ? Divers saints vont nous l'enseigner. Voici d'abord le bienheureux Albert le Grand :

« La science, dit-il, qui procède des données de la raison, met dans tout leur jour les vérités qu'elle déduit, mais cette science (mystique) ne procède pas des données de la raison, elle procède plutôt d'*une certaine lumière divine* qui n'est pas l'affirmation (nette et précise) d'une vérité. L'objet saisi par l'âme (c'est-à-dire Dieu lui-même) agit si fortement sur l'intelligence que l'âme veut à tout prix s'unir à lui. Cet objet, étant au-dessus de la portée de l'intelligence, ne s'en fait pas connaître clairement, aussi l'intelligence s'appuie sur quelque chose qui n'est pas déterminé. » (1)

Écoutons maintenant saint Jean de la Croix,

(1) In libr. *De myst. theol.*

et admirons la précision de son enseignement. Il écrit d'abord, dans *Le Cantique spirituel*, strophe XXVII, au verset : *c'est là qu'il m'enseigna une science très délicieuse* (1).

« La théologie mystique est la connaissance mystérieuse et surnaturelle de Dieu. Les personnes spirituelles la nomment *contemplation*. Elle est d'autant plus délicieuse que l'amour, dont les délices se répandent partout, est le docteur divin qui l'enseigne. Dieu lui communique cette intelligence par l'amour avec lequel il se donne. Donc, elle est infiniment douce pour l'entendement et pour la volonté : pour l'entendement, parce que *c'est une science* et que, sous ce rapport, elle lui appartient ; pour la volonté, parce qu'elle vient de l'amour, dont le siège réside dans cette puissance. »

Un peu plus bas, dans le même cantique, le saint revient sur ce sujet. « L'âme, dit-il, donne le nom de nuit à la contemplation parce qu'elle est obscure. On l'appelle encore *théologie mystique*, c'est-à-dire sagesse de Dieu secrète ou cachée. Sans aucun bruit de paroles, sans le secours des sens du corps ou de l'âme, dans une sorte de silence et de douce tranquillité, en dehors de tout ce qui est sen-

(1) *Œuvres*, t. VI. p. 301.

sible ou naturel, Dieu y éclaire l'âme d'une manière si secrète, qu'il lui est impossible de comprendre cette opération mystérieuse. Plusieurs auteurs spirituels la désignent par cette expression : *entendre, en n'entendant pas.* Le travail divin ne se passe pas dans l'entendement que les philosophes appellent *actif,* qui s'exerce sur les formes, sur les images, sur les impressions des puissances corporelles ; mais dans l'intellect qu'ils nomment *passif,* qui, sans l'aide d'aucune de ces formes, sans aucun travail ni aucun exercice de sa part, se borne à recevoir passivement *une connaissance substantielle privée d'images.* » (Strophe XXXIX, verset *durant la nuit sereine.*) (1)

Ajoutons tout de suite à ce témoignage celui de sainte Thérèse, avec les commentaires de Bossuet.

« Dans cette oraison, dit-elle, *on entend sans entendre et on voit sans voir.* En effet, au sortir de là, on se trouve tout comme si on avait vu et entendu. Pourquoi ? Parce que Dieu nous y a revêtus des effets de sa parole... Il a infusé dans l'âme toutes les lumières et tous les sentiments qu'il lui a plu, comme on imprime toute une feuille de papier en un seul coup. » Aussi la sainte ajoute : « Dans

(1) *Œuvres,* t. IV. p. 431, 432.

» l'obscurité et dans le profond silence de cette » divine école, on apprend plus en l'espace » d'un *Credo*, qu'on n'apprendrait en dix an- » nées dans l'école des savants (1). »

Si les paroles de la sainte s'appliquent surtout à la quiétude surnaturelle et miraculeuse, elles sont vraies aussi pour la quiétude ordinaire, toute proportion gardée, car ces deux oraisons mystiques sont de même nature. Elles ne diffèrent que par leur degré d'union à Dieu, l'union étant incomparablement plus grande dans la quiétude extraordinaire.

Dans nos *Eclaircissements*, nous avons cité d'autres paroles de saint Jean de la Croix et de sainte Thérèse, affirmant que la contemplation obscure éclaire l'âme et l'enrichit d'une véritable science. Nous avons fortifié leur autorité par celle de plusieurs saints qui ont écrit sur la théorie mystique et ont donné le même enseignement. La place nous manque pour reproduire ici tous ces textes (2). Qu'on nous permette de terminer par une citation empruntée à saint Bonaventure. Il écrit dans l'*Itinerarium mentis ad Deum* :

« Pour bien entendre les choses intérieures

(1) Cité par le P. de Caussade, *Instructions spirituelles sur l'oraison d'après Bossuet.* · Première partie, dialogue 8.

(2) *Eclaircissements sur les Œuvres de saint Jean de la Croix.* Paris 1893, p. 41-51.

de la spiritualité, ou science mystique, il faut aller au désir, non à l'entendement ; au gémissement, non à la lecture ; à Dieu, non pas à l'homme ; à Jésus époux, non pas aux docteurs ; aux ténèbres mystiques, non à la lumière ; au feu brûlant, non pas à la lumière éclatante. »

Gerson a résumé d'un mot toute cette doctrine, quand il a dit : « L'objet de la théologie mystique est une *connaissance expérimentale* de Dieu produite dans l'étreinte de l'amour unitif. » (1)

Ainsi, tous les mystiques ont reconnu à l'oraison de foi le don d'enrichir l'âme de véritables connaissances sur Dieu. Ils avaient même adopté là-dessus un axiome et ils disaient : « *On connaît Dieu beaucoup mieux par la voie négative que par la voie affirmative.* » On cherche à connaître Dieu par la voie affirmative, quand on affirme sur lui quelque vérité claire, précise, à propos de ses perfections ou de ses œuvres. On entre dans la voie négative, si on dépasse ces vérités particulières, en s'écriant : Dieu est infiniment au-dessus de tout ce que je viens de voir » ; et l'on se jette alors dans les ténèbres de la loi générale, afin d'arriver à le mieux connaître.

(1) *Considérations*, 28.

Saint Jean de la Croix a placé un beau commentaire de cet axiome de la théologie mystique au commencement du *Cantique spirituel*, en expliquant le vers : *Où vous êtes-vous caché ?* Il dit : « En jugeant Dieu plus élevé, plus profond que tout ce que vous pouvez en pénétrer, vous vous approchez davantage de son Etre infini. Ne vous arrêtez donc à rien de tout ce que vos puissances peuvent comprendre. Je veux dire : ne cherchez jamais à vous contenter de ce que vous comprenez de Dieu, mais nourrissez-vous plutôt de ce que vous ne comprenez pas de lui. Ne mettez jamais votre bonheur et vos délices en ce que vous pouvez entendre ou sentir de lui, mais plutôt en ce que vous ne pouvez ni sentir ni entendre. *C'est là en vérité le chercher par la foi.* Dieu est toujours caché et inaccessible, et vous devez continuer à le servir ainsi caché dans le secret, lors même que vous croiriez le trouver, le sentir et l'entendre. Gardez-vous d'agir comme une foule d'ignorants dont les pensées sont si indignes de Dieu. Ils se le représentent d'autant plus éloigné et plus caché, qu'ils peuvent moins le sentir, le comprendre ou le goûter. Or, c'est précisément en sens inverse que se trouve la vérité, puisque moins on comprend, plus

on s'approche de lui. Le Roi-Prophète n'a-t-il pas dit : *Il a placé sa retraite dans les ténèbres?* (1) S'il en est ainsi, vous devez nécessairement, en approchant de lui, ressentir l'impression que les ténèbres causent à vos faibles yeux. » (2)

Parce que la science ainsi acquise reste obscure et ne saurait se traduire en beaux discours, quelques lecteurs seront tentés de sourire et traiteront ceci de pure imagination. Mais les rêveries de l'imagination s'en vont en fumée, et on ne saurait traiter de rêveries des idées qui, passant dans la pratique, se changent en actes vertueux. C'est le cas des vraix mystiques. L'oraison purifie leur jugement et leur procure une sagesse toute divine qui se manifeste à chaque pas dans leur conduite. On dirait qu'ils ont reçu l'instinct de ce qui est agréable à Dieu et de ce qui lui déplaît. Est-il une meilleure preuve du progrès de leurs connaissances, progrès dû à leur contemplation ?

M. l'abbé Saudreau a fait justement cette remarque. Elle apporte une confirmation éclatante à l'enseignement des saints. Parlant des âmes arrivées par l'oraison de foi à l'union

(1) *Psalm.* XVII. 12.
(2) *Œuvres de S. Jean de la Croix*, t. IV, p. 32, 33.

divine et à l'état de perfection, il dit : « Parmi ces âmes, celles-là même qui sont le moins pourvues des sciences humaines, ne sont-elles pas admirablement éclairées sous le rapport spirituel ? Qui comprend mieux qu'elles la laideur du péché, dont elles ont une si vive horreur ; la beauté de la vertu, la gloire de la pureté, la nécessité du dévouement, le prix des âmes !... Qui a plus qu'elles le sentiment du néant des créatures ? Elles sont si persuadées de leurs misères que l'humilité leur semble toute naturelle. Personne ne dit plus sincèrement : nous sommes des serviteurs inutiles. Il est clair qu'elles ont de Dieu des idées très élevées et des lumières plus qu'ordinaires sur les points importants de la religion.

« Et ces lumières, comment les ont-elles acquises ? Non pas par l'étude. D'autres ont plus étudié et sont plus instruits, qui sont loin d'être aussi touchés des amabilités de Dieu et aussi frappés de ses grandeurs. Non pas par leurs réflexions personnelles. D'autres, qui ont réfléchi davantage et possèdent une plus grande pénétration d'esprit, sont loin d'être aussi éclairés. Du reste, les idées acquises par le raisonnement et par l'étude peuvent toujours s'exprimer par le langage humain. Or, quand ils sont frappés des grandes vérités,

les parfaits ne trouvent point de termes qui rendent fidèlement leurs pensées. Les lumières qu'ils possèdent, plus élevées que celles dont jouissent le commun des hommes, viennent directement de Dieu même. Elles sont le fruit des dons du Saint-Esprit. » (1)

Les choses du monde physique échappent à la raison pure, qui les connaît par l'expérience des sens. La vue nous révèle les couleurs ; l'ouïe, les sons ; le goût, la saveur, etc. Eh bien ! Dieu a voulu devenir l'objet de nos sens spirituels. Il est écrit : « *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* — Goûtez et voyez combien le Seigneur est suave » (2). Il s'est mis dans l'Eucharistie pour devenir notre aliment, pour être mangé par nous. Il faut faire cette expérience si on veut le bien connaître. Or, on la fait dans l'oraison, surtout dans la contemplation. Elle affine le palais spirituel sans lequel on ne saurait goûter la saveur du pain eucharistique. Plus ce goût surnaturel se développe, et plus s'augmente dans l'âme la science expérimentale de Dieu.

(1) *La vie d'union à Dieu*, p. 15.
(2) *Psalm.* XXXIII. 9.

CHAPITRE XIII

L'oraison de foi est une grâce commune.

Nous ne parlons pas de l'*habitude* de l'oraison de foi, mais de son *acte*. Toute oraison est l'effet de notre correspondance à la grâce de la prière. Cette grâce est actuelle et passe rapidement. A la vérité, Dieu la tient toujours à notre disposition, et si nous y correspondions sans cesse, notre oraison deviendrait continuelle. Mais, en fait, une telle correspondance se rencontre rarement. Les personnes attirées à la prière par la voie de la méditation, ne méditent pas le jour et la nuit. Il faut en dire autant de celles qui font l'oraison affective. Pourquoi en serait-il autrement pour l'oraison de foi ?

Sans doute, avec elle, il est beaucoup plus facile d'arriver à prier sans interruption, qu'avec la méditation ou avec l'oraison affective. Ces deux dernières exigent une application de l'esprit et de la sensibilité, absolument

impossible dans la vie présente où mille devoirs nous obligent à penser à autre chose et à y porter notre ardeur. Au contraire, l'oraison de foi s'exerçant dans la volonté toute seule et laissant libres nos autres facultés, il n'est pas impossible de conserver notre volonté embrasée d'amour de Dieu, au milieu d'occupations et de distractions de tout genre.

Cassien et Clément d'Alexandrie parlent souvent de cette prière continuelle que produit l'habitude de l'oraison de foi. Bossuet nous explique le sens de leurs paroles. Il s'agit, non d'une continuité rigoureuse et métaphysique, mais seulement morale. Elle consiste dans l'*intention* qui subsiste toujours. C'est, dit Bossuet, d'après la doctrine de l'abbé Moyse, « *un fond de bonne volonté qui est fixé en Dieu seul, par l'habitude du saint amour. Or, par la fermeté de cette habitude, en un sens inébranlable, on tend à une oraison non interrompue, parce qu'on n'oublie rien pour y arriver.* »

« *Cette habitude,* ajoute Bossuet, *produit une succession de bons mouvements, si suivis, si uniformes, qu'on voit bien que tout dépend du même principe intérieur, c'est-à-dire, de l'habitude du saint amour, et c'est, durant cette vie*

ce qu'on appelle contemplation ou prière continuelle » (1).

Mais ceci exige une mortification courageuse qui ait détaché complètement la volonté de l'amour des créatures pour l'attacher entièrement à Dieu seul. L'âme alors est arrivée à l'état d'union divine et son oraison ne s'arrête pour ainsi dire jamais. Combien cette perfection est difficile ! Elle exige l'habitude de toutes les vertus. Aussi cette oraison continuelle est-elle beaucoup plus rare.

C'est pourquoi nous parlons seulement de l'exercice de cette oraison fait de temps à autre, quelquefois après de longs intervalles. Des personnes très imparfaites qui tombent facilement dans le péché, parfois même dans le péché mortel dont elles se relèvent promptement, ont l'heureuse habitude de consacrer chaque jour quelques heures à la prière, par exemple en allant à la messe tous les matins. Ces personnes sont-elles capables de faire l'oraison de foi ? En sont-elles dignes ? Ne leur suffit-il pas de s'appliquer à la méditation, ou, tout au plus, à l'oraison affective ? Si la contemplation obscure, prati-

(1) *Instruc. sur l'Oraison mentale*, L. V, § 43. Le Père de Caussade cite ce texte de Bossuet dans ses *Instructions spirituelles*, Première partie. Dialogue VI.

quée de temps en temps, constituait la sainteté, la réponse ne serait pas douteuse. Puisqu'on suppose des personnes qui ne sont pas saintes, qui sont même très imparfaites, nous dirions résolument : elles se trompent ; leur oraison n'est pas, ne peut être une contemplation.

Mais l'oraison de foi, *quand elle n'est pas habituelle,* n'est aucunement le fruit ni le signe d'une vie parfaite. Comme les deux oraisons précédentes, elle est un moyen de s'élever à la sainteté. Ce moyen a beau être très efficace, ce n'est après tout qu'un moyen, et il faut voir de quelle manière on s'en sert. Si on en use plus ou moins souvent, plus ou moins bien, on obtient des résultats proportionnés à la peine qu'on se donne. Cela est vrai pour toute espèce de prière, y compris la contemplation.

Ceci étant, la question se simplifie. Il s'agit de connaître les règles d'après lesquelles le Saint-Esprit offre aux âmes tel ou tel moyen de prier. En soi, la grâce de la prière n'est pas une récompense, autrement les infidèles, les pécheurs en seraient souvent privés. Or, saint Alphonse de Liguori l'a démontré : la miséricorde infinie de Dieu laisse constamment cette grâce à la disposition de tous les hommes. En est-il autrement pour telle ou

telle manière de prier ? Dieu ne peut-il pas se montrer également libéral sur ce point, en tenant compte de nos besoins et de nos aptitudes plus encore que de nos mérites ?

Nous avons l'exemple de sainte Madeleine, élevée tout de suite à l'oraison parfaite au sortir de ses péchés. Le Vén. P. Libermann nous a dit que beaucoup d'âmes sont attirées dès le début à l'oraison affective, sans pouvoir jamais méditer. Pourquoi certaines âmes n'arriveraient-elles pas aussi presque sans transition à l'oraison de foi.

Nous parlons, bien entendu, comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, de l'*acte* de la contemplation et non de l'habitude. Quoique cet acte soit un don de Dieu, ce n'est pas un acte extraordinaire placé hors de notre portée. La grâce de la contemplation est accordée avec une libéralité toute divine aux âmes généreuses qui veulent s'appliquer à l'oraison. Déjà, au chapitre V, nous avons rapporté la remarque du P. Joseph du Tremblay sur la possibilité qu'on a, dès les débuts de la vie spirituelle, de s'élever par moments à l'union divine, durant l'exercice de la méditation.

Pour l'*habitude* de la contemplation, il faut tenir un autre langage. Elle exige une fidèle

et longue correspondance à la grâce, un travail courageux et persévérant qui enlève les obstacles à cette habitude. Nous le dirons mieux plus tard, en parlant du progrès dans l'oraison de foi. C'est du reste la condition indispensable de toutes les habitudes. On les contracte, non par un acte passager, mais par une succession d'actes qui plient nos facultés à telle ou telle manière d'agir et finissent par nous la rendre naturelle. Alors l'effort des commencements disparaît. On agit par habitude, sans fatigue, souvent même avec plaisir.

Aussi les saints exhortent-ils vivement à désirer la contemplation, à la demander et à s'y préparer. Afin qu'elle devienne promptement chez nous une habitude, ils nous conseillent même d'essayer cette manière de prier, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Ainsi, durant la méditation, la lecture ou l'office, quand notre cœur est ému par quelque sentiment d'amour de Dieu, ils nous engagent à nous arrêter et à faire de petites pauses, en nous appliquant à aimer sans raisonner.

Si la contemplation était une chose extraordinaire se rapprochant du miracle, les saints n'auraient jamais donné des conseils de cette nature. Au contraire, ils nous auraient dissuadés de la contemplation, comme ils dissua-

dent de désirer les révélations et les extases.

Dans l'ordre naturel, nous agissons tous de la même manière. Ainsi, aucun homme de bon sens ne conseillera de marcher sur les eaux, de se jeter d'un sixième étage pour apprendre à voler, d'aller se coucher dans une fournaise ardente pour y dormir chaudement. Mais on conseillera de monter à cheval, d'aller à bicyclette, de faire l'ascension des plus hautes montagnes. Tout conseil de faire une chose en suppose donc la possibilité et la met au rang des choses ordinaires.

L'expérience des âmes d'oraison apporte une preuve de plus à l'appui de notre thèse. Si la grâce de la contemplation était un don surnaturel extraordinaire réservé à des privilégiés, la plupart de ceux qui auraient essayé de faire cette oraison auraient abouti à des échecs humiliants ou à des illusions déplorables. Or, il n'en est rien. Les personnes qui ont suivi, en cette matière, les conseils et les enseignements des saints, ont parfaitement réussi. Nous allons en donner la preuve.

Nous sommes ici sur le terrain des faits, et les faits deviennent certains quand ils reposent sur des témoignages nombreux d'une valeur exceptionnelle. Citons quelques-uns de ces témoignages.

Du vivant de sainte Thérèse, les carmélites étaient généralement de ferventes religieuses. Mais enfin toutes n'étaient pas des saintes à canoniser. Eh bien ! dans le livre des Fondations (ch. V.), leur mère parle d'elles en ces termes : « A peine se trouve-t-il dans chaque maison une religieuse que le divin Maître conduise par la voie de la méditation. *Toutes les autres sont élevées à la contemplation parfaite.* Quelques-unes encore sont favorisées par des ravissements. » (1)

Aujourd'hui peut-être, dans certains carmels, toutes les religieuses ne sont pas contemplatives comme au temps de sainte Thérèse. Il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on sait les fâcheuses influences auxquelles on les soumet. Un jeune religieux voulait forcer une carmélite à revenir à la médita-

(1) Certains auteurs voulant, à tout prix, faire de la contemplation une oraison extraordinaire et miraculeuse pour en éloigner les âmes et les enchaîner toute leur vie à la méditation, n'ont pas craint de falsifier ces paroles de sainte Thérèse. Ils ont osé faire dire, observe le P. Bouix, à la plus spirituelle des saintes, la sottise suivante : « Les grâces accordées par Notre-Seigneur à ces monastères sont si grandes que *Dieu y conduit toutes les religieuses* PAR LA VOIE DE LA MÉDITATION ; quelques-unes d'entre elles s'élèvent même à la contemplation parfaite. » Ce mensonge avait été répandu par toutes les éditions espagnoles des œuvres de la sainte et dans leurs traductions. Il a été découvert dans ces derniers temps par un jésuite, le P. Marcel Bouix, qui a mis un terme à cette falsification.

tion. « Mais, dit-elle, mon oraison me procure la paix, en me donnant beaucoup de force pour aimer Notre-Seigneur. — Peu importe, vous faites fausse route. » — Elle fut obligée de répliquer : « Mon oraison a été approuvée depuis longtemps par mon directeur et cela me suffit. » — « Qui est ce directeur qui a osé vous permettre cette manière de prier ? »

Voilà comment on malmène de pauvres âmes ! Que de fois nous avons dû rendre la paix à des carmélites troublées par les paroles de certains prédicateurs ou confesseurs ! Ils n'épargnaient rien pour les éloigner des enseignements sur l'oraison donnés par leur mère sainte Thérèse et par leur père saint Jean de la Croix. Est-il étonnant si, dans les carmels soumis à ces influences, toutes les âmes ne sont pas élevées à la contemplation parfaite (1) ?...

Observons encore qu'en plaçant la contemplation parfaite entre la méditation et les ravissements, la sainte montre clairement qu'elle parle d'une contemplation qui n'a rien de miraculeux, c'est-à-dire, de la con-

(1) Les influences dont nous parlons remontent loin. Elles ont commencé du vivant de sainte Thérèse. Peu de temps avant sa mort, la sainte s'aperçut de ce danger et voulut en préserver ses filles. On peut voir ce que raconte à ce sujet M. H. Joly dans sa *Sainte Thérèse*, chap. X, pages 228 et 229.

templation ordinaire. Elle pourra être plus ou moins parfaite selon le plus ou moins de ferveur des personnes qui la font. Mais du moment qu'elle n'arrive pas au miracle, elle reste une contemplation ordinaire.

Sainte Jeanne Françoise de Chantal affirme le même fait de toutes les Visitandines. Nous avons cité ses paroles dans nos *Eclaircissements sur les œuvres mystiques de saint Jean de la Croix*. Ce dernier n'est pas moins formel en parlant des âmes qui s'appliquent à l'oraison, soit dans le cloître, soit dans le monde. D'après lui, à peu près toutes arrivent à la contemplation quand, bien entendu, elles font ce pieux exercice avec ferveur et avec persévérance. Dans la vie religieuse, on y arrive plus promptement. Mais dans le monde, une âme adonnée à l'oraison peut devenir aussi contemplative.

En ceci, saint Jean de la Croix ne fait que répéter une affirmation de saint Grégoire le Grand, dont voici les paroles : « La grâce de la contemplation n'est pas donnée aux grands et refusée aux petits ; elle est souvent accordée aux uns comme aux autres. Les gens retirés du monde en sont plus souvent favorisés. Cependant il arrive parfois que les gens mariés la reçoivent. Il n'est pour les âmes aucune

fonction qui soit incompatible avec la grâce de la contemplation. Tout homme vraiment intérieur peut être gratifié de ses lumières, et personne ne peut s'en glorifier comme *d'un privilège extraordinaire*. La plupart du temps, ceux à qui ce don est accordé sont des hommes que la noblesse de leurs désirs élève sans doute bien haut, mais que leurs fonctions retiennent dans une situation très inférieure. » (1)

Quand Dieu accorde cette grâce, il ne la retire jamais, car ses dons sont sans repentance, nous dit saint Paul (2). Qu'on y corresponde fidèlement ou non, sa miséricorde nous la laisse, comme elle laisse à d'autres la grâce de la méditation ou celle de l'oraison affective. Il arrive pour ce don ce qui arrive pour la grâce sanctifiante et les mérites acquis par la pratique de la vertu. On perd la grâce et les mérites par le péché mortel ; mais on les retrouve avec l'absolution ou la contrition parfaite. En nous rendant la grâce sanctifiante, Dieu nous rend libéralement tous les mérites acquis avant le péché. Il en fait autant pour le don de la contemplation. Nous nous occupons de la direction des âmes depuis plus de quarante-cinq ans. Nous avons constaté

(1) Cité par SAUDREAU. *La vie d'union*, p. 151, 152.
(2) *Rom.* XI. 29.

ce fait plus d'une fois. Des âmes élevées à ce genre d'oraison, après des infidélités plus ou moins fréquentes, quand elles reviennent à Dieu, retrouvent la possibilité de le prier comme elles faisaient auparavant. Nous parlons de l'acte de la contemplation, non de son *habitude* qui peut ne pas revenir tout de suite.

Expliquons notre pensée par une comparaison. Un excellent écuyer cesse de monter à cheval et reste ainsi plusieurs années. Quand il voudra recommencer, il lui faudra bien quelques efforts pour retrouver son aisance d'autrefois ; mais il n'aura pas besoin de se faire donner, comme au début, des leçons nombreuses d'équitation. De même, un contemplatif tombé dans le relâchement et le péché, s'il se convertit, aura besoin de faire pénitence et de se remettre courageusement à la pratique de la mortification et du renoncement ; mais pour prier, il ne sera nullement obligé de revenir à la méditation ni à l'oraison affective. Nous n'avons jamais rencontré de cas de ce genre. Toujours, en reprenant l'oraison de foi, on a réussi à se relever et à rentrer dans le chemin de la perfection.

Terminons par un exemple dont nous garantissons l'authenticité.

Un novice, qui avait analysé le *Traité de*

la Perfection chrétienne de Rodriguez, *L'homme religieux* du P. Saint-Jure, s'efforçait un jour de faire oraison selon la méthode ordinaire. Tout à coup, il entend distinctement cette parole intérieure « : Tais-toi. » C'était une parole substantielle (1). Elle produisit immédiatement son effet. Un calme subit se fit dans l'esprit de ce novice, et il comprit tout de suite la possibilité d'adorer Dieu et de l'aimer en le regardant en silence.

Il y a de cela de nombreuses années. Ce novice, devenu religieux, n'a jamais perdu la grâce de la contemplation. Il a eu une vie très active, très mouvementée. Eh bien ! au sortir des réunions les plus bruyantes, s'il voulait faire oraison, il lui était absolument impossible de méditer. Il ne réussissait pas davantage à exciter dans son cœur les émotions de la dévotion sensible. Mais il lui suffisait de fermer les yeux pour se trouver en présence de la Trinité sainte, et il sentait le besoin d'adorer Dieu, de l'aimer dans l'obs-

(1) Saint Jean de la Croix donne ce nom aux paroles de Dieu qui ont la vertu créatrice, c'est-à-dire, qui produisent à la minute ce qu'elles signifient. Elles sont semblables aux paroles prononcées par Dieu dans la création du monde. Il parlait, et aussitôt les créatures sortaient du néant.

curité de la foi, en s'abandonnant avec un amour filial à sa conduite (1).

Si on interrogeait les contemplatifs, tous, nous en sommes persuadé, diraient la même chose. On verrait alors combien nous avons raison d'affirmer que la grâce de la contemplation n'a rien d'extraordinaire. Dieu l'accorde facilement et il n'est nullement difficile de la conserver.

(1) Ce novice dont parle ici le P. Ludovic d'une manière impersonnelle, c'est le P. Ludovic lui-même. Le P. Hilaire de Barenton *(Le P. Ludovic de Besse.* Paris. 1903, p. 41) assure que la parole substantielle complète était : « Tais-toi, aime-moi ! » Note de l'éditeur.)

CHAPITRE XIV.

L'ignorance de la vérité exposée au chapitre précédent est très nuisible aux âmes. Sa négation leur est bien autrement funeste.

La plupart des auteurs spirituels ne disent rien, absolument rien, de la contemplation obscure, ou oraison de foi. Ils laissent ainsi les âmes dans une ignorance qui leur est funeste. Le mal est bien pire quand ils parlent de cette oraison pour donner des enseignements erronés.

Ce silence des uns et ces erreurs propagées par les autres, viennent des préjugés répandus partout contre le mysticisme. Ils ont pénétré jusqu'au sein du clergé. Non seulement beaucoup de prêtres ignorent cette science ; mais beaucoup se vantent de n'avoir jamais lu les auteurs mystiques, et parfois ils en défendent la lecture aux fidèles comme on défend les mauvais livres.

Comment a pu se produire un pareil état d'esprit ? Les passages de Rodriguez, cités plus haut dans le chapitre XI, suffisent pour

en expliquer l'origine. Rodriguez est un auteur classique. On le lit et on le relit partout, en particulier dans les grands séminaires. Qui donc, après avoir entendu ses critiques contre l'enseignement du mysticisme, contenues dans son traité de l'oraison, qui donc serait assez osé pour vouloir étudier cette science ? Ses moqueries contre Thaulère portent plus loin. Il est facile de les étendre jusqu'aux saints canonisés. Les aspirants au sacrdoce à qui on fait entendre ces critiques et ces moqueries, sans y ajouter aucun correctif, doivent accepter cela comme parole d'Évangile. La plupart alors prennent la ferme résolution de ne jamais lire aucun livre mystique, son auteur fût-il placé sur les autels. Comme cette résolution favorise la paresse, on peut être certain qu'elle sera fidèlement gardée.

Si on veut plus de détails sur ce sujet, on fera bien de recourir à *la Vie d'union à Dieu* de M. l'abbé Saudreau Le § IV du chapitre VIII, intitulé : *Déviation de la doctrine traditionnelle,* contient là-dessus des révélations très curieuses. La déviation s'est produite au XVI^e^ siècle. On verra là comment le clergé a été condamné à l'ignorance du mysticisme, et même imbu de graves erreurs sur cette question.

Un homme sage ne tente pas d'enseigner ce qu'il ignore. Voilà pourquoi quantité d'auteurs spirituels, n'ayant aucune notion de mysticisme, se sont renfermés prudemment dans le silence. Ceux qui, malgré leur ignorance, ont eu la témérité d'en parler, devaient fatalement en parler mal. Il serait difficile de comprendre le tort fait aux âmes par ce silence des uns et par les enseignement erronés des autres.

En effet, nous venons de le voir au chapitre précédent, cette oraison est, plus qu'on ne le pense, une grâce commune. Si toutes les âmes à qui elle est offerte y correspondaient fidèlement, les contemplatifs seraient innombrables et dans les couvents et même dans le monde. Malheureusement, le Saint-Esprit la communique à pure perte à beaucoup de personnes. Elles lui résistent et reculent au lieu d'avancer. C'est rarement mauvaise volonté de leur part : le plus souvent, c'est l'effet de leur ignorance ou de leurs préjugés.

Nous l'avons dit au chapitre VIII, le passage de la méditation à l'oraison affective se fait d'une façon toute naturelle. Quand on a médité cent fois le même sujet, la curiosité de l'esprit s'en détourne instinctivement pour chercher ailleurs quelque chose de nouveau.

Alors, si le cœur a pris confiance en Dieu, il se dilate, il s'attendrit. L'âme domine les agitations de l'esprit. Au lieu de penser, on se met à aimer. C'est le temps de l'oraison affective.

Mais la sensibilité s'émousse à son tour. Les émotions vives sont fatigantes. Elles s'épuisent et l'âme finit par se trouver privée à la fois des secours de l'esprit et des secours du cœur. Il ne lui reste que la bonne volonté de prier. Dieu ne l'abandonne pas à cette heure critique. Loin de violenter notre nature, il se met à la portée de nos besoins. Il offre donc à l'âme la grâce de la prière, en la communiquant directement à la volonté. Il lui fait sentir sa présence dans l'obscurité de la foi et l'invite à un amour spirituel, calme et silencieux.

Cet état intérieur effraye par sa nouveauté. Si on n'a reçu acune instruction à ce sujet, on n'y comprend absolument rien. L'attrait de la grâce se produisant d'une façon très douce et très suave passe souvent inaperçu. Si on s'agite pour courir après les bonnes pensées ou les émotions sensibles de l'amour de Dieu, on se met dans l'impossibilité de reconnaître ces touches nouvelles du Saint-Esprit. Quand, par extraordinaire, on se recueille un moment dans le silence intérieur, on a peur de ne rien faire, de perdre son temps.

On éprouve une véritable impossibilité à voir une prière dans un regard sur Dieu qui ne se traduit par aucune phrase, par aucun sentiment.

La manière dont s'opère ce passage de l'oraison affective à la contemplation, achève de dérouter les âmes, car Dieu évite de nous violenter. Il ne nous transporte pas brusquement et par force d'un état à un autre. Il procède lentement. Il varie l'action de sa grâce qui s'exerce tour à tour sur l'esprit, le cœur et la volonté. Il nous amène ainsi peu à peu à quitter notre ancienne manière de prier pour en faire prendre une nouvelle. Ces variations durent jusqu'à ce que la contemplation soit devenue une habitude.

Écoutons ici les enseignements de saint Jean de la Croix. « Au commencement, dit-il, l'habitude de cette connaissance simple et pleine d'amour n'est pas assez parfaite pour permettre aux âmes de *s'établir à leur gré* dans l'acte de la contemplation. »

— Ces mots : *s'établir à leur gré*, sont remarquables. Si au début les âmes n'ont pas cette possibilité, elles l'auront plus tard, quand elles auront contracté l'habitude de discerner tout de suite la connaissance amoureuse qui les sollicite à la contemplation. Donc

cette oraison n'a rien de miraculeux, ni d'extraordinaire.

Saint Jean de la Croix continue et dit de ces débutants : « Leur impuissance à faire usage de la méditation n'est pas non plus si absolue que leur esprit ne puisse parfois y découvrir un aliment nouveau » (1).

Combien il est nécessaire alors d'éclairer les âmes sur l'action du Saint-Esprit, pour les empêcher de lui résister !... Faute de lumières, elles tombent dans la tristesse, le trouble et le découragement. Si cet état se prolonge, elles endurent un véritable martyre. Ce n'est pas seulement le sort des personnes peu instruites. Au contraire, les gens simples sortent plus facilement tout seuls de cette épreuve. Les plus malheureux et les plus à plaindre sont les gens instruits, qui ont puisé quantité d'erreurs sur ce sujet dans des lectures mal choisies. Les prêtres, les théologiens, n'échappent pas toujours à ce supplice. Il nous souvient d'en avoir rencontré un très intelligent, très savant, auteur d'ouvrages remarquables, qui se trouvait dans cet état. Il nous entendit faire une conférence sur l'oraison de foi. Il vint nous trouver aussitôt pour nous dire : « Mon Père, vous m'avez rendu la

(1) *Œuvres*, t. II, p. 207.

vie. L'impossibilité de méditer m'avait jeté dans le découragement le plus profond. Je ne savais plus que faire pour prier. Maintenant, j'y vois clair et je sens que la prière va me devenir facile. » — Ce fut chez lui une transformation immédiate. Nous l'avons revu depuis. Il avait retrouvé le goût de l'oraison et il consacrait parfois avec bonheur plusieurs heures à ce saint exercice (1).

Il faut un courage extraordinaire pour conserver la volonté de prier quand, soumis par Dieu à l'épreuve de l'hébètement de l'esprit, de la sécheresse du cœur, pour arriver par ce chemin à la contemplation, on ne comprend pas l'action de sa grâce et on ne se décide pas à la suivre. Les volontés faibles succombent promptement sous le poids de cette croix. Ayant essayé si souvent de méditer, de produire des affections, sans réussir à rien, sinon à se donner une fatigue excessive, elles finissent par céder tout à fait au découragement et renoncent à faire oraison. Si, vivant en communauté, elles sont forcées de se rendre à cet exercice, elles y vont avec un ennui insurmontable et, renonçant à des efforts reconnus inutiles, elles se livrent sans retenue

(1) Ce prêtre est le R. P. Charles Meignen, des Frères de Saint-Vincent de Paul (P. Hilaire. *Le P. Ludovic.* p. 289).

aux égarements de leur imagination, ou bien elles dorment. Voilà où elles arrivent, faute d'avoir su discerner et suivre avec docilité les mouvements de la grâce.

Que faire pour rendre à ces âmes le goût de la prière ?... Et avec celles qui ont conservé la volonté de prier, que faire pour mettre un terme à leurs souffrances et leur procurer la paix intérieure ?

Il faut les tirer de leur ignorance, en leur exposant la saine doctrine sur la contemplation. Il est possible de prier Dieu en silence ; on peut l'adorer et l'aimer en se contentant de le regarder. C'est là une oraison excellente, une oraison ordinaire et commune, à laquelle on peut s'adonner sans orgueil, sans présomption et sans danger. Il faut dire ces choses avec douceur et ménager ces âmes, comme des enfants qu'on tiendrait par la main, pour leur apprendre à marcher. Si on persévère à leur donner ces enseignements, jusqu'à ce qu'elles soient délivrées de leurs hésitations et de leurs craintes, elles ne tardent pas à prendre l'habitude de la contemplation. Alors leur propre expérience les rassure. Elles y voient clair et elles acceptent avec une foi joyeuse la doctrine des saints.

Nous avons passé notre vie à consoler de

pauvres âmes et à les délivrer de leurs peines, en usant de ce procédé. Ah ! si les prêtres pouvaient comprendre la gravité de cette question, comme ils éprouveraient le besoin d'étudier la science de la prière à l'école des saints mystiques ! Mais non : le mot de mysticisme éveille dans leur esprit l'idée de ravissements et d'extases. Rencontreront-ils dans leur vie une seule personne extatique ? Et de telles âmes ont-elles besoin de notre direction ? Celle du Saint-Esprit, qui se communique directement à elles, ne peut-elle pas leur suffire (1) ? Alors, pourquoi perdre le temps à étudier une science dont on n'aura jamais à se servir ?... Si tant est que la prière soit une science !... On comprend l'utilité de l'ascétisme pour enseigner la pratique des vertus. Mais à quoi bon le mysticisme ?... Telles sont les idées de beaucoup de prêtres. Elles fortifient les préjugés dont nous avons parlé plus haut.

On reste donc dans une ignorance absolue de tous les enseignements donnés par les saints sur l'oraison. Quand ensuite, on rencontre des âmes accablées de peines intérieures, faute de savoir régler avec sagesse leurs

(1) C'est là une grave erreur ; les âmes extatiques ont besoin d'être dirigées, comme toutes celles qui tendent à la perfection.

rapports avec Dieu, on n'a rien à leur dire. Ceux-ci, d'un caractère impérieux, les malmènent, leur font des reproches injustes, les condamnent aux travaux forcés de méditations devenues pour elles impossibles ; ceux-là, plus compatissants, les exhortent à la patience, essayent de les consoler, sans savoir leur donner aucune lumière qui mette fin à leur trouble et à leurs perplexités. Les plus dangereux sont ceux dont l'esprit est plein d'idées fausses sur la contemplation. En communiquant ces idées, au lieu de conduire les âmes à cette oraison à laquelle les attire le Saint-Esprit, ils les en éloignent pour toujours et les rivent dans l'esclavage de leurs peines intérieures.

Donnons un spécimen des erreurs pernicieuses répandues sur ce sujet par quelques auteurs. L'un d'entre eux, dans un livre récent où il parle avec amour des oraisons mystiques, commence de cette manière :

« Il faut partager les divers degrés d'oraison en deux grandes catégories : l'oraison appelée *ordinaire* et l'oraison *mystique ou extraordinaire.* »

Ainsi, voilà l'oraison de foi, qui est l'oraison mystique par excellence, oraison commune à tant de chrétiens, la voilà rangée dans

la catégorie des oraisons extraordinaires. N'est-ce pas le moyen infaillible d'en éloigner les âmes, quand le Saint-Esprit les appelle en si grand nombre à cette manière de prier ? C'est l'observation du P. Louis Lallemant : « Maintenant, dit-il, si quelqu'un aspire à quelque don d'oraison un peu au-dessus du commun, on lui dit nettement que ce sont là des dons extraordinaires que Dieu ne donne que quand et à qui il lui plaît, et qu'il ne faut ni les désirer ni les demander. Ainsi *on lui ferme pour jamais la porte de ces dons*. C'est un grand abus »(1).

Il est vrai que l'auteur de cette division des oraisons en deux catégories conseille de désirer les faveurs extraordinaires, même les extases, sauf leur manifestation en public. Mais ses conseils ne persuaderont personne. Les âmes qui ont un brin d'humilité ont peur de l'extraordinaire, et si toute oraison mystique est dans ce cas, elles ne voudront entendre parler à aucun prix de ce genre d'oraison.

Ce n'est pas tout. L'auteur continue et dit : « On appelle mystiques des états ou actes surnaturels dont Dieu ne laisse pas *généralement* la disposition à l'homme. Ils sont de telle nature que, *si on veut les produire*, on n'y réussit pas, *même faiblement, même un instant.* »

(1) *Doctrine spir.*, Principe VII, ch. 1.

Nous venons de le voir un peu plus haut dans ce chapitre : quand on a l'habitude de la contemplation ordinaire, on peut s'y établir à son gré. Saint Jean de la Croix l'affirme généralement de tout le monde. Elle est donc à notre disposition ; c'est le contraire de ce que dit cet auteur. Qui a raison de l'un ou de l'autre ?...

Si, voulant faire une oraison mystique, on ne peut pas y réussir, même faiblement, même un instant, c'est que Dieu fait tout dans cette oraison. Elle a donc un caractère miraculeux. Elle ressemble aux extases où l'âme est réduite à un état passif, se contentant de consentir aux opérations de Dieu, sans rien faire de personnel. — Enseigner cela, n'est-ce pas confirmer le préjugé qui éloigne tout le monde de l'étude du mysticisme ? Nous le disions à l'instant. Les extatiques sont rares ; personne ne comprend l'utilité des connaissances nécessaires à les diriger. Les gens sérieux, qui sont plus économes de leur temps que de leur argent, renoncent donc à s'occuper de ce genre d'études. Ils restent ainsi dans leur ignorance de la doctrine des saints sur l'oraison et ne savent pas instruire les âmes appelées à la contemplation ordinaire.

Quant à ces âmes, après avoir lu la défi-

nition précédente, ou elles sont présomptueuses et, en constatant en elles l'attrait de cette oraison, elles s'y porteront à la façon des quiétistes, avec la résolution de ne rien faire et de tout laisser faire à Dieu ; ou elles sont humbles, et la peur de se placer d'elles-mêmes dans un état extraordinaire, les fera résister au Saint-Esprit et revenir coûte que coûte à la méditation.

Heureusement, cet auteur se trompe. Aucun théologien, ayant la moindre expérience de la contemplation obscure, n'acceptera sa définition. Ceux qui manquent de cette expérience l'accepteront sans doute et seront capables de l'admirer. Mais que vaut leur jugement ? Quand des aveugles se hasardent à parler des couleurs, ils émettent des propositions étranges qui ne choquent pas les autres aveugles. L'un d'eux leur disait que le rouge écarlate ressemble aux sons aigus du clairon, et ils étaient ravis. Mais ceux qui ont des yeux et qui voient la réalité des choses, quand ils entendent ces singulières propositions, ne peuvent s'empêcher de sourire.

Nous l'avons dit : dans la contemplation, on touche Dieu, on le goûte, on acquiert de lui une science *expérimentale*. Pour ce genre de connaissances, rien ne remplace l'expé-

rience. Saint Jean de la Croix le dit en termes formels :

« CELUI QUI N'AURA PAS FAIT L'EXPÉRIENCE DE CETTE VÉRITÉ N'AURA PAS L'INTELLIGENCE DE MES PAROLES, MAIS L'AME QUI EN POSSÈDE LA SCIENCE EXPÉRIMENTALE ME COMPRENDRA PARFAITEMENT (1). »

Ces paroles doivent faire réfléchir ceux qui, n'ayant pas la pratique de la contemplation, sont forcés de parler du mysticisme. Dans ce cas, par respect pour l'affirmation de ce grand saint, ils feront bien de répéter *à la lettre* les enseignements des mystiques. En se permettant des commentaires personnels, ils risquent de se tromper et de tromper les autres.

Revenons à la définition de cet auteur et montrons comment il se contredit. Il écrit un peu plus loin : « *le sens d'un mot est fixé par l'usage.* » Or, un usage immémorial a toujours appelé *mystiques* les oraisons dans lesquelles l'âme communique avec Dieu d'une façon secrète et mystérieuse dans les ténèbres de la foi. Ces oraisons peuvent être miraculeuses, comme dans l'extase ; mais le miracle n'appartient nullement à leur essence. Le plus souvent, les contemplatifs ne reçoivent

(1) *Œuvres*, t. IV. p. 84, Strophe VII, verset : *C'est un je ne sais quoi qu'ils essaient de balbutier.*

qu'une grâce ordinaire et font l'oraison de foi, comme d'autres font leur méditation. En mettant le miracle dans l'essence de l'oraison mystique, on va contre les règles d'une bonne définition qui doit s'appliquer à tout l'objet défini, en ne s'appliquant qu'à lui seul.

En effet, il y a des oraisons miraculeuses qui n'ont absolument rien de mystique. Quand Bernadette, priant devant la grotte de Lourdes, voyait tout à coup la sainte Vierge, où était le mysticisme de son oraison ? Elle était en pleine lumière et pouvait raconter ce qu'elle avait vu et entendu. Au contraire, dans la contemplation ordinaire qui n'a rien, absolument rien de miraculeux, on reçoit des connaissances secrètes impossibles à traduire en paroles. Elles se traduisent en actes vertueux. Nous avons consacré tout un chapitre à le démontrer (1).

Eh bien ! si on s'en tient à la définition de cet auteur, les prières de Bernadette à Lourdes étaient des oraisons mystiques, et la contemplation ordinaire ne le serait pas. Cela re-

(1) Ajoutons à nos preuves un texte de saint Bernard : « En pénétrant, dit-il, dans ma profondeur, le Verbe, époux, ne m'a jamais fait connaître sa présence par des moyens extraordinaires, ni *par la voix*, ni *par des formes*. J'ai seulement *senti son contact* par le mouvement de mon cœur, et j'ai éprouvé l'efficacité de sa présence par l'amendement de mes vices. » (Sur le Cant. des Cant.)

viendrait à dire qu'il n'y a pas de contemplation ordinaire, et que, en dehors des oraisons extraordinaires, miraculeuses, on doit se condamner à la méditation ou tout au plus à l'oraison affective. Or, une telle doctrine est fausse et pernicieuse. Elle fait le malheur d'une multitude de pauvres âmes et les empêche d'arriver à la sainteté.

CHAPITRE XV.

Objection et réponse.

Les raisons et les faits exposés dans les deux chapitres précédents ne réussiront pas à convaincre tout le monde. Quelques lecteurs ne manqueront pas de dire : « En réalité, les contemplatifs sont très rares. Dès lors, comment l'oraison de foi peut-elle être une grâce ordinaire offerte communément aux âmes de bonne volonté ? N'est-il pas plus vraisemblable qu'elle est une faveur exceptionnelle, réservée à une élite ?... »

Le nombre des contemplatifs est rare, nous en convenons volontiers. Cette rareté s'explique par plusieurs raisons. Nous en avons indiqué déjà quelques-unes, et nous en donnerons d'autres. Mais on aurait tort de mettre au nombre de ces raisons une prétendue volonté de Dieu faisant de la contemplation le privilège d'une élite, quelque chose de semblable au don des miracles. Que Dieu accorde le don des miracles et autres grâces *gratis datae*

selon son bon plaisir, on peut l'admettre sans faire injure à sa bonté. Ces grâces sont pour l'utilité d'autrui et non pour l'utilité de ceux qui les reçoivent. Elles sont même dangereuses pour eux ; c'est pourquoi, au lieu de les désirer, il faut les redouter. Nous l'avons dit au commencement du chapitre III.

Au contraire, la contemplation obscure est un moyen extrêmement efficace pour nous aider à nous sanctifier. Nous le prouverons longuement. Son exercice est d'une sécurité parfaite et n'offre aucun danger. Nous le prouverons encore. Alors, puisque Dieu veut par-dessus toutes choses notre sanctification, « *Haec est voluntas Dei sanctificatio vestra* » (1), pourquoi refuserait-il cette grâce aux âmes de bonne volonté qui la désirent et se préparent à la recevoir convenablement ? La rareté des âmes contemplatives s'explique suffisamment par la mauvaise volonté des hommes. Par conséquent, on aurait tort de l'attribuer à Dieu, car on ferait ainsi de lui un être partial, ne refusant rien à un petit nombre de privilégiés et se montrant avare des grâces les plus utiles à notre salut, avec le reste des hommes.

Quand on juge Dieu de cette manière, on commet un sophisme dangereux qui conduit

(1) I Thess. IV. 3.

facilement à de graves erreurs. S'il est permis de conclure de l'existence d'un fait à sa possibilité, — *ab actu ad posse valet consecutio* — il ne l'est jamais de conclure de sa non-existence à son impossibilité. Nous allons le prouver en donnant quelques exemples.

L'Écriture sainte parle du petit nombre des élus. Impressionnés par ce fait, quelques esprits ont tiré la conclusion suivante : « Donc, Dieu n'a pas la volonté positive de sauver tous les hommes ; donc Jésus-Christ n'a pas répandu son sang pour la rédemption de tous les pécheurs. » — Ce sont là deux horribles hérésies.

Les commandements du décalogue sont faits pour tous les hommes sans exception. Chacun, par conséquent, est soumis au premier qui nous oblige à aimer Dieu de tout notre cœur. Combien observent ce commandement ? Que de milliers de personnes ne pensent jamais à Dieu, sans compter celles qui blasphèment son saint nom quand elles pensent à lui ! En présence de ce fait, les mêmes esprits diront : « Le premier commandement est, pour la plupart des hommes, impossible à pratiquer. Il leur manque, à cet effet, les conditions indispensables. » — Et ils feront à Dieu cette injure de dire qu'il nous commande des impossibilités.

Notre-Seigneur s'adressait à la foule quand il disait dans le sermon sur la montagne : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (1). La perfection est nécessaire pour aller au ciel. Si on ne veut pas l'acquérir de bon gré sur la terre, il faudra l'acquérir par force au purgatoire. Eh bien ! où sont ici-bas les personnes parfaites ? Où sont seulement celles qui tendent à la perfection ? « Donc, ne manqueront pas de dire les mêmes esprits, l'exhortation de Notre-Seigneur s'adressait à une élite. Les bons n'ont pas généralement le moyen de devenir parfaits ; ils sont condamnés presque tous à passer par les flammes du purgatoire. »

Nous avons vu saint Alphonse de Liguori démontrer que la grâce de la prière est accordée à tous les hommes sans exception. Tous peuvent, avec son secours, obtenir des grâces efficaces pour se sauver. Et pourtant, il y a si peu de personnes qui prient. « Donc, concluent les jansénistes, les hommes n'ont que des grâces suffisantes qui ne suffisent pas. »

Faisons ressortir le sophisme de ces raisonnements en prenant un exemple dans les choses de la terre : Peu d'hommes ont fait le tour du monde, quoique ce soit aujourd'hui

(1) MATTH. V. 48.

chose facile. Nous avons entendu un ami, qui l'avait fait deux fois, exhorter de nombreux auditeurs à ce voyage en disant : « C'est si instructif, si agréable et si peu coûteux !... Dix mille francs suffisent à cette dépense. » — Il ne persuada personne. Eh bien ! a-t-on le droit de dire : « Le petit nombre de ceux qui ont fait le tour du monde prouve que c'est là un privilège exceptionnel réservé à une élite. Les compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur choisissent les voyageurs et n'acceptent pas tout le monde. » — Eh ! les compagnies acceptent quiconque paye sa place. Si, ayant dix mille francs à dépenser, vous restez chez vous, c'est que vous ne voulez pas entreprendre ce voyage. Vous avez donc tort d'accuser les compagnies. Ne vous en prenez qu'à vous-même et à votre amour du repos.

De même, on a tort d'accuser le Créateur pour excuser la mauvaise volonté des créatures. Il est très agréable à notre amour-propre et à notre paresse de pouvoir dire : « Je suis dispensé de ceci ou de cela. Dieu ne me le demande point. Il a ses privilégiés et je ne suis pas du nombre. »

Malheureusement pour nous, rien de cela n'est vrai. Ces pensées ne sont même nullement exemptes de faute. Mettre en Dieu des

sentiments de partialité quand il s'agit de grâces ordinaires utiles à notre salut, n'est-ce pas faire une grave injure à sa bonté infinie ? Ah ! si nous parlions d'extases, de ravissements et d'autres faveurs extraordinaires nullement indispensables pour arriver au ciel, volontiers nous reconnaîtrions en Dieu la liberté de les accorder, selon son bon plaisir, aux personnes de son choix. Mais nous parlons de la simple possibilité de prier, de sa facilité, d'une espèce de prière très efficace pour nous faire acquérir un grand amour de Dieu et nous rendre parfaits. Puisque nous sommes tous appelés à la perfection ; puisque nous sommes tous obligés de pratiquer le premier commandement de la loi, pourquoi nous refuserait-il un moyen de lui obéir à la fois très facile et très efficace ? Quand surtout les âmes perdent, par sa volonté, le pouvoir de faire la méditation ou l'oraison affective, comment ces âmes réussiront-elles à prier, si l'oraison de foi est un privilège mis hors de leur portée ?...

Sainte Thérèse ne croit nullement à ce genre de privilège. Comparant la contemplation à une source d'eau vive dont Notre-Seigneur a dit : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ! » (1) la sainte a écrit : « Con-

(1) JEAN. VII. 37.

sidérez que Notre-Seigneur nous convie tous. Il est la vérité même ; nous ne saurions douter de la vérité de ses paroles. Si ce banquet n'était pas général, il ne nous y appellerait pas tous, et, quand même il nous y appellerait, il ne dirait pas : *Je vous donnerai à boire.* Il aurait pu dire : Venez tous ; vous ne perdrez rien à me servir ; quant à cette eau céleste, j'en donnerai à boire à ceux à qui il me plaira. Mais, comme il ne met de restriction ni dans son appel, ni dans sa promesse, je tiens pour certain que tous ceux qui ne s'arrêteront pas en route, boiront enfin de cette eau vive » (1).

Puisqu'on veut juger de cette délicate question d'après les faits, il faut faire une enquête dans des conditions convenables. Et tout d'abord, il convient d'écarter la multitude de gens qui ne prient pas. Ayant toujours à leur disposition la grâce de la prière, ils n'en profiteront jamais ; il est bien inutile d'examiner si la grâce de la contemplation pourrait un jour leur être offerte. On doit écarter également les personnes qui font de rares et courtes prières vocales sans jamais avoir essayé de faire oraison. Enfin la question ne peut pas encore être posée pour les personnes qui commencent à méditer. Tant qu'elles

(1) *Le chemin de la perfection.* Ch. XX.

peuvent s'exciter à l'amour de Dieu en réfléchissant sur les vérités religieuses, la grâce de la prière leur étant accordée sous cette forme, on ignore si Dieu la leur offrira plus tard sous une forme différente.

Mais examinez les âmes qui s'appliquent depuis un certain temps à l'oraison. Prenez-les dans les couvents ou dans le monde. Interrogez-les. Dites-leur : « Avez vous toujours du goût à méditer ? » Sur cent personnes à qui vous poserez cette question, quatre-vingt-dix-neuf vous répondront probablement : « J'en avais autrefois. Hélas ! je l'ai perdu. La méditation est devenue pour moi une fatigue. Je ne trouve aucune pensée qui me touche et me donne un peu d'amour de Dieu. Je suis obligée d'avoir toujours un livre à la main. Si une pensée me frappe, je m'arrête, cela dure à peine quelques secondes. Aussitôt, les distractions me reprennent et je dois me remettre à la lecture, si je veux m'en délivrer. »

Poursuivez l'interrogatoire et demandez-leur : « Pouvez-vous du moins aimer Dieu avec tendresse et faire oraison, en lui offrant les sentiments de votre cœur ? » — « Hélas répondront souvent ces personnes, mon cœur est à sec ; je ne sens rien ; j'ai peur de dire à Dieu que je l'aime, tant ma nature éprouve

une froideur, une indifférence qui démentiraient cette parole. »

— « Alors, comment priez-vous ? continuez-vous à faire oraison ? »

Quand des âmes arrivées à ce moment difficile, ont le bonheur de se trouver au Carmel ou à la Visitation, éclairées par les enseignements de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, elles deviennent vite contemplatives. Nous avons cité ces deux saintes affirmant le fait de toutes leurs filles, sauf de très rares exceptions. Quelques carmélites faisaient même de tels progrès dans la contemplation ordinaire qu'elles arrivaient aux ravissements et aux extases.

Le même fait devrait donc se vérifier partout où se trouvent des conditions identiques. Sinon il faudrait dire que Dieu a réservé la contemplation aux carmélites et aux visitandines, comme un privilège incommunicable. On ne prouvera jamais cela. Si donc les âmes, arrivées à l'impossibilité de méditer et de faire l'oraison affective, ne deviennent pas contemplatives, ce n'est pas refus de la part de Dieu, ni mauvaise volonté de la part de ces âmes, c'est le fait de leur ignorance

et souvent le fait de préjugés puisés dans la lecture de livres vides de doctrine.

Heureuses les personnes illettrées qui ont été préservées des erreurs contenues dans ces livres ! Grâce à leur simplicité, elles arrivent plus facilement à sortir victorieuses de l'épreuve qui les amène à l'oraison de foi. Aussi n'est-il pas rare de trouver à la campagne des âmes contemplatives. Il y en a un tel exemple dans la vie du curé d'Ars.

Un bon paysan passait un temps considérable à l'Église, en adoration devant le tabernacle. Il n'avait pas de livre à la main. Le saint curé l'ayant remarqué plusieurs fois, l'aborde un jour et lui dit : « Que faites-vous donc là, pendant de longues heures, devant le Saint-Sacrement ? » — Le paysan répond : « — Je l'avise et il m'avise. » — Peut-on dépeindre en moins de mots et d'une manière plus saisissante, l'exercice de la contemplation ? Eh bien ! parmi les gens du peuple, beaucoup prient de cette manière. C'est l'observance judicieuse de M. l'abbé Saudreau. Il dit en note, dans la *Vie d'union à Dieu*, page 22 :

« Bien des âmes qui sont dans l'état d'union amoureuse ne le savent pas et ne le font pas connaître. Elles n'expliquent pas la manière

dont Dieu opère en elles ; aussi arrive-t-il souvent que leur directeur lui-même ne soupçonne pas la nature des grâces qui leur sont départies. »

Longtemps avant M. l'abbé Saudreau, Bossuet avait constaté le même fait. Il dit en propres termes, dans la préface de son *Instruction sur les états d'oraison*, § 7 : « *On est contemplatif, sans le penser être. Le dirai-je? On y est même expérimenté sans le savoir.* » Et il donne des exemples.

On verrait donc certainement se multiplier les âmes contemplatives parmi les personnes instruites fidèles à l'oraison, si on leur donnait en temps opportun les enseignements nécessaires. La grâce de la contemplation ne leur est nullement refusée. C'est la lumière indispensable pour correspondre à cette grâce qui leur manque trop souvent. Dès qu'on leur présente cette lumière, elles commencent avec bonheur à faire l'oraison de foi. Une longue expérience nous en a donné des preuves innombrables.

Il faut ajouter enfin que le nombre des contemplatifs est diminué par la lâcheté de beaucoup d'âmes. L'oraison de foi, comme nous le montrerons plus tard, est souvent un pénible exercice de patience, et on manque de

courage pour la continuer. Mais puisque ces âmes ont reçu la grâce de la contemplation et en ont profité un moment, leur infidélité prouve justement que cette grâce n'est pas réservée à une élite.

CHAPITRE XVI.

Sécurité de l'oraison de foi.

A force de présenter l'oraison de foi comme une chose extraordinaire, on en a fait un épouvantail et bien des âmes ne voient en elle que des dangers. Heureusement ces dangers sont chimériques. Ce sont des fantômes comparables aux mannequins placés dans les vergers pour protéger les fruits contre la voracité des oiseaux. Les oiseaux, qui ont de bons yeux, finissent par reconnaître la supercherie. Ils viennent alors se poser sur la tête de ces mannequins et se nourrissent tranquillement sous leurs yeux, sans avoir peur de leurs fusils de carton. Nous conseillons aux âmes pieuses d'en faire autant. Pour les aider à se débarrasser de leurs craintes, nous allons examiner l'un après l'autre les prétendus dangers de la contemplation.

Il y a d'abord le danger de l'intelligence. Le mysticisme, prétendent certaines gens, n'est bon qu'à déranger le cerveau. Il conduit droit

aux illusions, parfois même à la folie..., etc.

Or l'oraison mystique est précisément celle qui ne fait pas travailler le cerveau. Dans la méditation, l'esprit se livre à des réflexions nombreuses et il peut alors s'égarer. L'oraison de foi, au contraire, suppose l'impuissance momentanée de s'arrêter à aucune idée particulière. Les facultés intellectuelles sont abandonnées à elles-mêmes, sans être touchées par la grâce. Elles n'ont aucun souvenir religieux, aucun raisonnement pieux qui aide l'âme à prier. Tout se passe dans la cime de l'esprit. L'acte de foi à la présence divine étant produit, la volonté seule se met à travailler, en s'unissant à Dieu par des actes d'amour. Il y a mieux encore : cette oraison doit exclure aussi les connaissances particulières qui nous arrivent par voie surnaturelle, comme les visions et les révélations.

Saint Jean de la Croix a consacré tout le livre deuxième de la *Montée du Carmel* à montrer comment ces connaissances particulières ne peuvent pas nous unir à Dieu. Il est nécessaire de s'en détacher, d'y renoncer généreusement pour se renfermer dans les ténèbres de la foi obscure, qui seule est capable d'opérer cette union. Il a écrit sur ce sujet trente-deux chapitres, dans lesquels il

démontre jusqu'à l'évidence cette nécessité. Nous les avons résumés dans nos *Eclaircissements sur ses œuvres* ; nous n'y reviendrons pas.

Et maintenant, nous le demandons à toute personne sensée ; comment le cerveau peut-il se déranger, quand il ne fait rien ? Comment peut-on se laisser égarer par des illusions, quand on n'a aucune idée en tête ? Comment l'esprit pourrait-il tourner à la folie, lorsqu'il se repose dans un doux sommeil ? Qui donc est jamais devenu fou en dormant ? Ceux-là le deviennent dont le cerveau en ébullition rend le sommeil impossible. Une cessation spontanée de toute réflexion, de toute pensée, donne du calme à l'esprit et lui permet d'écouter avec attention. Or ceci est l'antipode de la folie, puisque la caractéristique des fous est d'être des agités, incapables de rien écouter.

On est réduit alors à un état d'hébètement, ce qui n'est pas du tout de la folie. Cet hébètement momentané est très utile pour nous rendre humbles, en nous faisant toucher du doigt notre faiblesse intellectuelle. David avait passé par là, quand il disait à Dieu : « *Je me suis trouvé devant vous comme une bête de somme* » (1). Les gens savants y passent

(1) *Psalm.* LXXII. 23.

aussi, observe Bossuet, dont nous citons les paroles plus loin (chap. XIX). — Loin de devenir fous, ils deviennent plus sages, en devenant plus humbles.

Le second danger regarderait la santé. Les oraisons mystiques seraient, dit-on, trop absorbantes. Elles risquent de rendre les gens malades, etc.

Ici encore l'accusation se trompe d'adresse. Tout au plus pourrait-on la formuler contre les excès de la méditation ou de l'oraison affective. Dans ces dernières, on use de facultés qui se fatiguent promptement. Si on ne se modère pas, il peut y avoir du danger. Ainsi des méditations trop longues donnent des maux de tête. Des émotions trop vives, dans l'oraison affective, troublent le système nerveux et peuvent engendrer des maladies. La personne dont nous avons parlé au chapitre VIII était dans ce cas. Elle s'était rendue malade. Son changement d'oraison, en améliorant sa santé, ne réussit pas à la guérir. Elle est morte encore jeune.

Prenons l'exemple de saint François. Ses hautes contemplations étaient parfois accompagnées des sentiments qui caractérisent les oraisons affectives. Cela lui arrivait surtout quand il méditait la Passion de Notre-Seigneur.

Alors, ne pouvant pas modérer l'ardeur de ses sentiments, il se mettait à pleurer pendant des heures. Il faillit ainsi perdre la vue. Si les personnes qui ont reçu comme lui le don des larmes, sont exposées au même sort, elles ont leur excuse dans la faveur extraordinaire dont Dieu les favorise. Mais, quand on n'a pas reçu cette faveur, on fait fausse route, si, sous prétexte de mieux faire l'oraison affective, on s'excite, coûte que coûte, à pleurer.

Rien de pareil n'est à redouter dans l'oraison de foi, puisqu'on n'y fait usage, ni de la sensibilité, ni des facultés intellectuelles. Certes, si on voulait la faire le jour et la nuit, sans prendre le temps ni de manger ni de dormir, on se rendrait certainement malade.. Mais la maladie viendrait alors de la privation de nourriture et de sommeil, et nullement de l'oraison. Par elle-même, cette manière de prier est plutôt reposante. Quand saint François, chez Bernard de Quintavalle, passa la nuit à répéter : *Deus meus et omnia — Mon Dieu et mon tout,* il se fatigua peut-être en ne prenant pas le temps de dormir ; mais il ne se donna pas mal à la tête à force de réflexions, puisqu'il n'en faisait aucune. Il n'épuisa pas davantage les forces de la sensibilité, puisque ce cri d'amour partait de sa

volonté, sans arracher à son corps ni des larmes ni des gémissements, comme dans ses oraisons sur la Passion.

Observons bien avec soin ce phénomène complexe de notre nature physique et morale. Toutes nos forces, excepté celles de la volonté, se fatiguent en agissant, et nous éprouvons très vite le besoin de leur donner du repos. Le cœur, au contraire, qui est la volonté de l'âme, se fatigue en ne faisant rien. Alors il s'engourdit, il se refroidit, il devient anémique Voulez-vous lui rendre de la vie ?... Faites-le agir. En multipliant ses actes, il fortifie son énergie et il augmente ses jouissances. Car on ne se lasse pas d'aimer et d'être aimé ; et plus on aime, plus on est heureux.

Comme notre volonté s'exerce dans un corps soumis à des besoins impérieux, tels que le besoin de nourriture et de sommeil, il faut nécessairement les respecter. Mais, quand on leur a donné une satisfaction légitime, la volonté redevient libre et si elle se met à aimer, elle peut le faire plusieurs heures de suite, sans souffrance, sans effort, en goûtant une douceur de plus en plus suave.

Certaines personnes hésitent à répéter à Notre-Seigneur ces mots : « Je vous aime ; je vous aime ». Elles craignent de n'être pas

sincères. C'est qu'elles confondent l'amour spirituel avec l'amour sensible. On n'est pas sincère si on fait une déclaration d'amour à une personne antipathique, puisqu'il s'agit alors d'un amour de nature. Mais on est sincère quand, dans l'oraison de foi, on dit à Dieu : « Je vous aime, » puisque Dieu nous demande alors un amour de volonté. On a cet amour dès qu'on le veut, la volonté ne pouvant pas, à la même minute, vouloir et ne pas vouloir. Ecartez donc ce scrupule. Dites et redites loyalement à Dieu : « Je vous aime ». Vous pouvez ainsi prolonger indéfiniment votre oraison. C'est en prolongeant cet exercice d'amour qu'on arrive parfois à la quiétude parfaite. Si les ravissements et les extases viennent s'y ajouter, l'oraison devient alors miraculeuse. Mais si le miracle ne dépend pas de nous, nous l'avons rendu possible en enlevant les obstacles qui empêchaient Dieu de répandre sur nous les flots de son amour. Ainsi pensait sans doute saint Pierre d'Alcantara quand il déclarait impossible de faire une oraison parfaite, si on ne la faisait au moins pendant une heure et demie ou deux heures consécutives. (1)

(1) *De l'oraison et de la méditation*, première partie. Ch. XII. Sixième avis, p. 141 de l'édition du P. Ubald.

Autre danger : c'est celui de prendre en dégoût la vie commune et de se porter à des singularités, à des actes étranges qui étonnent, scandalisent même le prochain. On fait souvent ce reproche aux personnes d'oraison. Mais celles qui s'appliquent à la contemplation ne le méritent pas.

Dans cette manière de prier, on évite de former des désirs particuliers, se contentant du désir général d'être uni à Dieu par un amour docile à toutes ses volontés. On ne formule pas des demandes spéciales, sauf celles du *Pater*, ou des demandes analogues. On aime, comme on le fait au ciel, et on se dispose à prouver à Dieu la sincérité de cet amour, en se préparant à lui obéir en toutes choses. Quant aux détails de cette obéissance, on n'y pense pas. Dieu les réglera par la volonté des supérieurs, par les évènements de chaque jour, etc. Cela suffit. On pensera à ces détails en dehors de l'oraison et on acceptera simplement les manifestations de la volonté divine, au fur et à mesure, sans les modifier par des idées préconçues. Dès lors, où est la singularité ? Si jamais elle existe, elle sera imposée par les circonstances et ne viendra nullement de l'oraison.

Signalons une dernière sécurité d'un prix

exceptionnel. L'oraison de foi est le moyen le plus efficace pour nous arracher aux tentations du démon et pour en triompher. Si les tentations qui viennent de la corruption de notre nature ou des exhortations au mal provenant du monde, trouvent souvent notre volonté trop faible pour leur résister, c'est que le démon rôde autour de nous, observant avec soin ces tentations, les entretenant dans notre esprit et les rendant irrésistibles par ses inspirations criminelles. Sans son influence, nous pourrions vaincre plus facilement le monde et la chair. Eh bien ! on échappe facilement à l'influence du démon, en faisant l'oraison de foi.

Saint Jean de la Croix nous enseigne cette vérité consolante. D'après lui, le démon a toute facilité pour lire nos pensées dans les impressions qu'elles causent sur notre cerveau, comme nous lisons les pensées de quelqu'un sur son visage. Devinant nos pensées, il y ajoute les siennes ; il égare notre jugement et finit par entraîner au mal notre volonté. Or, quand l'âme s'applique à l'oraison de foi, n'acceptant plus aucune idée particulière, elle cesse d'imprimer au cerveau les modifications qui s'y produisent avec le travail de la réflexion. Le cerveau devient impassible, comme

le visage de certaines gens habitués à dissimuler leurs pensées. Aussi le démon a beau le regarder, l'observer avec soin, il ne découvre plus rien. L'âme lui échappe complètement. « Où est-elle, se dit-il ? A-t-elle consenti aux mauvaises pensées que je viens de lui suggérer ? » Il n'en sait rien. L'âme est cachée en Dieu. La foi l'enveloppe comme d'un épais nuage. Le démon est dans l'impossibilité de l'atteindre.

« Cette contemplation, dit Bossuet, se fait dans le plus intime du cœur, dans ce fond où Dieu a gravé son image, où le *démon ne voit rien, et où l'âme,* toute recueillie avec Dieu, *ne donne point de prises aux attaques de l'ennemi* » (1). Aussi, quand l'oraison de foi se prolonge, le démon perd courage et s'en va. La tentation est alors finie et l'âme, au sortir de l'oraison, peut se porter tranquillement à l'accomplissement de ses devoirs, sans rien qui trouble son esprit ou ses sens.

N'eût-elle que cet avantage, l'oraison de foi devrait exciter en nous de saints désirs. Puisque Dieu l'accorde libéralement aux âmes de bonne volonté, cessons d'en avoir peur ; mais étudions avec soin sa nature et ses divers caractères, afin que nous la fassions fidèlement, quand le Saint-Esprit daignera nous en favoriser.

(1) *Instruction sur les états d'oraison.* Livre VI § 41.

CHAPITRE XVII.

Les actes dans l'oraison de foi.

Dans les commencements, les âmes attirées par le Saint-Esprit à la contemplation obscure sont toutes déroutées par le profond silence qui se fait au dedans d'elles-mêmes Elles étaient habituées à remuer dans leur esprit un grand nombre de bonnes pensées pour y chercher le moyen de s'élever à Dieu. Elles excitaient dans leur cœur beaucoup de sentiments affectueux transformés en désirs et en demandes formelles. Plus rien de tout cela. Souvent au contraire l'imagination se livre à mille égarements et la sensibilité est pleine de dégoûts qui éloigneraient de la prière. La volonté seule se sent attirée vers Dieu. Mais que peut-elle toute seule ? On a peur de ne rien faire avec elle et de perdre son temps.

Cette peur nous trompe. Bossuet va nous éclairer sur les actes dont la volonté est capable, quand elle est privée du secours des facultés intellectuelles et des facultés sensibles.

« Notre âme, dit-il, s'enveloppant sans cesse dans les images sensibles, dont elle est toute remplie, toute pénétrée, ne se distingue point elle-même d'avec le corps, ne se connaissant que par un sentiment confus, par conscience, comme on dit ; et, par une suite nécessaire, ce qu'elle ignore le plus ce sont ses actes, ses mouvements intellectuels. Pourquoi ? Parce qu'elle ne voit rien qu'à travers cet épais nuage d'objets corporels que les sens lui apportent sans cesse, d'où se forme l'habitude de croire en quelque façon que rien n'est réel que ce qui se sent, ce qui se touche, ce qui se manie. D'où vient ensuite que l'âme, lorsqu'elle est appliquée à la pure intellection qui se pratique dans l'oraison mystique, s'échappe, pour ainsi dire, à elle-même, ne croit plus opérer, pendant qu'*elle commence à exercer ses plus véritables et naturelles opérations*.

« Mais, si elle continue l'oraison de foi, la contemplation obscure, à *force de se trouver toute recueillie en elle-même*, l'âme commence à se démêler expérimentalement d'avec le corps, et par là-même, elle apprend à séparer ses opérations intellectuelles qui sont ses véritables opérations, d'avec les sens. » (1)

(1) Cité par le P. DE CAUSSADE, *Instr. spir.* I. Dial 5.

En se dégageant des sens, les actes de l'âme deviennent simples. C'est une première difficulté pour constater leur existence. En outre, dans la contemplation, ils sont encore *directs*. Ils partent du cœur pour aller droit à Dieu, sans se transformer en phrases, en discours. Enfin, le plus souvent, ils ne sont pas *réfléchis*. L'esprit qui n'a pas coopéré à leur formation, ne les observe pas. Ils passent inaperçus à ses yeux. Autant de choses qui inquiètent les débutants et les portent à craindre de rester oisifs en présence de Dieu. Nous donnerons plus tard, au chapitre XIX, à propos des demandes durant l'oraison de foi, deux textes de Bossuet bien propres à délivrer les âmes de leurs alarmes à ce sujet ; mais voici une comparaison dont se servent divers auteurs pour atteindre le même but.

On suppose une mère qui, assise près du berceau de son enfant, le regarde dormir. De peur de le réveiller, elle ne fait aucun mouvement, aucun bruit ; elle retient même sa respiration. Pleine d'amour pour ce fruit de ses entrailles, elle le dévore des yeux. Elle restera ainsi un temps considérable. A quoi pense-t-elle ? Que ressent-elle au fond de son cœur ? Si plus tard vous l'interrogez à ce sujet, vous la mettrez dans un grand embarras. Le plus

souvent, elle ne saura rien répondre. Elle dira : « J'ai aimé mon enfant, et c'est tout. »

Eh bien ! quand une âme fait l'oraison d'attention amoureuse à Dieu présent, elle se comporte de la même manière. Elle aime Dieu simplement et en silence. Voilà tout ce qu'elle sait. Là-dessus, elle ne se trompe pas. Elle est certaine de n'avoir pas dormi ; de n'être pas restée intérieurement oisive ; de n'avoir pas suivi volontairement les égarements de son imagination ; de ne s'être pas laissée accabler ni décourager par des sentiments de dégoût et d'ennui, d'avoir eu tout le temps le cœur plein d'amour et de ferveur. Pour le reste, ne lui en demandez pas davantage. Ah ! si au lieu de rester absorbée dans la contemplation de la majesté divine, elle avait abaissé les regards sur elle-même ; si elle avait eu le soin de s'examiner, de s'écouter, elle saurait quelque chose et pourrait en parler. Mais ses actes n'ayant pas été réfléchis, elle n'en a pas eu conscience ; elle les ignore et ne sait comment en rendre compte.

Cette impuissance de l'esprit venant du silence auquel il a été condamné durant la contemplation, ne prouve nullement que la volonté n'a rien fait et qu'on a perdu le temps. Sinon, il faudrait en dire autant de la mère

dont nous venons de parler. Les actes de la volonté sont très réels. Souvent même il y a plusieurs actes réunis dans un même mouvement du cœur, et il devient alors plus difficile de les analyser et de les faire connaître en détail.

Bossuet appelle cela des actes *englobés*. « Ces actes de l'oraison mystique se concentrent, dit-il, dans le cœur avec la charité qui croit tout, qui espère tout, qui souffre tout, qui demande tout et qui, dans les temps convenables, développe tous les actes qu'elle contient en vertu. » L'expression d'actes englobés n'a pas été inventée par Bossuet. Cassien avait dit avant lui : « Dans l'oraison de foi, tous les sentiments se rassemblent en un seul. *Conglobatis sensibus*. »

Bossuet explique ces actes par un exemple, celui d'une visitandine. Il dit :

« Chez la sœur Anne-Marie-Rosett, toutes les affections dont une âme chrétienne est capable se rassemblaient, se pénétraient, pour ainsi dire, l'une et l'autre, et, rapportées à la même fin, faisaient un admirable concert. Pourquoi ? Parce que cette sainte religieuse tâchait de se tenir toujours le plus actuellement qu'elle pouvait dans la même disposition de simple remise à Dieu. Mais comme il

s'élevait dans son cœur mille bons désirs particuliers, sans se donner la consolation de s'y arrêter, elle les mettait dans son grand acte d'abandon, où tout avait été si bien spécifié. Voilà ce qu'on appelle faire oraison par la simple mais actuelle disposition du cœur, bien plus durable et bien plus facile à conserver dans certaines âmes que les actes passagers. »

Si notre amour-propre souffre de ne pouvoir pas suivre en détail les actes de l'oraison de foi, tant mieux. L'essentiel est que Dieu les voie et les exauce. Or il se complaît dans cette manière de prier et ne lui refuse rien. Bossuet nous l'affirme en commentant une parole de David. Écoutons-le :

« Le Psalmiste a poussé les actes du cœur jusqu'à la plus grande simplicité, quand il a dit : *Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres ; votre oreille a écouté la préparation de leur cœur* (1).

« Dès qu'il a commencé à s'ébranler et à s'émouvoir, avant qu'il ait eu le temps de s'expliquer son acte à lui-même, Dieu le voit dans le fond le plus intime de son cœur et de là il l'écoute.

« En effet, David dit encore : *J'ai dit :*

(1) *Psalm.* X. 17.

je confesserai contre moi-même mon iniquité au Seigneur et vous avez déjà remis l'iniquité de mon péché ! (1) Quelle admirable précision ! J'ai dit : je confesserai ; je n'ai pas encore confessé : j'ai résolu de le faire et j'y ai préparé mon cœur. Il ne dit pas : *vous remettrez*, comme si Dieu devait attendre ma confession pour me remettre ma faute, mais il dit : *vous avez remis*. De mon côté, c'est le futur, je confesserai ; du côté de Dieu, c'est le passé, vous avez remis. Dieu a plus tôt remis que nous n'avons achevé la confession de notre faute.

« Ainsi, avant que l'esprit ait formé aucune parole en lui-même, Dieu a déjà écouté la profonde résolution d'un cœur qui se détermine, avant toute expression, à reconnaître sa faute et à la corriger. Combien de fois dit-on en soi-même : Je m'en vais prier ; et dès là souvent la prière est déjà faite. On sera souvent devant Dieu comme un mendiant, sans oser rien demander, tant on s'en répute indigne ; mais on a déjà demandé, par la secrète intention du cœur, ce qu'on n'osait demander d'une manière plus expresse. Dieu voit le fruit commencé dans le nœud et la prière dans l'intention de prier » (2).

(1) *Psalm.* XXX. 5.

(2) Tous ces passages de Bossuet sont cités d'après le P. de

Les actes de la contemplation ne sont pas cependant tout à fait imperceptibles. Quand on a pris l'habitude de cette oraison, on arrive plus facilement à les discerner. Nous allons en examiner quelques-uns, à cause de leur importance particulière.

CAUSSADE : *Instruction spirituelle en forme de dialogue sur les divers états d'oraison suivant la doctrine de M. Bossuet, évêque de Meaux*, livre paru en 1741 et souvent réimprimé depuis, notamment à Paris, chez Lecoffre, en 1890. C'est l'édition citée ici, avec celle de la première partie de Bussenot. Reims 1895. (Note du P. Ubald.)

CHAPITRE XVIII.

Le premier acte de l'oraison de foi.

Comme son nom l'indique, le premier acte de cette oraison, celui par lequel elle doit nécessairement commencer, est un acte de foi. Il ne s'agit pas de la foi à quelque vérité particulière de la révélation, mais d'une foi générale à Dieu, à sa présence dans notre âme, à ses perfections infinies.

« Mon Dieu, je vous crois. Vous êtes là, je le sens. Trinité sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, je ne cherche pas à vous voir ; c'est impossible sur la terre. Il me suffit de vous sentir près de moi. Je vous crois tel que vous êtes, tel que vous vous connaissez, tel que vous vous êtes révélé à votre Église, et je n'ai qu'un besoin, celui de me taire devant vous, pour vous adorer et vous aimer. »

La contemplation commence par un acte de ce genre, acte simple, exprimé souvent sans parole, par le regard. L'esprit le fait sans le développer. Il se contente de placer l'âme

tout entière devant Dieu, au milieu des ténèbres, laissant au cœur le soin de continuer l'oraison.

Nous l'avons déjà dit et nous y reviendrons, en parlant de la pratique à suivre dans l'oraison de foi ; quand le Saint-Esprit veut élever une âme à la contemplation, il lui enlève la possibilité de méditer durant cet exercice. Chaque fois qu'il l'excite à la prière, il fait le vide des bonnes pensées dans son intelligence. Il lui donne un dégoût insurmontable pour les réflexions et les discours qui autrefois lui faisaient un si grand bien ; il l'amène à se contenter de cette foi générale et obscure par laquelle il la fait croire à sa présence et l'attire à son amour.

Un auteur moderne pose à ce sujet une question. « Dans quel but, dit-il, Dieu imposerait-il une pensée unique, quand tant d'autres sont utiles ? Pourquoi mettre tant d'obstacles aux exercices anciens, qui sont excellents, et pour les remplacer par une occupation insuffisante ? »

Dieu le fait sans doute, comme l'auteur le reconnaît, pour exciter l'âme à l'amour dont il lui donne, en même temps, le besoin et l'attrait. Mais il y a un autre motif à cette conduite de Dieu. C'est de purifier la foi, de

la fortifier et de la rendre, en quelque sorte impeccable, en la rendant générale.

Enseignant aux âmes, dans la *Montée du Carmel*, les moyens d'arriver à l'union divine, saint Jean de la Croix établit, comme fondement nécessaire, un dégagement complet de la volonté, non seulement des biens naturels, mais encore des *biens surnaturels*, EN TANT QUE L'AMOUR-PROPRE POURRAIT NOUS Y ATTACHER.

Les vérités révélées sont des biens surnaturels. Nous avons besoin de les croire d'une foi ferme et inébranlable. Nous avons besoin de les méditer. Ce sont là des devoirs impérieux. Mais ces devoirs ne nous donnent pas le droit de nous attacher à ces vérités par amour-propre ; de les faire nôtres et de nous en servir à notre profit, pour la satisfaction de notre vanité, de notre orgueil ou de tout autre sentiment intéressé.

Voilà pourtant ce qui arrive tous les jours depuis le commencement de l'Église. D'où viennent les hérésies ? D'où viennent les coteries ? D'un attachement aux vérités révélées inspiré par l'amour-propre. Où prend naissance ce dangereux attachement ? Ah ! on ne le contracte pas dans l'oraison de foi d'où se trouve exclu le souvenir des vérités

particulières. On le contracte dans l'étude et parfois dans la méditation. Comme on annonçait à un évêque la condamnation portée par un concile contre certaines idées à lui, il répondit : « J'ai reçu de telles lumières dans l'oraison sur ces vérités que je ne me soumettrai jamais aux décisions de ce concile. Et quand même les évêques du monde entier se réuniraient pour renouveler ces décisions, je garderais mon sentiment. »

Si les idées auxquelles on s'attache avec un pareil orgueil sont jugées par l'Église contraires à la foi, on devient hérétique. Quand l'Église se contente de les blâmer, en conseillant autre chose, on n'est pas hérétique, pour aller contre ses conseils ; mais, on forme alors des partis, des coteries qui détruisent l'union si nécessaire aux catholiques. Pour ces deux cas, on peut en être certain, ceux qui s'égarent dans ces voies funestes ne connaissent pas la pratique de l'oraison de foi. S'ils méditent, c'est en se creusant l'esprit, afin de découvrir de nouveaux arguments qui les confirment dans leur manière de voir. Car ils veulent à tout prix avoir raison. S'ils prient, c'est à la façon des pharisiens, pour se remplir d'eux-mêmes, pour se glorifier devant Dieu, et lui demander le succès, pour se complaire dans leurs idées et s'y attacher un peu plus.

Ah ! combien est différente la conduite des âmes qui font l'oraison de foi !... Elles aiment ardemment la vérité qui est en Dieu, qui est Dieu lui-même, et désirent la recevoir tout entière, dans une foi humble, pleine d'adoration et d'amour. Mais elles s'estiment profondément indignes de recevoir directement la révélation d'aucune vérité. Elles voient avec évidence que la Sagesse divine, en enseignant aux hommes les vérités nécessaires à leur salut, a dû prendre le moyen de les faire arriver jusqu'à eux avec une entière certitude. Par conséquent, elle a dû établir une autorité doctrinale et promettre de l'assister pour que les détenteurs de cette autorité ne se trompent jamais dans l'accomplissement de leur mission. Que deviendraient les vérités révélées, si chacun prétendait les recevoir directement de Dieu, et s'arrogeait le droit de les interpréter à sa façon ? Où serait l'accord des esprits ? Et sans l'accord des esprits, comment établir l'union des cœurs ? Comment faire régner sur la terre cette parfaite charité qui doit être le caractère distinctif des chrétiens ?...

On sent ces choses, dans l'oraison de foi, avec une extrême vivacité. Alors l'esprit, plein de respect religieux, a besoin de s'incli-

ner devant l'autorité doctrinale qui représente Dieu sur la terre. Cette autorité, c'est Pierre, à qui Jésus-Christ a dit pour lui et pour ses successeurs : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille jamais. Et toi, quand tu seras converti, soutiens et confirme tes frères » (1).

L'âme prend alors la résolution de ne s'attacher à aucune vérité particulière de la révélation, avant que le successeur de Pierre ait statué sur cette vérité. C'est la sagesse de Dieu qu'elle veut adorer dans le magistère de l'Église et son adoration n'a pas de réserve. Elle soumet donc son esprit, non seulement quand le docteur infaillible ordonne de croire, mais encore lorsqu'il enseigne, en se contentant de conseiller. Au détachement intérieur qui précède les décisions de l'Église, succédera un attachement à ces décisions plein d'amour, plein de force et de courage, capable de conduire au martyre.

Telle est la grande raison pour laquelle, dans la contemplation obscure, le Saint-Esprit impose à l'âme une pensée unique, celle de la présence de Dieu et de ses perfections infinies. Elle pourra, en d'autres moments, continuer à méditer les vérités religieuses. Elle ne le peut pas durant sa contemplation. Par

(1) Luc. XXII. 32.

ce moyen, Dieu purifie la foi de cette âme, il la délivre de tous ses attachements particuliers causés par son amour-propre ; il l'établit solidement dans une foi générale qui lui permettra d'accepter en bloc toutes les vérités divines, sans aucune distinction, sans aucune réserve, comme Dieu les donne par la bouche de son représentant.

Nous le disons avec une conviction profonde : Tous les hommes, s'ils correspondaient fidèlement à la grâce de la prière, arriveraient peu à peu à cette foi parfaite. La miséricorde infinie du Seigneur ne refuse à personne la grâce de pouvoir prier. Païens, juifs, musulmans, hérétiques et schismatiques, tous la reçoivent. Le premier effet de la correspondance à cette grâce doit être de demander la lumière. Comme saint Paul, renversé sur le chemin de Damas, l'homme qui prie d'un cœur sincère dira : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » — S'il persévère dans cette demande, il entendra une réponse équivalente à celle que Jésus fit à saint Paul, quand il lui dit : « Lève-toi ; entre dans la ville ; là, on te dira ce que tu devras faire » (1).

Comment une âme pénétrée du sentiment de sa petitesse, de son ignorance et de son in-

(1) *Act.* IX. 7.

dignité, oserait-elle imposer à Dieu l'obligation de l'instruire directement, sans intermédiaire, de toutes les vérités qu'elle a besoin de connaître ? La prière bien faite lui donnera l'intime conviction que Dieu a pourvu au salut des hommes en les révélant quelque part, et elle sentira la nécessité d'aller les chercher là où il les a mises.

Quand une âme en est là, Dieu vient à son secours par quelque acte de sa Providence qui la conduit au port. D'après saint Thomas, si un infidèle avait le cœur bien préparé et manquait des connaissances indispensables au salut, Dieu lui enverrait un ange pour l'en instruire, plutôt que de le laisser périr. L'intervention des anges est rarement nécessaire. Dieu a mille autres moyens de faire arriver la lumière à ceux qui ont le cœur droit, selon la parole du Psalmiste : *Exortum est in tenebris lumen rectis* (1).

Telle est la marche suivie dans la conversion des infidèles. La prière bien faite les conduit à la foi. S'ils persévèrent, elle leur procure la disposition à cette foi simple et naïve des contemplatifs qui accepte en bloc tous les enseignements de l'Église, et qui pour eux est déjà la foi commencée. C'est ainsi que,

(1) *Psalm.* CXI. 4.

chaque jour, quantité de pauvres âmes, mises providentiellement en contact avec nos missionnaires, sortent de leurs erreurs et arrivent à la plénitude de la vérité.

Si des gens égarés dans une fausse religion ou dans l'hérésie prient sans arriver jamais à la lumière complète de la foi catholique, c'est que, dans leurs oraisons, ils ne s'excitent pas à se détacher de leurs idées particulières pour accepter en bloc et les yeux fermés toutes les vérités révélées par Dieu. Quand ensuite, en dehors de l'oraison, il faut les accepter en détail, ils sont retenus par leurs préjugés et ils restent en chemin. Ils ont donc prié d'une manière imparfaite. Ils n'ont pas acquis cette foi générale qu'on pratique dans la contemplation obscure. On peut en être certain : quand ces gens prient et méditent, ils se livrent à des raisonnements qui les attachent un peu plus à leurs erreurs. Cet attachement les perd, car leur prière, au lieu de les conduire à la vraie foi les en éloigne et les confirme dans leur aveuglement.

Pour les catholiques, si la contemplation les corrigeait de tout attachement à leurs idées particulières, ils auraient une foi simple et docile. Quand l'autorité doctrinale parle, ils éviteraient de s'emparer des ses enseigne-

ments pour les interpréter selon leurs vues personnelles. Ils laisseraient à l'autorité le soin d'expliquer elle-même ses propres paroles. Ainsi se ferait l'union des esprits. Ce serait la fin des coteries. Tous alors, unis de cœur et d'âme dans l'obéissance, formeraient une armée toute-puissante qui ferait triompher aisément la cause de Dieu.

CHAPITRE XIX.

Autres actes de l'oraison de foi.

Les adversaires systématiques de l'oraison de foi lui reprochent de négliger la pratique des vertus. C'est une calomnie. Dans la contemplation obscure, on se contente de mettre les vertus à leur place, en les subordonnant toutes à la pure et parfaite charité qui est leur reine. Les vertus valent peu de chose, si elles ne servent pas à glorifier Dieu. Écoutons Cassien sur ce sujet. Il dit dans sa 23e Conférence :

« Quel est le bien auquel il faut savoir sacrifier tous les autres ? Cette seule et unique chose, c'est la contemplation de Dieu. Quoique les vertus des saints soient bonnes et utiles pour la vie présente et même pour la vie éternelle, cependant elles paraissent viles et à sacrifier, si on les compare à la contemplation divine » (1).

(1) Saudreau, *La vie d'union*, nº 84, en note. Nous donnons au chapitre XXIV un autre texte de Cassien qui explique celui-ci et le complète.

Du reste, le moyen infaillible de rendre les vertus parfaites est de les faire découler de la charité, puisque, selon saint Paul, c'est elle seule qui leur donne la perfection (1). Le P. Surin, dans son *Traité de l'amour de Dieu* (l. I, ch. IX), fait la même remarque. « Le propre des parfaits, dit-il, n'est pas de renoncer aux vertus, mais de les consommer par la charité. » Il explique sa pensée par la comparaison des fruits que l'on met en confiture. Chaque confiture a le goût des fruits avec lesquels on l'a faite ; mais toutes sont également sucrées.

Dans l'oraison de foi, on ne s'occupe pas en particulier du détail des petites vertus, quoique, en dehors de l'oraison, on n'en néglige nullement la pratique ; mais l'amour de Dieu, auquel on s'applique tout le temps avec ardeur, fait pratiquer, durant cet exercice, certaines vertus générales qui coopèrent, avec la charité, à nous rendre parfaits.

La première de ces vertus est l'obéissance. Toute vertu venant de la soumission à un commandement de Dieu, celui qui prend la résolution de lui obéir toujours, partout, en toutes choses, sans hésitation, sans observation, sans réserve, mais de tout cœur et avec

1) *Col.* III. 14.

joie, celui-là ne néglige aucune vertu. Il se prépare à les pratiquer, au fur et à mesure des évènements. Il le fera avec soin, avec courage et avec perfection. Or, dans l'oraison de foi, on s'exerce tout le temps à cette obéissance. Écoutons Bossuet (1) traitant de l'oraison de foi, il s'exprime en ces termes :

« Ce que je puis dire de cette oraison, c'est que Dieu y tient l'école *du cœur*, où il se fait écouter en grande tranquillité et en grand silence... Il semble, au reste, que cette oraison, par sa grande simplicité, soit moins aperçue en elle-même que dans ses effets, dont le principal est de tenir l'âme *souple et pliante sous la main de Dieu*, parce qu'elle a expérimenté, par ses impuissances, la vérité de cette parole : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* » (2).

Il ajoute : « Ainsi, son principal effet est de tenir l'âme *souple et pliante sous la main de Dieu*. Oh ! que ces deux mots sont profonds ! Et qu'ils disent de choses à qui les entend bien, puisque c'est dire qu'on a acquis dans cette oraison la souplesse, la docilité d'un enfant, aux moindres signes des volontés de Dieu, au plus léger sentiment de ses inspirations intérieures, soit pour la fuite du mal, soit pour

(1) *Instruction past. sur les états d'oraison.* livr. VII. 16.
(2) JEAN. XV. 5.

la pratique du bien ! Oh ! que cette docilité mène loin en fait de vertu ! »

L'obéissance, en soumettant notre âme aux commandements de Dieu, enlève les obstacles à la pratique des vertus. Cela ne suffit pas pour les acquérir. Il nous faut le secours de la grâce divine, sans lequel nous ne pouvons faire aucun acte surnaturel, digne des récompenses du ciel. Or, c'est l'humilité qui attire la grâce. Nous l'avons démontré plus haut (chap. IV). Eh bien ! aucune oraison ne rend l'âme humble, ne lui fait faire des progrès rapides dans le mépris et l'anéantissement d'elle-même, comme la contemplation obscure. On y passe le temps à dire : « Mon Dieu qui êtes-vous, et qui suis-je ?... Vous êtes tout et je ne suis rien... »

Ici encore, laissons parler Bossuet, cité par le P. de Caussade : « Comment cette âme, autrefois indocile et rebelle, est-elle devenue, en si peu de temps, si souple, si pliante, que Dieu en peut faire tout ce qu'il lui plaît, la tourner, la manier comme il veut ?

« C'est parce qu'elle a expérimenté, par ses impuissances, la vérité de cette parole : *Sans moi vous ne pouvez rien faire.* La foi et la raison nous font assez connaître cette vérité, sans que pour cela nous ayons plus de vraie

humilité de cœur, de parfaite défiance de nous-mêmes, avec cette totale confiance en Dieu, qui sont les grands ressorts de la perfection. Eh bien ! on entre sans peine dans tous ces divers sentiments, à mesure que, par des expériences intimes et fréquentes, on sent, d'une part un si violent penchant au mal, une telle impuissance au bien, que, sans un secours spécial de Dieu, on succomberait à tout instant, et que, d'autre part, avec ce seul secours spécial, on éprouve, en toutes rencontres, une force, une vigueur intérieure, qui rend la faiblesse même capable de tout faire et de tout souffrir pour Dieu » (1).

Bossuet continue en ces termes : « Les hommes savants sont soumis aussi bien que les autres à ces conduites cachées de Dieu, par où il les fait *petits*, autant qu'il lui plaît, et ils ne trouvent plus en eux qu'ignorance et aveuglement...

« Ainsi, on rebute les âmes, on leur fait un épouvantail de vanité, à propos d'oraisons pleines de ténèbres, de confusion, d'impuissance et d'anéantissement, où il semble que l'esprit, la raison, la volonté humaine, tout l'homme, se perd pour devenir devant vous, ô mon Dieu, semblable à une bête de charge,

(1) P. DE CAUSSADE. I. *Dial.* 8.

selon l'expression du Roi-Prophète : *Ut jumentum factus sum apud te* » (1).

La patience est également une vertu générale qui nous fait acquérir toutes les vertus. Aussi, d'après saint Jacques, ses œuvres sont-elles parfaites (2). Pourquoi tombe-t-on dans les péchés ou dans les négligences ? Parce que le devoir est trop pénible. Il faudrait pour l'accomplir avec soin endurer une souffrance, se priver d'un plaisir auquel on tient beaucoup... et on succombe à la tentation. Si on avait une patience courageuse, on mépriserait également et la joie et la douleur. Comment on acquiert cette patience courageuse ? Nous allons l'apprendre à l'école de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Le P. de Caussade nous la donne sur ce point comme maîtresse et comme exemple.

Dans ses réponses sur les règles, constitutions et coutumier, elle a écrit ceci :

« Il arrive souvent que les âmes qui sont dans cette voie sont travaillées de beaucoup de distractions et qu'elles demeurent sans aucun appui sensible. Notre-Seigneur leur retirant le sentiment de sa douce présence et toutes sortes d'aides et de lumières intérieures

(1) Ib. I. *Dial.* 12. — *Ps.* LXXII. 23.
(2) IAC. I. 4.

elles demeurent dans une totale impuissance et insensibilité. Cela étonne un peu les âmes qui ne sont pas encore bien expérimentées ; mais elles doivent demeurer fermes et se reposer en Dieu, par-dessus toute vue et sentiment, souffrant, recevant, chérissant également toutes les voies et opérations qu'il plaira à Dieu de faire en elles, se sacrifiant et s'abandonnant sans réserve quelconque à la merci de son amour, sans voir, ni vouloir voir ce qu'elles font ni doivent faire ; mais par-dessus toute leur voie et propre connaissance, elles doivent, avec la pointe suprême de leur esprit, se joindre à Dieu et se perdre en lui, trouvant par ce moyen la paix au milieu de la guerre, et le repos dans le travail. Bref, il se faut tenir en l'état où Dieu nous met ; en la peine patienter ; en la souffrance, souffrir. Aussi les marques assurées d'une bonne oraison, c'est quand elle produit le fruit des vraies vertus et que l'âme est aussi constante en la fidélité en toutes bonnes œuvres, parmi les désolations et amertumes, qu'en la jouissance des faveurs et des consolations divines » (1).

Quelle patience il faut avoir pour persévérer dans une oraison aussi crucifiante ! Hélas ! beaucoup d'âmes en abandonnent la pratique,

(1) P. DE CAUSSADE, *Instr. spir.* I. Dial. 12.

parce qu'elles n'ont pas le courage de souffrir et de s'ennuyer en la compagnie de Dieu. C'est un fait d'expérience constaté par plusieurs saints et par bien des directeurs.

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal pratiquait ce qu'elle enseignait à ses filles. On lit en effet dans une réponse qu'elle adressait à une supérieure de sa congrégation (L. V. Épître 37) :

« Vous me donnez un bon sujet de confusion de me demander quelle est mon oraison. Hélas ! ma fille, ce n'est pour l'ordinaire que distraction et un peu de souffrances ; car, que peut faire autre chose un pauvre et chétif esprit comme le mien, rempli de mille sortes d'affaires ? Mais je vous dis confidentiellement et simplement qu'il y a environ vingt ans Dieu m'ôta tout pouvoir de rien faire à l'oraison avec l'entendement, considération ou méditation. Tout mon savoir-faire est de souffrir et d'arrêter très simplement mon esprit en Dieu, adhérant à son opération par une entière remise, sans pourtant en faire les actes, sinon que j'y sois excitée par son mouvement, attendant là ce qu'il plaît à sa bonté de me donner. » (1)

Ainsi la contemplation obscure est un exer-

(1) D'après le P. DE CAUSSADE, *loc. cit.*

cice courageux de la foi, de la soumission à la volonté de Dieu, de l'humilité, de la patience. Et on ose dire qu'elle néglige la pratique des vertus ! Quelle méditation en a jamais fait pratiquer autant et de si importantes ?... Or, ce n'est pas fini. Il nous reste à parler de la charité qui doit être le fruit de toute espèce d'oraison. Nous allons montrer quelle efficacité exceptionnelle possède l'oraison de foi pour nous faire acquérir cette vertu.

CHAPITRE XX.

La charité dans l'oraison de foi.

La doctrine exposée dans les chapitres précédents devrait nous dispenser d'aborder ce sujet ; car, nous n'avons pas cessé de le dire : si la contemplation commence par la foi, elle se continue par la charité. Elle en est un long et courageux exercice. Aussi l'appelle-t-on : *Oraison d'attention amoureuse à Dieu présent.* Mais trop souvent les personnes pieuses ont sur la vertu de charité les idées les plus fausses. Elles se croient obligées d'aimer Dieu, comme elles aiment les créatures. Si elles ne ressentent à son endroit des mouvements de sympathie et de tendresse, si surtout elles éprouvent des sentiments contraires, elles tremblent de ne pas aimer Dieu et perdent le courage de chercher sa compagnie dans la prière.

L'oraison de foi est faite tout exprès pour les délivrer de leurs erreurs. En rectifiant leurs idées, elle les introduit dans la voie du vrai amour, de celui que Dieu nous demande, et

elle les aide à l'acquérir, à le fortifier, à le conduire à sa plus haute perfection.

Dieu étant un pur esprit ne saurait se plaire dans les manifestations grossières de l'amour corporel. Nous devons lui offrir un amour spirituel qui parte de la volonté, non entraînée par les sens, mais guidée par les lumières de la raison et de la foi. Les règles de cet amour se trouvent dans les trois premières demandes du *Pater*. L'esprit porte un jugement exact sur la grandeur de Dieu. Il le voit à une hauteur infinie au-dessus des créatures, et la volonté lui offre alors un amour de louange, en disant : *Sanctificetur nomen tuum.*

Dieu n'est pas seulement grand ; il est beau, il est aimable ; il a les charmes que donnent toutes les perfections réunies. Il est surtout bon et miséricordieux pour ses créatures. Il mérite donc de régner sur nos cœurs par l'amour. Notre volonté le conjure de prendre possession de ce royaume, en lui disant : *Adveniat regnum tuum.* C'est l'amour de complaisance.

Enfin, Dieu est tout-puissant. Il est le Seigneur, le maître absolu de toutes ses créatures. Aucune d'elles n'a le droit ni même le pouvoir de lui résister avec succès. Pleine d'un saint respect, la volonté se soumet à cette autorité

souveraine et dit : *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra.* C'est l'amour d'obéissance.

Tant que notre volonté reste esclave des passions qui s'agitent dans la chair et des pensées que jette dans l'esprit la vue des créatures, elle ne peut pas s'élever à ces hauteurs. Aussi Dieu lui rend un immense service en lui accordant la grâce de la contemplation. Par là, il l'arrache aux égarements de l'imagination et aux faiblesses de la sensibilité. Il rend sa volonté indépendante du corps. Au milieu des ténèbres de l'esprit et de l'aridité du cœur la volonté apprend à se ressaisir et à devenir maîtresse d'elle-même. Désormais, elle prendra ses décisions dans la pure lumière d'une raison éclairée par la sagesse divine dont la remplira l'amour de Dieu.

On connaît la réponse de saint Thomas d'Aquin à sa sœur. Elle lui demandait : Mon frère, que faut-il faire pour devenir saint ? — Ma sœur, il faut le vouloir. — Mais, réplique-t-elle, que faut-il encore pour arriver à la sainteté ? — Ma sœur, il faut le vouloir. — La sœur insistant de nouveau, le saint lui fait pour la troisième fois la même réponse.

Que de gens ne savent pas avoir de volonté ! Ils vont à la dérive, comme une épave emportée par les flots, et n'arrivent jamais à rien.

D'autres parviennent à leurs fins, grâce à une volonté énergique. Hélas ! ils ont une volonté aveugle entraînée par une ardente passion, l'amour de l'argent, l'ambition, la vanité, etc. Pour arriver à Dieu, il faut aussi de la volonté, mais une volonté dégagée de tout et livrée entièrement aux ardeurs de l'amour divin. On obtient cette volonté par la pratique de l'oraison de foi, et si on persévère dans l'habitude de cette oraison, peu à peu l'âme avance dans le chemin de la perfection. Elle monte droit au ciel.

Saint Jean de la Croix, ayant raconté, dans le *Cantique spirituel*, les progrès de l'âme contemplative, termine en décrivant son état, quand elle est toute préparée pour recevoir la récompense de ses mérites.

« Désormais, dit-il, la volonté de l'épouse est entièrement dégagée de tout le créé. Les liens de l'amour l'attachent étroitement à Dieu. La partie sensitive de son âme, avec toutes ses forces, ses puissances et ses appétits, est complètement soumise à la partie spirituelle. Toutes ses résistances passées ont pris fin par ce parfait assujettissement. Grâce à sa longue habitude des exercices spirituels de tout genre, grâce à la lutte qu'elle a courageusement soutenue contre lui, le démon est enfin

vaincu et repoussé loin d'elle. L'âme, unie à son Dieu et transformée en lui, jouit d'une prodigieuse abondance de richesses et de dons célestes. Elle possède, par conséquent, toutes les dispositions, toute la force nécessaire pour traverser le désert de la mort et monter jusqu'aux trônes glorieux préparés aux épouses du Christ (1).

Cet amour de Dieu ne serait pas sincère s'il ne se manifestait au dehors par un pur et parfait amour du prochain. Ici encore, l'obstacle vient de notre esprit et de notre corps. Nous vivons au milieu de créatures dont la vue et le contact quotidiens produisent en nous les impressions les plus vives et les plus opposées. Tantôt d'ardentes sympathies nous entraînent vers elles ; tantôt l'antipathie, le dégoût, la haine même nous en éloignent. Comment les aimer les unes et les autres d'un amour de charité ?

Et d'abord, savons-nous seulement en quoi consiste cet amour ? Impossible de le pratiquer, si nous n'en connaissons pas même la nature. Avant toutes choses, il faut avoir ici des idées justes. Sans cela, on peut, de la meilleure foi du monde, se dévouer à des œuvres

(1) *Œuvres*, t. IV. p. 437. Strophe XL.

où la charité n'aura pas la moindre place, quoiqu'elle semble les inspirer.

Notre-Seigneur n'a pas voulu nous laisser dans l'ignorance sur un sujet si important. Avant lui, il était écrit : « Vous aimerez le prochain comme vous-même. » Mais les hommes s'aiment de tant de manières ! Et l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes est quelquefois si mauvais ! Lequel faut-il choisir ?...

Eh bien ! pour trancher le doute, Jésus-Christ a dit à ses disciples : « Je vous donne un commandement nouveau ; c'est mon commandement à moi. Il sera le signe distinctif auquel on reconnaîtra que vous êtes mes disciples. Voici ce commandement : Je vous ordonne de vous aimer les uns les autres, *comme je vous ai aimés* » (1).

Ah ! désormais, la règle est unique. Elle est claire et elle ne trompe pas. Mais encore faut-il l'étudier avec soin pour réussir à l'observer exactement. Chacun le sait d'une façon générale : Jésus-Christ n'a pas été un égoïste ; il n'a demandé aux hommes ni de l'argent, ni des services, ni des honneurs, ni des plaisirs. Il ne leur a rien donné de semblable. Il était bon et pour gagner les cœurs, il rendait volontiers toutes sortes de services matériels,

(1) JEAN, VIII, 34, 35.

même à l'aide du miracle. Mais il visait plus haut. Il nous a aimés pour nous rendre semblables à lui ; pour nous délivrer de nos péchés et de nos vices ; pour nous arracher à l'enfer et nous conduire au ciel. Voilà son amour. Le voilà dans son essence. Pour obéir à cet amour, il s'est sacrifié tout entier. Il nous a donné son sang et sa vie et il continue à les donner jusqu'à la fin du monde dans son Église et dans les sacrements.

Comment obtenir l'intelligence d'un pareil amour pour en faire la règle de notre conduite? Par la méditation sans doute. Mais combien la contemplation est plus efficace pour nous conduire à ce but ! Elle peut avoir pour objet ou la Trinité sainte ou le Fils de Dieu fait homme. Dans ce dernier cas, on ne s'arrête pas aux actes ni aux œuvres de la charité de Jésus-Christ. On entre dans son Cœur adorable et on va admirer cette charité dans sa source. Quand on médite les exemples de Notre-Seigneur, si on le fait avec une vraie humilité et un cœur droit, on y trouve la règle des vertus parfaites proposées à notre imitation. Mais il ne faut pas l'oublier : nous avons un amour-propre subtil, fécond en sophismes de toute espèce. Une fois lancés dans les raisonnements, comment empêcher la passion de

nous aveugler ?... Trop souvent il nous cache notre devoir, en lui substituant quelque chose qui s'en rapproche, mais qui nous éloigne en réalité du vrai amour du prochain, pour accorder une certaine satisfaction aux exigences de notre nature.

Par exemple, peu de personnes arrivent par le chemin de la méditation à bien comprendre et à bien pratiquer le grand devoir du pardon des injures et de l'amour des ennemis. Nous en avons vu des exemples. Des âmes pieuses méditaient la Passion de Notre-Seigneur. Elles l'admiraient quand, sur la croix, il excuse ses bourreaux et prie pour leur conversion. Puis, se repliant sur elles-mêmes, se rappelant le souvenir des injustices qu'elles avaient subies, non seulement elles n'arrivaient pas à les oublier, mais, trompées, par de beaux prétextes, elles en conservaient des ressentiments amers, même après qu'on leur avait demandé pardon. Sainte Jeanne-Françoise de Chantal n'a-t-elle pas été un peu dans cet état, vis-à-vis du meurtrier de son mari, tant que saint François de Sales ne l'a pas aidée à faire des progrès dans l'oraison ? Certes, elle aimait trop Dieu pour garder dans son cœur des sentiments qui l'auraient offensé. Mais pendant longtemps elle ne put supporter la vue

de celui qui l'avait rendue veuve. Il y avait là une faiblesse de nature bien excusable. C'était néanmoins une faiblesse et elle en triompha magnifiquement quand son oraison mieux faite eut augmenté son amour pour Notre-Seigneur.

Eh bien ! la contemplation vient au secours des âmes qui ont de ces ressentiments ou de ces faiblesses. Elle leur donne le courage de tout oublier. Elle les jette dans l'intérieur du Cœur de Jésus et leur fait admirer la hauteur, la profondeur, la largeur de son immense charité pour le prochain. Elles perdent ainsi la possibilité de penser à elles-mêmes, et, oublieuses de tout intérêt personnel, elles se mettent à aimer les âmes, comme Jésus les a aimées.

CHAPITRE XXI.

La pratique de l'oraison de foi.

« Dieu, dit saint Jean de la Croix, ne mène pas à la voie de l'esprit, à la contemplation parfaite, tous ceux qui s'adonnent avec résolution à la vie intérieure. Pourquoi cela ? Lui seul le sait » (1).

A l'exemple de ce grand saint, nous ne chercherons pas à pénétrer le secret de Dieu. Le Maître est libre de choisir son chemin pour pénétrer dans le cœur de l'homme, s'en emparer et l'élever à son parfait amour. Au ciel, il y aura égalité entre l'amour et la connaissance. En ce monde, cette égalité n'existe pas. Il y a des connaissances sans amour, par exemple chez les théologiens lorsque, ne faisant pas oraison, ils vivent dans le péché ; et des amours qui surpassent beaucoup les connaissances, comme dans les gens simples de la campagne qui s'élèvent à la sainteté.

(1) *Œuvres*, t. III, p. 290.

Cela se rencontre dans l'oraison de foi, où l'amour arrive à être ardent, immense, quoique la connaissance reste toujours obscure. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour les âmes qui marchent toute la vie dans la voie de la méditation ? Pourquoi leur amour de Dieu ne surpasserait-il pas immensément les connaissances claires et distinctes qui éclairent leur intelligence ? S'il s'agit surtout de l'amour effectif, qui est le principal, la chose n'a rien de surprenant. Dans l'ordre de la nature, on rencontre sans cesse des personnes d'une sensibilité exquise, toujours prêtes à prodiguer des paroles affectueuses, de belles promesses, et promptes à les oublier, parce qu'elles manquent d'énergie pour la pratique du bien. D'autres, au contraire, d'un naturel froid et réservé, parlent peu et font beaucoup. Leur affection n'a pas de charme. Elle est préférable cependant aux affections qui se traduisent uniquement en démonstrations éphémères.

Il en est de même dans l'ordre de la grâce. Certaines âmes contemplatives n'ont pas toujours assez d'énergie pour mettre les actes de leur conduite à la hauteur de leur oraison. Au contraire, des âmes retenues dans la voie de la méditation n'auront pas les sentiments

d'amour des âmes contemplatives, tout en leur étant de beaucoup supérieures, pour la pratique de la vertu.

Or, en ce monde, l'amour de Dieu fort et courageux, se traduisant par des actes de vertu, est seul essentiel. Seul il subsistera et mesurera nos récompenses éternelles. Le reste est secondaire C'est saint Paul qui nous l'enseigne, en disant : « La charité ne périt jamais. Le don de prophétie, le don des langues, la science, tout cela sera détruit. Car nous n'avons sous ce rapport que des connaissances partielles... Nous voyons Dieu dans un miroir, en image ; nous le verrons un jour face à face. Maintenant nous le connaissons en partie ; alors nous le connaîtrons, comme il nous connaît. C'est pourquoi, si nous avons maintenant ces trois vertus, la foi, l'espérance, la charité, la plus grande des trois est la charité » (1).

Aussi sainte Thérèse exhorte les âmes à ne pas se désoler, si Dieu ne leur accorde point la grâce de la contemplation. Il leur suffit, en restant dans la voie de la méditation, d'en bien observer la règle essentielle, qui est de réfléchir sur les vérités religieuses, non pour devenir plus savantes, mais plus aimantes et plus courageuses dans le service de Dieu.

(1) I *Cor.* XIII. 8-13.

Ces âmes ne sont pas exemptes de sécheresses.

C'est, chez elles une épreuve passagère ; Dieu exerce ainsi leur humilité et leur patience ; puis il leur rend les joies spirituelles de la méditation. Il n'en est pas de même pour les âmes appelées à l'oraison de foi. On reconnaît cet appel à trois signes. Saint Jean de la Croix les décrit avec précision aux chapitres XIII et XIV du livre II de la *Montée du Carmel et* aux chapitres IX et X du livre I de *la Nuit obscure.*

1° La paralysie des facultés intellectuelles et sensibles se produit régulièrement dès qu'on veut faire oraison. Ces puissances ne fournissent plus rien au cœur pour l'aider à aimer Dieu. On a beau se donner de la peine pour le réveiller, on n'y réussit pas.

2° Cet état de paralysie est limité au temps de l'oraison. S'il durait toujours, ce serait un signe de maladie. Mais non, en dehors du temps consacré à la prière, on retrouve la liberté de penser et de sentir. On peut s'appliquer avec goût à l'étude des vérités religieuses. Ce goût disparaît seulement quand on veut se mettre à prier.

3° Au milieu de cet engourdissement de l'intelligence et de la sensibilité, la volonté

reste vivante ; elle sent profondément le besoin de Dieu, elle est attirée fortement vers lui, avec la conviction qu'il est là et qu'on peut l'adorer et l'aimer en le regardant en silence.

Ce dernier signe est le plus important. Les deux premiers ne suffisent pas pour indiquer l'appel de l'âme à l'oraison de foi. Ils sont une épreuve dans les âmes de bonne volonté destinées à suivre le chemin de la méditation, ou bien, ils sont un châtiment dans les âmes infidèles qui se sont laissées entraîner à l'amour des créatures. Dieu les punit en leur retirant le sentiment de sa présence. C'est un avertissement salutaire qui les excite à se convertir.

Mais quand aux deux premiers signes s'ajoute le troisième, l'appel à la contemplation devient manifeste. Le besoin d'aimer Dieu ressenti par la volonté ne sortant ni des opérations de l'esprit, ni des émotions du cœur, est produit évidemment par le Saint-Esprit, au moyen de la foi en sa présence. Cette foi atteint directement la volonté et la pousse à prier. Le doute alors n'est plus possible. La grâce de la prière est donnée à l'âme sous une forme nouvelle. Or, nous l'avons démontré aux chapitres III et V : pour prier utilement, nous devons coopérer à la grâce et

prendre la grâce là où Dieu la met. Quand donc ces trois signes se trouvent réunis, l'âme doit s'exercer résolument à l'oraison de foi.

Ce passage d'une oraison à l'autre est délicat et il importe extrêmement de ne pas se tromper sur l'existence des signes qui en marquent le moment opportun. C'est saint Jean de la Croix qui nous conseille cette prudence.

« De même, dit-il, qu'il est expédient de laisser le travail de la méditation en temps opportun, de peur d'entraver la voie de l'union ; ainsi, il est également indispensable de ne pas le quitter, avant le temps voulu par l'Esprit de Dieu, de crainte de revenir sur ses pas » (1).

Le P. Joseph du Tremblay donne là-dessus un conseil pratique, à l'aide duquel on est sûr de ne pas se tromper.

« Il est permis, dit-il, de suivre l'attrait du Saint-Esprit suspendant l'usage des facultés (intellectuelles et sensibles), soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin de la méditation. » — Il met à cela deux conditions :

« 1° L'attrait d'amour doit produire une suffisante occupation et plénitude d'esprit qui empêche une fausse oisiveté de nos facultés. — 2° Dès que cet attrait d'amour s'ar-

(1) *Œuvres*, t. II. p. 189.

rête, on doit revenir aux opérations ordinaires de la méditation » (1).

Ainsi tout revient au grand commandement de la charité. Si vous ne pouvez aimer Dieu sans réfléchir, réfléchissez à la vérité religieuse qui touchera, ouvrira et enflammera le mieux votre cœur. Mais si vous pouvez aimer sans raisonner, laissez les raisonnements, quelque beaux qu'ils vous paraissent.

C'est là, dans l'oraison, la règle souveraine. Aussi Bossuet, tout en admettant les trois signes indiqués par saint Jean de la Croix pour passer de la méditation à la contemplation, estime qu'à la rigueur le troisième suffit. Il écrit en effet à M^me^ de Maisonfort : « Je suis bien persuadé qu'en se livrant à la seule foi, qui de sa nature n'est pas discursive ni raisonnante, on peut faire cesser le discours, sans être dans l'impossibilité d'en faire... Cet état est bon et conforme à la doctrine de saint Paul, qui ne demande pas le discours, mais la seule foi. Quand donc je trouverai un chrétien qui, sans être dans cette impuissance de discours, ou sans songer qu'il y est, priera sans discours, je n'aurai rien à lui dire, sinon qu'il croie et qu'il vive en paix. » (2)

(1) *Méthode d'oraison*, l. III. ch. 1.
(2) *Œuvres*, éd. Vivès-Lachat, t. XXVII. p. 322.

Ce conseil de Bossuet est surtout bon pour les personnes qui ont une grande habitude de l'oraison de foi. En effet, ces âmes ont perdu surtout la possibilité de méditer au moment de leur passage de la méditation à la contemplation. Dieu les a forcées ainsi à changer leur manière de prier. Plus tard, elles ont retrouvé le goût de la méditation sous une forme nouvelle, non plus pour un exercice spécial et transitoire, mais par une occupation pour ainsi dire continuelle. Selon le mot de David, elles méditent la foi de Dieu le jour et la nuit (1). S'il leur arrive donc qu'elles puissent en même temps faire, à leur choix, ou une méditation amoureuse ou la contemplation obscure, il faut les laisser libres de suivre leur attrait. Dans l'un et dans l'autre cas, leur oraison sera excellente.

Nous ne donnerions pas le conseil de Bossuet aux âmes qui commencent à peine à sortir de la méditation. Elles s'exposeraient à cesser la prière, en se plaçant dans l'obscurité de la foi sans y être attirées par le sentiment de la présence de Dieu et par l'attrait de son amour. Nous rappelons à ces âmes les observations suivantes de saint Jean de la Croix :

« Si l'âme, dit-il, ne jouissait pas de cette

(1) *Psalm.* I. 2.

connaissance ou de cette sorte de présence divine, il s'en suivrait qu'elle ne produirait aucun acte envers Dieu et ne recevrait rien de lui. D'une part, elle quitterait la méditation, acte pendant lequel les puissances sensitives opèrent à l'aide du raisonnement ; et de l'autre, elle n'aurait pas l'avantage de la contemplation, qui est cette connaissance générale, en vertu de laquelle ses puissances intellectuelles sont appliquées et unies à Dieu. La contemplation cessant, tout acte, ayant Dieu pour objet, lui serait nécessairement impossible. Car l'âme est incapable d'acquérir, de recevoir, ou de conserver ce qu'elle a acquis, si ce n'est par l'une de ces deux voies, celle des sens ou celle de l'esprit » (1).

Une fois entrée dans la contemplation, en observant les règles de prudence sus-indiquées, l'âme doit s'y maintenir, malgré la souffrance que lui causent et le vide de son esprit et l'aridité de son cœur. C'est un état fort pénible. Nous l'avons vu par l'exemple de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Peu d'âmes ont le courage de le supporter longtemps.

Beaucoup, hélas ! abandonnent l'oraison de foi quand elle cesse d'être sensible et aperçue, c'est-à-dire, juste au moment où elle commen-

(1) *Œuvres de saint Jean de la Croix*, t. II, p. 198, 199.

ce à être très profitable à l'âme par les vertus d'humilité et de patience qu'elle lui fait pratiquer. On veut bien rester en repos près de Dieu, quand on jouit de sa présence. Mais on ne veut pas s'ennuyer près de lui. Et pourtant, si, en ayant le courage de supporter cet ennui, nous le consolons par notre persévérance, que pouvons-nous faire de mieux ?

Sainte Jeanne de Chantal écrit à ce sujet cette parole charmante : « Si nous pouvions dire en toute vérité ces deux mots : *mon Dieu et mon tout*, nous ne nous ennuierions jamais à l'oraison ; car, quand on y serait ennuyé, ces deux mots bien dits charmeraient l'ennui. »

Peut-on du moins, pour adoucir cette aridité, adresser à Dieu des demandes particulières ?

Oui, si on y est poussé doucement par un attrait intérieur. On doit alors imiter l'exemple de sainte Jeanne de Chantal cité plus haut. Sinon, il vaut mieux s'en abstenir, et cela, sans aucune crainte. On peut se rassurer sur ce point, en méditant la doctrine de Bossuet.

« Bien des gens, dit-il, pensent ne point faire des actes formels d'espérance, de contrition, de remerciement, de demandes, etc., s'ils ne s'en assurent par des réflexions marquées

et par quelques mots intérieurs des formules ordinaires, c'est-à-dire, si les actes qu'ils forment dans leur cœur ne s'y trouvent intérieurement revêtus de quelques paroles explicites.

« Mais ce n'est pas ainsi qu'on doit l'entendre. Sachez donc que tout mouvement délibéré qui a pour objet la simple vue, ou des récompenses promises, ou des péchés commis, ou des grâces reçues, ou de celles dont on a besoin, ce sont, indépendamment de toutes réflexions, de toutes paroles intérieures explicites ; ce sont, dis-je, tout autant d'actes formels d'espérance, de contrition, d'actions de grâces et de demandes. Par là même que ces actes ne sont pas expressément réfléchis, ils ont quelque chose de plus simple, de plus naturel, de plus sincère et qui vient plus du fond où Dieu les voit distinctement et les écoute favorablement, suivant cette oraison de l'Église : « Dieu à qui tout cœur est entièrement ouvert, et à qui on parle par la volonté, par les seuls désirs. — *Deus, cui omne cor patet et omnis voluntas loquitur.* »

Bossuet ajoute, en parlant du P. Balthasar Alvarez : « Ce saint religieux dit que Dieu, qui voit le cœur de son serviteur enclin à désirer quelque chose et qu'il ne la lui demande pas, l'accorde facilement de lui-même, sans

attendre une demande plus expresse et, la voyant toute faite dans le désir même, parce que les souhaits sont devant Dieu ce que la voix sert aux hommes.

« Donc, on fait des demandes dans cette oraison, puisqu'on y pousse les désirs, ce qui n'est autre chose que faire des demandes non par des *actes signifiés*, c'est-à-dire, par des paroles explicites, mais par *des actes pratiqués*, c'est-à-dire, que les désirs qui, dans le fond, sont des demandes par rapport à Dieu à qui tous les désirs sont connus » (1).

Nous avons d'autres conseils à donner. Ils trouveront leur place dans les chapitres suivants. Si l'on veut du reste avoir des règles bien précises et très détaillées sur la conduite à tenir durant la contemplation, il faut les chercher dans saint Jean de la Croix. Nos *Eclaircissements* sur les œuvres de ce grand mystique contiennent un résumé de ces règles On peut y recourir à défaut des livres du saint.

(1) D'après le P. DE CAUSSADE, *Instr. spirit.*, l. I. Dial. 5.

CHAPITRE XXII.

Les progrès de l'oraison de foi.

Si on veut faire des progrès dans la contemplation, on doit réunir trois conditions importantes dont nous allons parler rapidement.

La première est de faire chaque jour ce pieux exercice. Il s'agit d'arriver à l'union divine, au mariage spirituel, selon le langage des mystiques. (1) Eh bien ! pour user d'une comparaison indiquée par sainte Thérèse, il faut imiter la conduite des fiancés. Ils se préparent au mariage par des rendez-vous quotidiens, auxquels ils s'empressent d'accourir. Prenez vos rendez-vous avec Jésus-Christ, et soyez-y fidèle. Si vous y manquez souvent, sans raison sérieuse et sans repentir, comment le divin fiancé ne serait-il pas blessé au vif

(1) Le mot « Mariage spirituel » ne désigne pas toujours chez les mystiques l'état sublime dépeint sous ce nom par sainte Thérèse et saint Jean de la Croix. Ce mot symbolique peut s'appliquer à toute union à Dieu devenue habituelle, fut-elle beaucoup moins élevée. Car, par l'union habituelle, s'établissent entre Dieu et l'âme des relations si intimes qu'on ne peut mieux les symboliser que par les rapports qui existent entre les époux.

par une pareille inconstance ? Entre un jeune homme et une jeune fille, cela suffirait pour rendre le mariage impossible.

Aussi sainte Thérèse, aux chapitres XXI et XXII du *Chemin de la perfection*, conseille-t-elle de prendre à ce sujet une résolution inébranlable, *une détermination déterminée*... « Que vienne ce qui viendra, dit-elle, qu'arrive ce qui arrivera, que se trame ce qui se tramera, que murmure qui voudra murmurer... il faut mépriser tout cela et ne point s'arrêter qu'on soit arrivé au but. »

C'est peu d'être fidèle, si, pressé d'en finir, on abrège ces rendez-vous quotidiens pour s'en aller ailleurs. Au contraire, on doit en prolonger la durée aussi longtemps que possible, afin de les rendre de plus en plus profitables.

Ils doivent produire l'union divine, la transformation en Dieu par l'amour. Cette transformation est impossible sans un détachement de la volonté qui vide le cœur de ses anciennes affections et laisse à Dieu seul la place qu'elles occupaient auparavant.

Saint Jean de la Croix, décrivant l'état de l'épouse, quand elle s'est rendue digne du mariage spirituel, met sur ses lèvres les paroles suivantes : « Mon âme est tellement séparée,

dépouillée, isolée, éloignée de toutes les créatures, de celles d'en haut, comme de celles d'en bas ; elle est entrée avec vous dans un recueillement si profond... qu'elle ne peut plus éprouver ni le moindre plaisir de leur douceur, ni le moindre dégoût ou le plus léger ennui de leur misère et de leur bassesse » (1).

Pour s'unir à nous, Dieu ne nous demande pas de renoncer à l'usage des biens de ce monde. Cet usage est nécessaire à notre vie. De même, il ne nous fait pas un crime de ressentir *dans notre nature*, les plaisirs et les douleurs provenant des êtres qui nous entourent. Nous ne pouvons rien à cela. Dieu se contente des dispositions de notre volonté. Si elle conserve son indépendance au milieu des émotions du corps ou de l'esprit ; si, selon l'expression de saint Paul, elle use des choses comme n'en usant pas, si aucune impression de joie ou de douleur, d'espérance ou de crainte, ne peut l'entraîner à l'oubli de ses devoirs, Dieu est satisfait. Car, alors, notre volonté reste en parfaite conformité avec la sienne, ce qui est la condition essentielle du mariage spirituel.

Il en est tout autrement quand la volonté est esclave de ses impressions naturelles. Aussi,

(1) *Le cantique spirituel*, strophe XL, dans les *Œuvres*, t. IV, p. 439.

traçant le chemin qui conduit à l'union divine, saint Jean de la Croix met, comme porte d'entrée, la nécessité absolue de mortifier sans pitié les quatre passions de joie et de douleur, d'espérance et de crainte que réveillent sans cesse dans l'âme ses contacts perpétuels avec les biens et les maux de cette terre. Si la volonté ne fait pas des efforts courageux et persévérants pour se dégager de ces passions, et pour en devenir maîtresse, elle s'arrête en chemin. Le saint écrit là-dessus des chapitres saisissants. Il montre les passions exerçant mille ravages dans l'âme qui en est l'esclave. Elles la fatiguent ; elles la torturent ; elles aveuglent son jugement ; elles la couvrent de souillures ; elles épuisent ses forces et la rendent anémique. Enfin, elles la retiennent enchaînée loin de Dieu.

Ainsi, pour devenir maître de soi, pour conserver la paix du cœur et la sérénité de l'esprit, au milieu des vicissitudes de la vie présente, il faut pratiquer courageusement la mortification intérieure des passions. Dès qu'elles s'éveillent en nous, la volonté, par un effort énergique, doit s'élever vers Dieu ; elle doit soutenir cet effort en persévérant dans le silence et la prière, jusqu'à ce que le

calme rentre dans les facultés intellectuelles et même dans les sens.

Quand on parle de mortification, beaucoup de personnes, même très pieuses, pensent aux austérités corporelles et ne voient rien au delà. La joie et la tristesse, l'espérance et la crainte n'étant pas toujours des péchés, on les entretient sans scrupule et sans remords. Comme elles naissent à propos de tout, l'esprit et le cœur de certaines personnes ressemblent souvent à une mer soulevée par la tempête. Elles sont obsédées le jour et la nuit par mille pensées et mille sentiments qui ne leur laissent aucune paix intérieure. C'est dans ce pitoyable état qu'elles se présentent devant Dieu pour faire oraison.

Du reste, même avec la meilleure volonté du monde, il est extrêmement difficile de remporter sur ces passions une victoire complète. Saint Jean de la Croix, dans le premier livre de la *Nuit obscure*, en apporte une preuve curieuse. Il fait l'examen de conscience des personnes ferventes, en passant en revue les sept péchés capitaux qu'elles peuvent commettre, non pas dans l'ordre naturel, mais dans l'ordre spirituel. Il énumère, par exemple, certains péchés d'avarice spirituelle, de gourmandise spirituelle, de luxure spirituelle, etc. Il fait

à ce sujet des descriptions d'un réalisme saisissant et douloureux. Or, ces péchés, aucune mortification active n'en peut délivrer complètement les âmes. Comment y réussirait-on, quand, le plus souvent, on n'a pas conscience de ces fautes ? Parfois même on les prend pour des vertus.

Alors une conclusion s'impose. C'est la nécessité de l'intervention de Dieu pour suppléer à notre impuissance. Il ne nous refuse pas cette miséricorde, et vient à notre secours, en nous introduisant, par la contemplation obscure, dans la nuit des sens. Tel est le principal motif qui rend l'oraison de foi si utile à nos progrès spirituels. Le lecteur le sait : durant cette oraison, Dieu paralyse les facultés intellectuelles et sensibles pour faire agir la volonté toute seule. Alors, si la volonté accepte cette souffrance, si elle s'habitue aux opérations de la cime de l'esprit, elle prend de la force, elle se purifie de ses souillures et elle acquiert peu à peu les dispositions nécessaires pour l'union divine.

Quand, menacés de faire naufrage, les Apôtres réveillèrent Jésus, en criant : « Seigneur, nous périssons, sauvez-nous », le Fils de Dieu commanda au vent et à la mer, qui obéirent aussitôt à ses ordres et le calme se fit immé-

diatement (1). Si, en nous élevant à l'oraison de foi, Dieu procédait de la même manière, une oraison très courte pourrait nous faire faire les progrès les plus rapides. La chose arrive dans les oraisons miraculeuses, dont nous parlerons plus tard. Mais la contemplation obscure n'a rien qui tienne du miracle. C'est une oraison ordinaire comme la méditation et l'oraison affective. Nous y conservons une entière liberté de coopérer ou non à la grâce de la prière. Aussi ses effets sont proportionnés au plus ou moins de peine que nous nous donnons.

Dès lors, il devient nécessaire de prolonger la contemplation pour la rendre profitable. Une oraison courte ne saurait réussir à nous transformer, à nous unir à Dieu, si, surtout, nous avons manqué de courage pour pratiquer la mortification intérieure. Plusieurs saints sont catégoriques sur ce point. Écoutons saint Pierre d'Alcantara : « Si le temps est trop court, dit-il, on le passe à se débarrasser l'imagination et à régler le cœur, et, lorsque l'on était prêt et qu'il eût fallu commencer l'exercice, on le laisse (2).

(1) Marc, IV, 38, 39.

(2) *De l'oraison de la méditation.* 1re partie Ch. XII, sixième avis. Paris, Libr. St-François. 1923, p. 141.

Saint Jean de la Croix dit à son tour : « L'âme imparfaite dépense tout son temps à disposer son esprit ; et après cette laborieuse préparation, il arrive souvent que le feu ne pénètre pas complètement le bois qu'il devait consumer » (1).

Ainsi des oraisons trop courtes ressemblent au travail de la toile de Pénélope ou du rocher de Sisyphe. Elles empêchent de reculer, mais elles ne font pas avancer. On se rapproche de la fontaine d'eau vive, l'âme toute pleine des créatures. On ne prend pas même le temps de se vider de leur souvenir et on se retire. Comment pourrait-on s'en aller rempli de l'esprit de Dieu ?... A l'exemple de Pilate qui dit à Notre-Seigneur : « Qu'est-ce que la vérité ? » et qui s'éloigne sans attendre la réponse, on vient chercher Dieu ; on l'invoque et on ne lui laisse pas le temps de se donner à nous.

Si on prolongeait l'oraison, on ne manquerait pas d'en recevoir la récompense. « Dans les commencements, dit sainte Thérèse *(Vie, XVIII)*, la grâce de la quiétude n'est guère accordée qu'après *une longue oraison mentale*.» Il s'agit de la quiétude complète, tout à fait surnaturelle, qui se rapproche du miracle. De

(1) *La vive flamme d'amour*, strophe I, verset VI, dans *Œuvres*, t. IV. p. 482.

courtes oraisons, pour ceux qui ne sont pas encore arrivés à l'union divine, ne mériteront jamais une si grande faveur. On voit maintenant, combien se trompent les personnes qui consacrent plusieurs heures par jour à divers exercices de piété parmi lesquels l'oraison occupe une place dérisoire.

Reste une troisième condition indispensable pour assurer nos progrès. C'est d'apporter à l'oraison de foi une grande ferveur. Les auteurs qui présentent la contemplation obscure comme une oraison extraordinaire exposent les âmes à oublier cette condition. Car dans les oraisons passives, comme l'extase et le ravissement, Dieu fait tout. L'âme se laisse faire. Elle se contente de consentir avec amour aux opérations de la grâce. Si on agissait ainsi dans l'oraison de foi, on y perdrait son temps ; on s'exposerait à ne rien recevoir ; on verserait dans le quiétisme.

Certes, dans l'oraison de foi il n'est pas indispensable de traduire nos désirs en demandes explicites. Bossuet nous a donné l'exemple de sainte Jeanne-Françoise de Chantal pour nous enseigner le contraire. Mais il s'agit d'avoir des désirs, de les rendre vifs, ardents, impétueux, en sorte qu'ils arrivent jusqu'à Dieu et lui fassent violence.

Prenons pour modèle saint Dominique. Il passait les nuits dans l'église de son couvent, n'ayant pas de lit dans sa cellule. Il allait d'autel en autel, renouvelant ses prières. Or, elles s'échappaient de son cœur en gémissements, en soupirs et parfois même en cris perçants que les religieux ses frères entendaient dans leur monastère voisin de l'église.

Quelle ne devait pas être l'ardeur de ses désirs pour le rendre capable de se priver ainsi de sommeil et de s'épuiser en supplications si ardentes ! Trop souvent ce sont les saints désirs qui nous manquent. Sainte Thérèse nous recommande de ne pas les modérer. Mais nous nous contentons volontiers d'une perfection médiocre. Nous ne prenons pas nos mesures assez hautes, dit le P. Surin, et voilà pourquoi nous faisons si peu de progrès dans la prière et dans la perfection.

Entrons dans la voie ouverte par les saints, Prions avec leur ferveur. Faisons-le fidèlement chaque jour en y mettant tout notre temps disponible, et nous serons exaucés.

CHAPITRE XXIII.

L'oraison de foi et les péchés.

Les progrès de l'oraison se traduisent par des progrès dans la pratique des vertus. Peu à peu, ils conduisent l'âme à la perfection et à l'union divine. Nous le montrerons dans le chapitre suivant. Toutefois la contemplation, même habituelle, ne nous rend pas impeccables. Il est impossible sans doute à une âme d'oraison de vivre dans l'habitude du péché mortel. Hélas ! elle n'est pas à l'abri des fautes isolées, y compris les fautes graves. Une négligence, une surprise, un moment de témérité pendant lequel on s'expose, sous de spécieux prétextes, à des occasions dangereuses, une forte tentation du démon, en voilà assez pour causer parfois des chutes lamentables.

Mais voici un fait consolant qui devrait suffire pour nous attacher à l'oraison et nous empêcher de l'abandonner jamais. Si elle ne nous empêche pas de tomber, elle nous aide à

nous relever promptement. Elle arrête alors les conséquences de nos chutes. Or, quelque nuisibles que soient les péchés en eux-mêmes, ils le sont bien davantage dans leurs suites, quand ils produisent la tristesse, le découragement et parfois le désespoir. Alors un péché grave en amène des milliers d'autres.

Eh bien ! les personnes adonnées à l'oraison sont préservées de cet affreux malheur. Elles ont l'habitude de correspondre fidèlement à la grâce de la prière. Dieu ne retire pas cette grâce aux âmes tombées dans le péché. Quand donc, après sa chute, l'âme, rentrant en elle-même, se sent portée à prier, si, conformément à son habitude, elle se montre docile à l'inspiration de Dieu, elle se relève aussitôt par la contrition. Elle se hâte d'aller se confesser et parfois elle tire le bien du mal et change le poison en remède.

Car, la cause principale de nos péchés est notre orgueil. Nous comptons trop sur nous et pas assez sur Dieu. Cette présomption nous perd. Il n'y a qu'un moyen d'écraser l'orgueil et de l'anéantir, c'est de lui faire accepter les humiliations, sans révolte, sans murmure, en confessant qu'il les a méritées. De toutes les humiliations, les plus cruelles pour l'amour-propre sont les péchés. L'orgueil trouve sans

peine un aliment dans les autres. Il nous persuade qu'elles sont injustes et que nous pratiquons une vertu héroïque en les supportant sans nous plaindre. Mais comment nous glorifier de nos péchés qui mettent à nu notre dépravation intérieure ?... En face de ce spectacle, si l'orgueil veut continuer à vivre, il s'irrite, il s'attriste et se décourage. Fénelon appelle cela « *le dépit de l'amour-propre* ».

Quand l'âme arrête ce dépit dans une humble prière, elle étouffe l'orgueil, elle lui fait avaler sa propre honte. Le péché commis produit ainsi l'humilité. C'est du fumier enfoui à la racine de cette vertu. Il devient pour elle un engrais salutaire. Si l'on a bien compris la doctrine contenue dans ce petit livre, spécialement celle du chapitre IV, sur le moyen d'attirer en nous la grâce, on ne manquera pas de se relever sitôt après être tombé ; on reprendra joyeusement les bonnes résolutions un moment oubliées ; on s'empressera de se remettre à l'œuvre avec une ardeur nouvelle ; on s'efforcera de réparer le mal et de regagner le temps perdu. On expérimentera ainsi la vérité de cette parole de saint Paul : *Tout coopère au bien des élus* (1). « Tout, ajoute saint Augustin, même les péchés. »

(1) *Rom.* VIII. 28.

Saint François de Sales parle dans ce sens et ne craint pas d'émettre une proposition extrêmement consolante. D'après lui, la chute même dans le péché mortel, n'empêche pas les progrès d'une âme dans la perfection, *pourvu qu'elle n'y trempe pas longtemps*. Chose étonnante, le saint parle de la perfection et de ses progrès. Eh bien ! rien n'est plus vrai. L'âme qui se relève tout de suite se retrouve au point du chemin où elle était arrivée. Le péché lui avait fait tout perdre ; mais Dieu lui rend tous ses mérites et toutes ses vertus. Si donc, elle veut tirer parti de sa chute, elle peut reprendre sa marche en avant, la rendre plus rapide et hâter ainsi ses progrès. La transformation de saint Pierre, après son triple reniement, est une preuve péremptoire de cette vérité réconfortante.

Abordons maintenant une question plus délicate, celle des mille petites fautes, produites par l'infirmité de la nature, sans aucune malice de la volonté. Loin de les aimer, on les déplore et on donnerait tout au monde pour les éviter. Cent fois on a pris des résolutions à ce sujet et on y retombe sans cesse.

Beaucoup de personnes, peu instruites des choses de l'oraison et de la vie intérieure, se troublent et se désolent à l'excès au sujet de

ces fautes. Leur erreur est d'en exagérer l'importance et de vouloir combattre ces faiblesses, comme on doit combattre les vrais péchés. La méthode à suivre doit être toute différente. En face d'actes importants, visibles et palpables, on prend des résolutions précises et on fait bien. Car, ce qui est palpable peut être saisi ; on peut l'arracher de la conduite extérieure à l'aide de moyens pratiques bien choisis.

Mais la situation n'est plus la même avec les fautes minimes dont nous parlons. Saint Thomas d'Aquin compare ces fautes vénielles aux gouttes de la pluie. Vous vous détournez à gauche pour éviter les gouttes d'eau qui tombent à droite ; mais pendant ce temps vous êtes atteint par celles qui tombent à gauche. Comment corriger, à l'aide de nos réflexions, des fautes qui nous échappent, sans réflexion aucune de notre part ? Que peut faire la volonté à des saillies de la nature qui se produisent sans son concours ?

Nous allons donner une autre comparaison. Elle rendra notre pensée plus claire. Elle expliquera aussi pourquoi, dans la contemplation, il est inutile de passer le temps à chercher des résolutions contre ce genre de défauts.

Quand on considère, avec un fort microscope, une goutte de vinaigre, on est très étonné d'y voir s'agiter quantité de petits animalcules. Beaucoup d'âmes ont besoin de s'examiner ainsi au moyen de verres grossissants. Si elles avancent dans l'oraison, il leur est très facile de voir dans les plus petits détails l'extrême corruption de leur pauvre nature. Car les lumières de la contemplation sont le meilleur des microscopes.

Je dirai maintenant à ces personnes : vous avez vu les microbes de votre âme : fort bien ; et après ? A-t-on découvert des instruments assez fins pour saisir et détruire les microbes de la goutte de vinaigre ? Vous n'en trouverez pas davantage pour les introduire dans votre conscience et en arracher les racines imperceptibles d'où sortent perpétuellement vos petites fautes. Toute votre vie, vous serez condamnées au supplice de voir ces fautes se renouveler, sans avoir aucun moyen direct d'en empêcher le retour.

Mais si les moyens directs manquent, vous avez un moyen indirect des plus puissants. Vous serez transformées, quand Dieu, par un miracle, aura guéri, purifié, renouvelé votre nature en la délivrant peu à peu des effets de sa corruption originelle. Ce miracle, il faut le

lui demander avec ferveur, durant votre contemplation. Plus vous vous sentez humiliées à la vue de vos fautes, plus il faut vous en détourner avec dégoût, afin d'arrêter sur Dieu des regards suppliants. Avouez devant lui votre dépravation et votre impuissance à vous en délivrer. Croyez à sa toute-puissance ; croyez à sa miséricorde infinie et dites-lui : « Seigneur, ne permettez pas que je vous déshonore. Si mes défauts doivent nuire à votre gloire, daignez m'en délivrer. Faites au moins qu'ils servent à me rendre plus humble. Je les déteste cordialement ; mais ne pouvant m'en corriger par mes propres forces je veux en supporter en paix la honte, en attendant que j'en sois délivré, comme je supporterais une maladie incurable de mon corps. »

Il y aurait immensément à dire sur cette question. Nous renvoyons les personnes désireuses de l'approfondir au P. de Caussade : *Instructions spirituelles sur l'oraison d'après la doctrine de Bossuet.* Dans la seconde partie de ce livre, au dialogue premier, sur *la pureté de conscience*, il y a les conseils les meilleurs, les plus pratiques, appuyés sur ces considérations excellentes. Bornons-nous à reproduire la dernière question et sa réponse :

« Mais comment se fait-il que des âmes fort

chéries de Dieu aient de pareils défauts et même sans nuire à leur perfection ?

« Parce que ce ne sont pas en elles, comme dans les imparfaits, des défauts chéris, fomentés ou tolérés, mais au contraire, haïs, détestés et combattus. Or, il n'y a plus ce qui déplaît le plus à Dieu, savoir l'affection du cœur. l'attache du cœur. Il n'y reste plus, par permission divine, que la faiblesse, la pure fragilité de la nature, si propre à tenir les plus grandes âmes toujours intérieurement humiliées, et souvent même extérieurement. D'ailleurs, ces défauts, en un sens involontaires, sont admirablement compensés par des vertus héroïques, toujours accompagnées de la plus profonde humilité à la vue de ces mêmes défauts dont on tâche constamment de se corriger, sans jamais en venir à bout. Conduite admirable de Dieu qui seule devrait nous rendre plus réservés dans nos jugements sur certaines personnes, dont l'intérieur nous est tout à fait inconnu. Il est souvent même déguisé sous des apparences si trompeuses, qu'il devrait nous suffire d'en avoir vu ou entendu citer un seul exemple pour suspendre, du moins l'iniquité de nos jugements précités et plus encore de nos discours indiscrets. »

CHAPITRE XXIV.

L'oraison de foi et l'union avec Dieu.

Est-il possible d'arriver à l'union divine par l'oraison de foi, sans avoir ni ravissements, ni extases, ni aucune de ces oraisons miraculeuses si fréquentes dans la vie de quelques saints ?...

La chose n'est pas douteuse. Nous allons le prouver.

Expliquons d'abord ce qu'il faut entendre par union divine. C'est un état intérieur dans lequel l'âme est complètement soumise à l'action du Saint-Esprit. Elle conserve l'activité des puissances de son corps et de son esprit. Pour une multitude de petits mouvements, de petits actes irréfléchis, ces puissances gardent leur spontanéité. Mais pour les actes réfléchis, qui peuvent entraîner un mérite ou un démérite, elle a pris une telle habitude de solliciter le secours de la grâce et de se prêter docilement à son impulsion, qu'elle a fini par agir en collaboration permanente

avec Dieu. Aussi peut-elle dire avec saint Paul « Je vis, ou plutôt, ce n'est pas moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » (1)

Un tel état, c'est la perfection telle qu'on peut l'obtenir en ce monde. Elle est rarement complète à l'extérieur. Nous venons de le voir au chapitre précédent. Dieu laisse parfois aux plus saintes âmes de vrais petits défauts qui servent à les humilier. Mais à l'intérieur la perfection est complète. « Elle consiste, en effet, dit saint Thomas, en ce que le cœur de l'homme est totalement attaché, uni à Dieu » (2).

Qui a fait cette union ?... L'amour, non pas un amour transitoire, mais permanent. L'amour de Dieu, fût-il ardeur comme celui des extatiques, s'il ne dure pas après l'extase, cesse de produire l'union. Les extases passent vite. Il est donc nécessaire de rendre l'union divine permanente par une autre espèce d'oraison qui ne passe pas. Or, seule la contemplation obscure peut devenir habituelle et persévérer, à l'état latent, même après qu'on a cessé de se livrer tout entier à son exercice.

Il n'est pas possible de toujours méditer. L'esprit s'épuiserait à ce travail, et puis il est

(1) *Galat.* II. 20.
(2) 2. 2. Sent. q. 186, art. 1. in c.

obligé de penser à mille choses qui le tiennent loin de Dieu. De même, l'oraison affective ne saurait durer toujours La sensibilité se lasse beaucoup plus vite que le cerveau. Reste donc la volonté, éclairée par la cime de l'esprit, c'est-à-dire la puissance spirituelle avec laquelle nous faisons l'oraison de foi. Si, par la persévérance à faire cette oraison, par notre courage à retirer notre volonté de toute affection naturelle aux créatures, par nôtre ferveur à la donner à Dieu pour qu'il l'embrase de son amour, nous obtenons d'être exaucés ; c'est fait : nous sommes arrivés à l'union divine. Car l'âme une fois embrasée d'amour ne cesse plus d'aimer. Elle porte son amour avec elle dans toutes les occupations de la vie et, comme Dieu lui rend amour pour amour, il s'ensuit que le Saint-Esprit ne la quitte pas et la dirige dans toute sa conduite.

Dieu dit un jour au patriarche Abraham : « Marche devant moi et sois parfait » (1). On conclut de cette parole que la perfection est le fruit de la présence continuelle de Dieu devant nous. Mais il n'y a qu'un moyen de vivre constamment en cette présence, c'est l'amour. S'il est impossible de penser toujours à Dieu, il n'est nullement impossible de l'ai-

(1) *Genes.* XVII. 1.

mer avec tant de ferveur que le cœur ne se détache jamais de lui. Ainsi l'exercice de la présence de Dieu nous ramène à l'amour de volonté et celui-ci à la contemplation obscure (1).

Ne nous étonnons plus si les saints attribuent également l'union divine et la perfection, soit à l'exercice de la présence de Dieu, soit à une oraison continuelle. Écoutons saint François de Sales nous décrire d'une façon charmante les effets de cette présence divine :

« Il arrive, dit-il (2), que Notre-Seigneur répand au fond du cœur une certaine suavité qui témoigne sa présence, et alors les puissances, et même les sens intérieurs de l'âme, par un secret sentiment se retournent du côté de cette intime partie où est le très aimable et très cher Époux. Car, tout ainsi qu'un nouvel essaim ou jetton de mouches à miel, lorsqu'il veut fuir et changer de pays, est rappelé par le son qu'on fait doucement sur des bassins ou par l'odeur du vin emmiellé, en sorte qu'il s'arrête par l'amour de ces douceurs et entre dans la ruche qu'on lui a préparée ; de même Notre-Seigneur, prononçant

(1) On peut relire, au chapitre XIII, ce que dit Bossuet sur l'oraison continuelle des âmes contemplatives.

(2) *Traité de l'amour de Dieu*, l. VI. ch. VII.

quelques secrètes paroles de son amour, ou bien, évaporant les parfums de ses vêtements, c'est-à-dire quelque sentiment de ses consolations célestes en nos cœurs, par ce moyen leur faisant sentir sa très aimable présence, il retire à soi toutes les facultés de notre âme, lesquelles se ramassent autour de lui et s'arrêtent en lui comme en leur objet très désirable ; et comme qui mettrait un morceau d'aimant entre plusieurs aiguilles, verrait que soudain leurs pointes se tourneraient du côté de leur aimant bien-aimé, et se viendraient attacher à lui, ainsi, lorsque Notre-Seigneur fait sentir, au milieu de notre âme, sa très délicieuse présence, toutes nos facultés retournent leurs pointes de ce côté-là, pour venir se joindre à cette incomparable douceur. »

Saint Augustin résume en peu de mots cette doctrine de saint François de Sales. « Dieu, dit-il, communique à l'âme une délicatesse céleste qui surpasse toutes les douceurs de la terre et nous donne la force d'en triompher. — *Dando menti cœlestem delectationem qua omnis terrena delectatio superetur.* »

Les mystiques appellent cela des touches spirituelles. On les reçoit fort bien sans être en extase, dans la contemplation obscure, quand il plaît à Dieu de les accorder. Leur

efficacité est merveilleuse. « Mon Dieu, s'écriait sainte Jeanne-Françoise de Chantal après les avoir éprouvées, il me semble dès lors qu'il s'est fait tout d'un coup dans mon intérieur un saint et total renversement. » Plusieurs personnes ont fait la même expérience et quelques-unes, après avoir senti ces touches d'amour de Dieu, se sont plus avancées en un mois qu'elles n'avaient fait en dix et vingt ans.

Ainsi la contemplation nous embrase d'amour et l'amour nous tient unis à Dieu par une oraison continuelle. Veut-on savoir maintenant à quelle perfection de vertus cette union peut élever les âmes ? Les saints vont nous le dire.

Nous avons entendu Cassien affirmer que les vertus des saints valent peu de chose comparées à la contemplation. Ce n'était pas pour les dédaigner, mais pour les mettre à leur place. Voici du reste comment il expose l'union nécessaire de la contemplation et des vertus. « Il y a, dit-il, entre les vertus et l'oraison parfaite, une liaison réciproque. Elles sont inséparablement unies. Car, comme tout l'édifice des vertus ne s'élève que pour monter à la perfection de la prière, de même, si la prière ne conserve cet édifice et n'en soutient toutes les parties, en les liant et les unissant ensemble,

il ne pourra être ferme ni solide ni subsister longtemps sans tomber. Cette prière stable et continuelle ne peut s'acquérir sans ces vertus, et ces vertus, qui en sont le fondement, ne peuvent non plus acquérir sans elle leur dernière perfection. »

Il énumère ensuite les vertus à pratiquer et il ajoute : « Tels nous voudrons être dans la prière, tels nous devons être auparavant. L'état qui est alors n'est qu'une suite de l'état qui a précédé » (1).

Il y a dans les œuvres de saint Bonaventure, sur l'union de l'oraison et des vertus, un passage magnifique cité tout au long par saint Pierre d'Alcantara et reproduit par beaucoup d'auteurs. Nous allons le transcrire à notre tour.

« Si vous voulez, dit-il, souffrir avec patience les adversités et les misères de cette vie, soyez homme d'oraison. Si vous voulez obtenir le courage et la force de vaincre les tentations de l'ennemi, soyez homme d'oraison. Si vous voulez mortifier votre propre volonté, avec toutes ses inclinations, soyez homme d'oraison. Si vous voulez connaître les astuces de Satan et déjouer ses tromperies,

(1) *Conf.* IX. Ch. I, II. D'après SAUDREAU, *La vie d'union*, p. 105.

soyez homme d'oraison. Si vous voulez vivre dans la joie et marcher doucement dans les voies de la pénitence, soyez homme d'oraison. Si vous voulez chasser de votre âme les mouches importunes des vaines pensées et des soucis, soyez homme d'oraison. Si vous voulez nourrir votre âme de la moelle de la dévotion et l'avoir toujours remplie de bonnes pensées et de bons désirs, soyez homme d'oraison. Si vous voulez fortifier et affermir votre courage dans les voies de Dieu, soyez homme d'oraison.

« C'est dans l'oraison que l'on reçoit l'union et la grâce du Saint-Esprit qui enseigne toutes choses. Je dis plus : si vous voulez vous élever à la hauteur de la contemplation et jouir des doux embrassements de l'époux, exercez-vous à l'oraison. Nous avons entendu et vu, et nous voyons tous les jours un grand nombre de personnes simples, qui ont obtenu tous les biens que nous venons d'énumérer et d'autres plus grands encore par le moyen de l'oraison »

La contemplation dont parle ici en dernier lieu saint Bonaventure est d'ordre tout à fait surnaturel et miraculeux, si, en présentant

(1) Cité par S. Pierre d'Alcantara, *De l'oraison et de la méditation*, 1re part., ch. I. éd. Paris. 1923, p. 12 et 13.

les doux embrassements de l'époux comme récompense de la fidélité à l'oraison ordinaire, il vise les ravissements et les extases. Quand ils parlent des hauteurs de la contemplation, les saints ont parfois cette pensée. Cela n'enlève rien à la force des preuves que nous avons apportées pour établir l'existence d'une contemplation ordinaire.

Saint Jean de la Croix dit à son tour : « L'âme qui aime Dieu est douce, paisible, humble et patiente ; mais l'âme qui s'aime est dure et s'endurcit de plus en plus. Si vous n'adoucissez mon âme, ô bon Jésus, en la pénétrant de votre amour, elle persévèrera dans la dureté de sa nature » (Maxime 91).

« Avec l'amour de Dieu, l'âme est en sûreté contre la chair son ennemie. Car, partout où se trouve le véritable amour de Dieu, l'amour de soi et de ses intérêts ne peut pénétrer » (Maxime 90).

Toutes ces paroles sont le commentaire du texte célèbre de saint Paul : « La charité, c'est-à-dire, le pur amour de Dieu, la charité est patiente, elle est pleine de bénignité. Elle n'est pas jalouse ; elle n'agit pas méchamment, elle ne s'enfle pas d'orgueil ; elle n'est pas ambitieuse ; elle ne cherche pas ses intérêts en égoïste ; elle ne se met pas en colère ; elle

ne pense pas le mal. L'iniquité ne lui cause jamais de la joie ; au contraire, elle se réjouit de tout ce qui est vérité ; elle souffre tout, elle croit tout ; elle espère tout ; elle supporte tout avec patience » (1).

Voilà la vertu qui ne périra jamais. Ouvrons-lui donc notre cœur, en la cherchant dans l'oraison, et elle nous ouvrira le ciel.

(1) I. *Cor.* XIII. 4-7.

CHAPITRE XXV.

Les oraisons miraculeuses.

Nous entrons ici dans le lieu saint, dans ce sanctuaire où l'époux céleste se donne familièrement aux âmes privilégiées devenues dès ici-bas ses épouses. Pénétrons-y avec un souverain respect. Abstenons-nous de toute curiosité purement scientifique. Imitons les saints qui ont parlé de ces miracles uniquement pour l'utilité des âmes. Il est bon d'en savoir quelque chose, quand même on ne devrait jamais être appelé à recevoir ces faveurs. Cette connaissance nous sera utile pour nous faire admirer davantage la condescendance infinie du Créateur envers ses créatures, et pour nous tenir dans une plus profonde humilité.

En traitant de la grâce au chapitre III de ce livre, nous avons parlé des dons extraordinaires du Saint-Esprit, appelés grâces gratuites, *gratiæ gratis datæ*. Non seulement on ne mérite point ces dons, mais ils ne nous aident guère à nous sanctifier. Dieu les accorde

pour l'utilité du prochain. Les oraisons miraculeuses ont un peu ce caractère. Quand elles servent à notre sanctification, ce n'est pas à cause de leur caractère miraculeux, c'est indépendamment de ce caractère.

Notre-Seigneur ayant choisi sainte Thérèse pour réformer l'Ordre du Carmel, la signala à l'attention publique, en lui prodiguant les ravissements et les extases. Plus tard, vers la fin de sa vie, alors qu'élevée au mariage spirituel, elle recevait intérieurement les dons les plus sublimes de la grâce, ses extases disparurent peu à peu. Comme la Sainte s'étonnait de ce changement et en demandait l'explication, Notre-Seigneur lui dit : « Au début, tu manquais de crédit. Je t'en ai donné au moyen des extases. Aujourd'hui ton crédit est assuré, et ce moyen est devenu inutile. »

Voilà une indication précieuse. Elle doit fait réfléchir les âmes désireuses d'arriver à la perfection qui croiraient nécessaire d'aspirer pour cela aux ravissements et de les demander à Dieu.

Une seconde raison, passée dans les enseignements de saint Jean de la Croix, nous apprendra à redouter plutôt ce genre de faveurs.

Commençons par ranger ces grâces en deux catégories différentes : les oraisons miracu-

leuses peuvent rester mystiques. L'âme continue alors la contemplation obscure d'une manière surnaturelle. D'autres fois, ces oraisons sortent l'âme des ténèbres du mysticisme et la transportent dans la clarté de lumières célestes répandues sur certaines vérités particulières. C'est le cas des visions et des révélations. Si l'oraison reste mystique, elle ne présente point de dangers en elle-même. Elle garde les avantages inestimables de la contemplation obscure. Elle les possède même à un degré supérieur, car, d'active elle devient passive. L'action du Saint-Esprit se substitue complètement à l'action de l'âme. Celle-ci reçoit, d'une façon mystérieuse et secrète, une très haute connaissance de Dieu, pendant que son cœur est embrasé d'amour.

Le seul danger de ce genre d'oraison viendrait de la manifestation du ravissement aux yeux du public. Les spectateurs ne manqueraient pas de ressentir des impressions profondes à ce spectacle. Les uns seraient remplis d'admiration, les autres seraient peut-être pris d'un certain sentiment de jalousie, et affecteraient de se montrer incrédules, de formuler des critiques malveillantes, d'émettre des soupçons injurieux, etc. Dans le premier cas, on serait exposé à des tentations de va-

nité et d'amour-propre ; dans le second, on subirait de vives et cruelles souffrances. Mieux vaut ne pas s'exposer à ces épreuves. On fera donc très bien de résister au ravissement, surtout quand il ne se produit pas dans un secret absolu.

Si l'oraison miraculeuse cesse d'être mystique, elle devient dangereuse. Nous avons consacré tout un chapitre à énumérer les dangers de l'esprit dans la méditation. Cependant, quand il médite, l'esprit est en présence des lumières de la foi qui lui arrivent par une voie naturelle. A quoi donc ne sera-t-il pas exposé quand il se verra tout à coup en face de lumières surnaturelles et célestes venues à lui par la voie du miracle ? Si l'on n'a pas dompté sa curiosité, en la soumettant à une mortification rigoureuse, on peut être certain qu'il prendra le vertige. Les visions et les révélations peuvent être alors pour les âmes des causes de perdition.

Saint Jean de la Croix, mesurant la gravité de ce péril, sachant les illusions qui égarent sur ce point beaucoup d'âmes, n'a pas hésité à traiter longuement cette question, en entrant dans les plus grands détails. Il pose en principe qu'on ne doit jamais désirer les visions ni les révélations. En eût-on déjà reçu,

sans les avoir recherchées, cela ne donne aucun droit d'en désirer et d'en demander de nouvelles. Si, dit-il, on s'accordait une pareille liberté, on se rendrait coupable de péché, au moins véniel. Il en dit autant des confesseurs. En conseillant ces désirs et ces demandes, ou simplement, en se contentant de les approuver, de les tolérer, sans les combattre, les confesseurs se rendraient aussi coupables que ces âmes.

Il va plus loin : il enseigne la nécessité de résister énergiquement à ces sortes de faveurs. Si on a dû les subir, il ne faut tenir aucun compte de ce qu'on a vu et entendu. Il faut s'efforcer de l'oublier, après en avoir fait naïvement le récit à un directeur prudent. On ne doit pas craindre d'offenser Dieu par ces résistances et ces oublis, eût-on la certitude du caractère divin de ces visions et révélations. En agissant ainsi, on le charme par une pratique généreuse des vertus de prudence et d'humilité.

En effet, la prudence exige d'abord cette conduite, car toute révélation divine peut être accompagnée de révélations diaboliques, et la chose arrive inévitablement avec les esprits curieux des choses extraordinaires. Dieu permettant au démon de les tromper, il use et

abuse de cette permission. Elles commencent donc par des communications vraies et finissent par n'en recevoir que de fausses. En outre, notre imagination ayant la faculté de reproduire dans l'esprit des choses déjà vues ou entendues, les âmes attachées aux visions et aux révélations sont exposées à se tromper elles-mêmes par le seul travail de leur mémoire. Après avoir eu une vision vraiment surnaturelle, elles en ont d'autres, qui ne sont pas autre chose que la première, accommodée de diverses manières par leur fantaisie.

Le Saint établit cette doctrine sur des preuves innombrables. Il accumule les textes de la sainte Écriture, les faits et les raisonnements. Qu'on prenne la peine de le lire et tout doute cessera. Il ne manque pas d'ajouter aux mille dangers d'erreurs semés dans cette voie extraordinaire, la certitude de s'éloigner de l'union divine au lieu de s'en rapprocher. Il ne cesse de le dire. Cette union se produit non pas dans la lumière, mais dans les ténèbres. La foi seule peut nous la procurer.

L'humilité est ici d'accord avec la prudence. Ne faut-il pas un véritable excès d'orgueil dans une pauvre et frêle créature pour oser poser à son Créateur des questions indiscrètes, en lui demandant des révélations ? On n'ose-

rait pas, quand on est bien élevé, user de cette familiarité avec un grand de ce monde, et on se la permettrait avec Dieu ! Au contraire, on a tout à gagner en se montrant humble. Les dons miraculeux de ce genre, nous dit le Saint, produisent leurs effets de sanctification par eux-mêmes, instantanément, avant même le consentement de notre volonté, dont ils arrachent l'adhésion immédiate. Cela ressemble à des charbons ardents jetés sur une chair nue. Au plus léger contact, la chair est brûlée. L'âme favorisée de ces dons éprouve ainsi tout de suite une brûlure d'amour. Là s'arrête la grâce de sanctification que ces dons lui apportent. Le reste, qui viendrait des opérations de son esprit, de sa mémoire, de son imagination, de ses raisonnements, le reste ne présente que des périls.

Si une âme soupire après les extases, nous l'exhortons à suivre les conseils de saint François de Sales. Dans son admirable *Traité de l'amour de Dieu*, (1) il range les extases en trois catégories. La première et la deuxième, qui tiennent du miracle, sortent l'âme du corps, la tiennent dans le ravissement et lui enlèvent l'usage de ses forces naturelles. La troisième, purement spirituelle, laisse à l'âme

(1) L. VII, 4, 5, 6.

l'usage de ses facultés. Elle ne fait que l'arracher aux liens de son amour-propre pour la jeter tout entière dans l'amour de Dieu et du prochain. Ah ! ces extases spirituelles n'offrent aucun danger et sont infiniment profitables. Celles-là, nous pouvons les désirer et les rechercher. Elles nous conduiront sûrement à l'union divine et à la perfection. On les trouve dans la fidélité à l'oraison de foi. Efforçons-nous donc de devenir des contemplatifs et nous serons des extatiques de la charité.

CHAPITRE XXVI.

L'oraison de foi et le culte des saints.

L'oraison de foi ou la contemplation obscure ne saurait nuire en rien au culte de la Sainte Vierge ni au culte des saints. Au contraire, elle sert beaucoup à fortifier et à développer ces dévotions salutaires.

D'abord, nous dit Bossuet, « les mystiques enseignent que tout objet de foi peut être l'objet de la contemplation ». Par conséquent, on peut faire l'oraison de foi en contemplant Marie ou les saints et arriver ainsi à les mieux aimer, à les mieux honorer, selon la volonté de Dieu. Par exemple, l'archange Gabriel a salué Marie en l'appelant *pleine de grâce.* Cela veut dire : pleine de Dieu ; pleine du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Quelle plénitude merveilleuse ! N'est-elle pas de nature à confondre notre esprit, à le remplir d'admiration et de respect ? Ne doit-elle pas aussi nous pénétrer de confiance et de reconnaissance, puisque tous nos biens spirituels, toutes nos vertus,

tous nos mérites, nous les avons reçus de cette plénitude ?...

Pareillement, saint François d'Assise a été rempli de Jésus-Christ, qui l'a décoré des sacrés stigmates. Ici encore, l'oraison de foi, en passant par saint François, ne peut-elle pas jeter notre âme tout entière dans le divin Crucifié ? Dans la contemplation obscure, peu importe le point de départ, quand même ce serait une vérité particulière. Si l'esprit s'arrête à cette vérité pour faire des raisonnements, c'est une méditation. Eût-on pris alors la Trinité sainte comme sujet d'oraison, on cesse de contempler et d'aimer, on réfléchit comme toutes les personnes qui méditent. Que si l'on admire, si l'esprit s'arrête, saisi d'étonnement, et laisse le cœur faire tout seul un travail d'adoration et d'amour ; quand même cet état d'âme serait provoqué par un regard sur la sainte Vierge ou sur un saint, on cesse de méditer, on contemple.

Par là, on peut voir comment l'oraison de foi, quand elle a pour objet Dieu considéré dans un ange ou dans une âme sainte, développe en nous la dévotion envers les créatures privilégiées dont il a fait ses amis. En parlant de la charité — chapitre XX, — nous avons montré sa nature. C'est l'amour de Dieu dans

le prochain. Si Dieu est déjà dans une âme, nous nous en réjouissons et nous admirons en elle les œuvres de sa grâce. S'il n'y est pas encore, nous nous efforçons de l'y faire pénétrer. Tel est l'amour de charité. Mais notre meilleur prochain est celui qui se trouve déjà au ciel, dans la compagnie de Notre-Seigneur. Celui-là, si nous avons le bonheur d'y aller aussi, nous l'aimerons éternellement. Or, puisque la contemplation est un exercice des plus efficaces pour nous faire acquérir la charité, comment ne nous aiderait-elle pas à mieux aimer dès cette terre la sainte Vierge et les saints, quand nous les voyons si pleins de Dieu ?

En outre, les contemplatifs ne font pas continuellement l'oraison de foi. Ils ont d'autres devoirs à remplir. Et, quand ils suspendent l'exercice de la prière pour s'occuper d'autre chose, ils retrouvent la possibilité de faire des actes particuliers. Dans la contemplation, leurs facultés intellectuelles étaient paralysées ; ils étaient incapables de réfléchir. Hors de la contemplation, ils lisent, ils méditent, comme tout le monde. Pendant l'oraison, leur sensibilité était à sec ; ils se prononçaient aucune prière vocale. L'oraison finie ils récitent des prières avec de grands sentiments de piété. Ils font en un mot toutes

sortes d'actes particuliers, comme le commun des fidèles.

Eh bien ! ils peuvent alors satisfaire leur dévotion envers la Sainte Vierge et les saints, et ils le font ordinairement avec beaucoup de sagesse. Ils observent en effet la discrétion que nécessite la différence entre les commandements et les conseils.

Les commandements posent à notre liberté des limites que nous ne devons pas franchir. Les conseils nous laissent libres. Nous n'avons pas sans doute le droit de les mépriser ; mais comme ils visent une multitude de bonnes œuvres et comme il est impossible à la même personne de faire en même temps toutes ces œuvres, par exemple de soigner les malades et de diriger une école, d'aller convertir les infidèles et de sanctifier les chrétiens en pays catholiques, etc., il devient nécessaire de faire un choix entre toutes ces œuvres. C'est pourquoi nous restons libres de nous porter de préférence à celles qui nous conviennent le mieux.

Appliquons ces principes au culte des saints. Ce culte est l'objet de quelques commandements qui nous atteignent à certains jours de l'année. Car il y a des fêtes obligatoires, soit en l'honneur de la Sainte Vierge, soit en l'hon-

neur des saints, puis, en dehors de la France, l'Annonciation, la Nativité de la très sainte Vierge, les fêtes de saint Jean-Baptiste, des Apôtres saint Pierre et saint Paul, etc. Enfin, chaque dimanche, quand arrive la fête de quelque saint, la messe est célébrée en son honneur, et puisque nous devons assister à la messe, le culte de ce saint devient alors obligatoire. Les contemplatifs, on peut en être certain, observeront toutes ces fêtes avec piété et satisferont ainsi au commandement de l'Église.

Viennent ensuite les conseils. Puisqu'il est impossible de les suivre tous à la fois, il faut choisir. Qui fera ce choix ? Qui décidera une âme à donner beaucoup de temps, soit au culte de la Sainte Vierge, soi à celui de quelque saint ? Qui la portera de préférence vers saint Benoît, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace, etc. ? Elle ne peut pas s'enrôler à la fois dans tous les ordres religieux et se mettre sous l'autorité de chefs différents. Où est sa place et comment la trouver ?

Dieu, qui nous a créés, en donnant à chacun une grande différence de forces, de goûts et de talents, peut seul nous révéler avec certitude le rôle que nous avons à remplir dans son Église. Il le fait volontiers avec les âmes qui recourent fidèlement à lui dans la prière. Les

autres, suivant leur imagination, leurs impressions naturelles et parfois les illusions du démon, peuvent facilement se tromper. Une âme d'oraison ne se trompe pas. Elle invoque les lumières d'en haut ; elle scumet au jugement de l'autorité ses inspirations intérieures et elle règle sa conduite d'après les décisions qu'on lui donne.

Dès lors ces âmes sont en paix, quelles que soient leurs dévotions particulières. Car il ne s'agit pas de comparer ces dévotions les unes aux autres d'après leur valeur respective et de choisir celles qui ont évidemment une valeur intrinsèque supérieure. En agissant ainsi, on risquerait de voir toutes les âmes choisir les mêmes dévotions, les mêmes œuvres et négliger les autres qui ont pourtant leur raison d'être. L'ordre général l'emporte sur les goûts particuliers de chacun et, pour conserver cet ordre, il est nécessaire qu'il y ait une place pour tout le monde et que tout le monde soit à sa place.

Expliquons ceci par une comparaison. Dans les cours souveraines de ce monde, il y a la maison du roi et la maison de la reine. Dans chaque maison se trouvent en grand nombre des officiers, des chambellans, des dames d'honneur et des gens de service. Le même homme

ne peut pas être à la fois le chambellan du roi et le chambellan de la reine. Or, chacun rendra des services différents selon la place qui lui sera assignée. Le chambellan de la reine est très occupé d'elle et fort peu du roi. Réciproquement, le chambellan du roi restera près de lui et donnera peu de temps à la reine. Ni l'un ni l'autre n'auront à s'inquiéter, si chacun remplit avec zèle les fonctions de sa charge honorifique.

De même, par les attraits qu'il nous donne, le Saint-Esprit nous constitue les chambellans de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge ou de quelque grand saint. Dieu a choisi telle sainte pour relever dans son Église le culte du Saint-Sacrement ; une autre pour y introduire celui du Sacré-Cœur. Il s'est servi de beaucoup de saints pour développer de plus en plus la dévotion envers la Sainte Vierge, en multipliant le nombre de ses fêtes. Chacun a rempli sa mission et en a rendu compte, sans être jugé sur la mission des autres. Tel est le sort qui nous attend. Restons donc à notre place ; suivons nos attraits particuliers et tenons-nous en paix. Sainte Gertrude entendant vanter beaucoup la dévotion à Marie qui transportait les âmes au milieu desquelles elle vivait, s'examinant avec soin et ne trouvant

pas en elle l'ardeur de leurs sentiments, en fut troublée et alarmée. L'amour de Jésus embrasait son cœur et ne lui permettait pas de penser à autre chose. Elle confia sa peine à Notre-Seigneur, le conjurant de l'éclairer. Jésus lui répondit : « Le plus grand plaisir que tu puisses donner à ma mère est de m'aimer sans mesure. Si tu ne penses pas à elle pour penser à moi, loin de l'offenser tu la rendras très heureuse. Quitte donc ton scrupule et continue à suivre tes attraits » (1).

Ce fait doit rassurer les personnes timides et facilement impressionnables, qui voudraient avoir toutes les dévotions à la fois. Qu'elles soumettent leurs inspirations intérieures au jugement d'un bon directeur et qu'elles lui obéissent, sans chercher autre chose. Peu et bien valent mieux que beaucoup d'œuvres et de prières faites avec mille imperfections.

(1) *Insinuations de la divine piété*, l. III. Ch. XX.

CHAPITRE XXVII.

Quelle est la meilleure des prières ?

Pour répondre convenablement à cette demande, nous avons besoin de faire quelques distinctions importantes.

D'abord, on peut considérer les prières en elles-mêmes, abstraction faite de la personne qui prie. Prises ainsi, d'une façon objective, les prières se rangent en diverses catégories. Il y a les prières publiques et les prières privées ; la prière vocale et l'oraison mentale ; les oraisons ordinaires et les oraisons extraordinaires ou miraculeuses. Ces diverses prières ont chacune leur valeur intrinsèque, et si on les compare les unes aux autres, on verra que cette valeur n'est pas égale.

Mais quelle que soit la valeur objective d'une prière, pratiquement il faut toujours en venir à la considérer dans la personne qui prie ; car alors seulement elle acquiert toute sa valeur réelle, augmentée ou diminuée par les bonnes ou les mauvaises dispositions de cette personne.

Commençons par examiner la valeur des prières considérées en elles-mêmes.

Au premier rang nous devons mettre les prières publiques, c'est-à-dire la messe, l'office et autres solennités religieuses. Ces prières sont de véritables concerts exécutés en l'honneur de Dieu. Or, les concerts l'emportent beaucoup sur les solos. Ils sont coupés, du reste, par des solos qui en augmentent la beauté. En outre, les concerts organisés par l'Église, sous l'inspiration de Dieu, trouvent leurs échos dans les concerts angéliques.

Cela est vrai surtout pour la Messe. Le Fils de Dieu y joue le rôle principal. Il renouvelle d'une façon mystérieuse et pacifique le sacrifice sanglant qu'il a offert sur la Croix pour la Rédemption du genre humain. Ce même sacrifice, il l'offre perpétuellement au Ciel, dans l'assemblée des anges et des saints, en présentant à son Père ses sacrés stigmates. Chaque Messe est une partie de cet immense concert qui s'exécute à la fois dans l'Église triomphante et dans l'Église militante, pour la gloire du Très-Haut et pour le profit, soit des âmes du purgatoire, soit des fidèles, vivant sur la terre. Est-il possible d'imaginer une prière plus belle, plus sublime, plus efficace ?

Tous les exécutants, s'ils font bien leur partie

coopèrent à la beauté d'un concert. Chacun a donc sa part de mérite en coopérant au culte public, et cette part l'emporte généralement sur le mérite des prières privées. Rien ne vaut, par conséquent, la célébration de la messe ou l'assistance pieuse à cet auguste sacrifice.

Toute proportion gardée, on peut en dire autant de l'office. Il est composé des plus belles prières que le Saint-Esprit ait jamais placées sur les lèvres d'un homme, les psaumes de David. Ils forment la majeure partie de l'office. L'Église y ajoute des oraisons adaptées aux circonstances du jour. De plus, pour entretenir la ferveur, elle entremêle aux psaumes des sujets de méditation pris, soit dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, soit dans la Vie des saints ou dans les mystères dont on célèbre la fête, soit dans un commentaire du saint Évangile emprunté à quelque saint docteur. Cela fait un ensemble harmonieux de saintes réflexions et d'ardentes prières. Et ici encore, ce n'est pas une prière privée, mais un concert que le corps sacerdotal exécute chaque jour sur tous les points de la terre. On ne saurait donc rien trouver de meilleur.

En descendant de quelques degrés, on a les prières vocales privées, comme les litanies

des saints et de la très Sainte Vierge, le Rosaire et autres pieuses formules très connues des fidèles. L'origine de ces formules, dues généralement à des saints, les beaux sentiments qu'elles expriment, et surtout l'approbation de l'Église leur donnent une valeur incontestable, qui ne permet pas de les dédaigner.

Et cependant, par un côté, toute prière vocale est inférieure à la prière mentale, parce qu'il est possible de réciter des formules du bout des lèvres, par routine, sans aucune participation ni de l'esprit ni du cœur. Alors la prière vocale perd tout mérite. Saint Augustin ne craint pas de comparer aux aboiements de chiens les paroles des personnes qui disent ou chantent l'office, sans joindre aucun acte intérieur de religion à leur culte extérieur.

Sous ce rapport, l'oraison mentale l'emporte sur la prière vocale, puisqu'elle part nécessairement du fond de l'âme et présente à Dieu des actes spirituels qui lui sont toujours agréables.

Quelle est la valeur respective des oraisons mentales, comparées entre elles, *abstraction faite de la ferveur des personnes qui font ces oraisons* ? On le saura d'une façon certaine, si on veut se rappeler la doctrine exposée tout le long de ce livre. Le mérite de ces oraisons se

règle sur le plus ou moins d'amour en Dieu dont elles remplissent notre âme. Or, dans la méditation, il arrive souvent que le temps se passe à réfléchir. Il n'en reste point ou presque point pour aimer. En outre, l'âme se tient trop loin de Dieu. Elle l'aime à distance, au travers des images, des raisonnements de son esprit, ce qui est peu favorable à l'ardeur du saint amour. Dans l'oraison affective, le temps est bien consacré tout entier à aimer ; mais c'est un amour sensible. Il a la faiblesse et tous les défauts de la sensibilité. Au contraire, dans l'oraison de foi, l'amour devient spirituel. La volonté seule le traduit en actes courageux d'adoration, d'humilité, de patience, d'obéissance et d'abandon filial. Ainsi, considérée objectivement, la méditation est inférieure à l'oraison affective et celle-ci à la contemplation.

Si nous continuons à examiner la valeur objective des oraisons mentales, il nous reste à parler de celles qui sont surnaturelles et miraculeuses. Celles-ci l'emportent sur toutes les autres. Il convient même de les mettre hors concours, puisqu'elles ne dépendent pas de nous. En effet, dans toute prière, il y a la part du Saint-Esprit et la nôtre. Celle du Saint-Esprit est évidemment la meilleure. La nôtre

augmente ou diminue en mérite, selon le plus ou moins de docilité que nous prêtons à l'impulsion de la grâce. Or, dans les oraisons ordinaires, nous avons toute liberté de résister au Saint-Esprit et nous en abusons trop souvent. Il n'en est plus de même dans les oraisons extraordinaires. Leur caractère miraculeux réside précisément en ce point. L'action de Dieu l'emporte sur la nôtre et entraîne le consentement de notre volonté, rendant nos résistances impossibles. Le mérite de ces oraisons reste donc intact, sans être gâté par quelque acte malencontreux de notre part.

Où commencent les oraisons miraculeuses ? Par un certain côté on pourrait mettre quelquefois à l'entrée du miracle la quiétude complète, qui s'arrête là, sans aller jusqu'au ravissement. Dans la contemplation ordinaire, Dieu ne touche que la volonté. Il l'attire à lui, en laissant à elles-mêmes, dans leur état naturel, les facultés intérieures. Les âmes très mortifiées gardent ordinairement ces facultés en paix. La contemplation leur procure donc facilement une quiétude complète, sans le secours d'une grâce extraordinaire. Il arrive cependant à ces âmes que le démon choisit le moment de leurs prières pour les agiter et les troubler avec des souvenirs importuns

et avec des impressions pénibles ou même mauvaises. Quant aux âmes immortifiées, elles viennent à l'oraison avec les divagations de l'esprit et les aridités du cœur causées par leurs fautes vénielles. Dans ces deux cas, de l'intervention du démon ou de l'immortification d'une âme, pour avoir une quiétude complète il faut une grâce qui se rapproche du miracle. En effet, Dieu aide l'âme par un acte de sa miséricorde infinie. Il daigne étendre son influence sur les facultés intellectuelles et sensibles, en chassant le démon et procurant à l'âme une paix profonde qu'elle ne méritait pas. Il ne fait pas réfléchir l'esprit ; il n'excite pas des émotions vives dans la sensibilité. Il les empêche seulement, en les tenant dans le calme, de troubler le travail d'amour fait par la volonté. La contemplation devient alors très douce et très suave.

Saint François de Sales, au chapitre XI du livre VI du *Traité de l'amour de Dieu*, énumère et décrit diverses oraisons de quiétude d'un degré de plus en plus élevé, qui rapprochent l'âme de l'extase et du ravissement, sans lui enlever l'usage de ses facultés. Le mot de miracle est bien gros pour qualifier ces oraisons de quiétude. On ne peut guère l'employer quand l'âme, dans la contemplation

obscure, conserve la possession d'elle-même, la conscience de son état intérieur et la liberté de s'arrêter, en cessant de faire oraison. Toutefois ces oraisons de quiétude sont très supérieures à la contemplation ordinaire. Le Saint-Esprit y travaille plus que nous et, de fait, il ne nous arrive guère d'abréger ces oraisons, sans motif sérieux, ni d'en diminuer la ferveur par des résistances à peu près impossibles.

L'oraison devient tout à fait miraculeuse quand l'âme ne peut ni la commencer, ni la terminer à son gré. Dieu y fait presque tout, laissant à l'âme la seule liberté de consentir avec amour à ses opérations surnaturelles. Elle reçoit ainsi des trésors de sainteté et elle en a tout le profit, sans perdre le mérite de sa prière.

Il nous reste à dire un mot des oraisons ordinaires vocales et mentales, envisagées dans la personne qui les fait.

Ici, tout dépend de notre bonne volonté.

La plus parfaite des oraisons mentales, si on la fait avec lâcheté, ne vaut pas une petite prière vocale récitée avec beaucoup de ferveur. Comme notre bonne volonté se manifeste par la correspondance à la grâce du Saint-Esprit, il est inutile, il est même imprudent de choisir telle ou telle oraison mentale d'après sa valeur

intrinsèque. On ne doit pas dire, par exemple : je veux faire l'oraison de foi, puisque c'est de toutes la plus fructueuse. S'exercer à cette oraison sans l'attrait de la grâce, c'est se fatiguer inutilement, Il faut toujours régler l'action de notre âme d'après celle du Saint-Esprit. C'est pourquoi selon l'impulsion qu'il nous donne, nous devons méditer, faire l'oraison affective ou contempler, sans tenir compte de la valeur respective de ces oraisons. C'est le seul moyen de rendre nos prières efficaces.

Il n'en est pas de même pour les prières vocales, surtout pour les prières publiques. Nous pourrons très bien les choisir d'après leur valeur intrinsèque et nous porter de préférence à la meilleure qui est la sainte Messe. Mais il ne faut pas oublier que nos dispositions personnelles doivent compléter la valeur de ces prières. Dire, entendre la Messe, sans aucune dévotion, en ayant l'esprit et le cœur occupés de choses profanes, ne nous est d'aucun profit. Nous pouvons même nous rendre très coupables, en manquant de respect à cet adorable sacrifice.

Au contraire, une petite prière vocale récitée avec attention et beaucoup d'amour de Dieu nous obtiendra de grandes grâces, même des grâces de contemplation. Sainte Thérèse en rapporte un exemple remarquable. Il prou-

ve clairement que, dans nos rapports avec Dieu, les moyens extérieurs sont secondaires. Le principal est dans nos dispositions intérieures. Si ces dispositions sont parfaites, un simple *Pater* peut suffire pour nous élever très haut dans son amour. Voici le récit de sainte Thérèse.

« Je connais une personne, dit-elle au chapitre XXXI du *Chemin de la Perfection*, qui, n'ayant jamais pu faire d'autre oraison que la vocale, possédait toutes les autres ; et quand elle voulait prier d'autre manière, son esprit s'égarait de telle sorte qu'elle ne pouvait se souffrir elle-même. Elle récitait des *Pater*, en pensant aux mystères où Notre-Seigneur a répandu son sang, et, à l'aide de cette prière vocale, elle restait plusieurs heures dans une intime union avec le divin Maître. Elle vint me trouver un jour fort affligée de ce que, ne pouvant faire l'oraison mentale, ni s'appliquer à la contemplation, elle se trouvait réduite à faire seulement quelques oraisons vocales. Je lui demandai quelles prières elle récitait, et je vis qu'en disant simplement le *Pater*, elle entrait dans une si haute contemplation, que Notre-Seigneur l'élevait jusqu'à l'union divine ».

CHAPITRE XXVIII.

Les prières imparfaites.

La prière est imparfaite quand, bonne en elle-même, elle ne réunit pas toutes les conditions requises pour la rendre efficace. Alors, selon le mot de saint Jacques, *on prie mal et on n'obtient rien* (1).

Les auteurs, à la suite de saint Basile et de saint Thomas, ont énuméré ces conditions. Les principales sont l'humilité et la confiance. Nous en avons parlé longuement au chapitre IV. Il y aurait beaucoup à ajouter sur cet important sujet. Mais nous voulons être court, et nous n'y reviendrons pas. L'oraison de foi, si on la fait selon les règles exposées dans ce livre, n'est qu'un travail courageux pour acquérir ces deux vertus. On peut donc s'en tenir à l'observation de ces règles.

Une autre condition très importante est le choix judicieux des demandes. On doit les adresser à Dieu, au nom de Jésus-Christ, *in*

(1) Jac. IV. 5.

nomine meo, disait Notre-Seigneur, en promettant de les exaucer. Or, observe saint Augustin, *on ne peut pas demander au nom du Sauveur les choses contraires à notre salut* (1).

Dans la contemplation, on s'abstient généralement de formuler des demandes particulières. L'âme soupire après Dieu ; elle aspire à lui être unie par l'amour. En le possédant, elle est certaine de posséder tous les biens. C'est pourquoi elle n'a aucun besoin de les spécifier. Tout au plus se permet-elle de prononcer les demandes du *Pater,* en les laissant dans leur généralité. Sous ce rapport, sa prière est irréprochable.

Mais il arrive aux âmes contemplatives, en dehors de leurs heures d'oraison, d'adresser à Dieu des demandes. Alors, elles doivent avoir le plus grand soin de les ramener à une parfaite pureté. Si elles ont besoin de quelque faveur temporelle, soit pour elles-mêmes, soit pour d'autres personnes, qu'elles la sollicitent avec une soumission respectueuse au jugement de Dieu. Nous ne savons jamais si les biens temporels doivent être utiles ou nuisibles à notre salut. Dans ce dernier cas, mieux vaut ne pas les obtenir. Il y aurait impertinence à les exiger de Dieu, en lui rappelant

(1) *In evang.* JOAN. V. 102.

ses promesses. Il a promis de nous faire du bien, mais un bien réel qui nous mène au ciel ; il ne nous a pas promis de nous accorder un bien apparent qui nous conduirait en enfer. Connaissant seul l'avenir, l'usage que nous ferons de tel bien temporel, seul il voit s'il doit, pour notre bonheur, accueillir ou repousser ces demandes particulières. Acceptons avec amour sa décision. Même quand elle est contraire à nos désirs, elle est utile à notre âme et nous n'aurons pas prié en vain.

Cette soumission respectueuse, qui arrête le murmure sur nos lèvres, est également obligatoire quand Dieu refuse d'exaucer des prières, en apparence toutes saintes, mais qui ont le tort de placer le bien de l'âme dans un détail où il peut ne pas se trouver. Saint Paul, par exemple, demande trois fois d'être délivré d'une tentation honteuse. Notre-Seigneur finit par lui faire un refus catégorique en ajoutant : « Ma grâce te suffit ; la vertu se fortifie, se perfectionne, quand elle doit lutter contre ces infirmités de la nature » (1). En effet, Jésus n'avait pas dit aux apôtres : « Priez pour être exempts de tentations, pour en être délivrés..., mais *pour ne pas succomber à la tentation* (2).

(1) II. *Cor.* XII. 9.
(2) Marc. XIV. 38.

Dans les litanies des saints, on demande à Dieu d'humilier les ennemis de l'Église. On ordonne parfois des prières publiques à cet effet. Quand ces prières sont faites par des milliers d'âmes saintes et ferventes, elles sont certainement agréables à Dieu et mériteraient d'être exaucées. Pourtant, Dieu ne les exauce pas toujours ; il permet le triomphe de ses ennemis. Pourquoi ? Parce que ses jugements ne ressemblent pas aux nôtres. Si les apôtres, secouant leur sommeil, au jardin des Olives, avaient conjuré le Père céleste de ne pas laisser crucifier son Fils, leur prière serait restée inutile, puisque Jésus lui-même avait demandé, sans l'obtenir, que le calice de sa Passion fût éloigné de ses lèvres. Il en est des tentations générales, des persécutions, qui mettent l'Église à de cruelles épreuves, comme du martyre de Jésus-Christ et comme des tentations particulières auxquelles chacun de nous est exposé. Pourquoi serions-nous épargnés, puisque saint Paul ne l'a pas été ? L'Esprit de Dieu est infiniment élevé au-dessus du nôtre. Après l'avoir prié, quelles que soient ses décisions, nous devons les adorer en silence et avec amour.

Deux autres conditions d'efficacité sont la ferveur du désir et sa persévérance. Il les

faut surtout quand la demande peut être formulée d'une manière absolue, sans aucune réserve. C'est le cas pour les trois premières demandes du *Pater* et même pour les suivantes, si on n'altère pas leur pureté, en les faisant descendre à des détails trop particuliers. Avant de nous accorder ces grandes grâces, Dieu veut nous les faire apprécier à leur juste valeur. En les recevant trop vite, nous risquerions d'en concevoir une trop petite idée. Telle est la cause de son retard à nous exaucer. Ici, l'issue finale de nos prières n'est pas douteuse. Nous pouvons avoir la certitude d'être écoutés tôt ou tard. Nous devons même avoir cette certitude. Le moindre doute à ce sujet serait une offense à la bonté divine. Quand Dieu nous a fait des promesses formelles, accompagnées de serment, comment hésiter, sans lui faire une grave injure ? A nous donc de persévérer, en redoublant de ferveur. Ces importunités, ces violences lui plaisent. Il a eu soin de nous en prévenir, en disant : « Le royaume des cieux doit être emporté d'assaut. Ce sont les violents qui en font la conquête » (1).

Le moyen de réunir toutes ces conditions de succès, est de se préparer à la prière. Le Saint-

(1) MATTH. XI. 12.

Esprit nous le recommande. Il dit en effet dans l'*Ecclésiastique* (1) : « Préparez votre âme, avant de vous mettre à faire oraison, afin que vous ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu. » Les idées qui se succèdent dans notre esprit, les passions qui agitent notre cœur, la fatigue du corps, etc., tout cela nous éloigne en général de Dieu et nous met dans l'impossibilité de lui parler d'une manière convenable, si on ne prend pas le temps de se préparer.

On n'oserait pas se présenter devant un grand personnage de la terre avec des vêtements en désordre et des signes de malpropreté. Pourquoi le faire avec Dieu, aux yeux de qui nous avons pour vêtements nos actes, nos sentiments et nos pensées ?... Purifions-nous d'abord par des actes de contrition et d'humilité. Sainte Thérèse conseille de réciter le *Confiteor* au commencement de nos oraisons. Mettons ensuite de l'ordre dans nos vêtements en ramenant le calme dans notre esprit et dans notre cœur. Pour mieux réussir dans cette préparation, prions le Saint-Esprit de nous venir en aide et de la faire avec nous, puisque aussi bien c'est lui qui doit nous aider à bien prier.

(1) *Ecclesiast.* XVIII. 23.

A propos des dangers que la mobilité de notre esprit nous fait courir durant nos méditations, nous avons commenté en partie la prière préparatoire à la récitation de l'office, placée par l'Église dans le bréviaire. Toutes les paroles de cette prière sont à méditer.

Après avoir demandé à Dieu de nous préserver des pensées vaines, mauvaises, étrangères, nous le conjurons d'illuminer notre intelligence et d'enflammer les sentiments de notre cœur. C'est pour réussir à réciter l'office avec dignité, avec attention et avec ferveur : *digne, attente ac devote* ; alors nous mériterons d'être exaucés ; *et exaudiri merear.*

C'est ainsi que l'Église nous prépare à la prière. Nous la ferons d'une manière irréprochable si nous observons la dignité dans l'attitude de notre corps, l'attention dans la tenue de notre esprit, la dévotion ou la ferveur dans les sentiments de notre volonté. La première condition est très facile. La seconde le sera, si nous sommes surtout attentifs à la présence de Dieu. Dans la récitation de l'office, l'attention au sens des paroles est souvent impossible. Elle n'est donc pas indispensable. Quant à la ferveur, elle dépend de nous. Après l'avoir demandée à Dieu, il faut mettre toute notre volonté à la produire. L'oraison de foi, pra-

tiquée fidèlement, nous fera prendre l'habitude de vouloir et de consacrer à Dieu toute l'énergie de cette faculté de notre âme.

Il y a des prières auxquelles on ne se prépare pas. Ce sont les élans spontanés du cœur qui se produisent tout le long du jour, chez les personnes ferventes. On les appelle des oraisons jaculatoires. Mais si on veut faire une longue oraison, il faut s'y préparer. Personne n'est exempt de ce devoir. Toutefois la préparation peut être plus ou moins courte, selon les dispositions de chaque âme. Celles qui, arrivées à l'union divine, font une oraison continuelle, sont à peu près toujours préparées. Pour de telles âmes, si une préparation est nécessaire, elle se fait, pour ainsi dire, en un clin d'œil.

Saint François de Sales fut interrogé un jour sur ce sujet par une des premières Visitandines, la Mère Perrone Marie de Châtel. Elle le fit en ces termes : « Si allant voir Votre Grandeur à l'évêché, j'avais la bonne fortune de vous rencontrer dans la cour, devrais-je m'abstenir de vous parler tout de suite ? M'obligeriez-vous à pénétrer d'abord dans votre palais, à me rendre au salon où vous voudriez bien me recevoir et à ne vous adresser la parole qu'après tous ces prépa-

ratifs ? » (1) — Saint François de Sales se mit à sourire et ne répondit rien. Les âmes unies à Dieu peuvent de même lui parler familièrement, dès qu'elles le rencontrent. A l'exemple de saint François de Sales, Notre-Seigneur accueillera leur aisance et leur abandon avec un aimable sourire.

(1) Nous reproduisons, *en le résumant*, le récit de la Mère de Chaugy, racontant la vie de la mère Péronne, ch. XIII.

CHAPITRE XXIX.

Les fausses prières.

Pour bien comprendre une vérité, sa beauté et ses avantages, il est utile de lui opposer les erreurs qui la nient ou qui la défigurent. C'est mettre de l'ombre au tableau. Aussi, avant de terminer ce livre, allons-nous jeter un coup d'œil rapide sur les fausses prières.

La prière est fausse quand, au lieu de s'appuyer sur la vérité, elle sort d'une erreur religieuse, d'une superstition. En effet, nos rapports avec Dieu, pour être bons et utiles, doivent nécessairement être réglés par lui. Il est le maître souverain de toutes les créatures dont il n'a aucun besoin. S'il daigne s'incliner vers nous et prêter l'oreille à nos paroles, c'est de sa part un acte de pure bonté et de condescendance infinie. Et alors, il doit d'abord venir au secours de notre ignorance en nous apprenant comment il veut être honoré et à quelles conditions il exaucera nos demandes. Appuyés sur cette révélation, nous

pouvons approcher de lui avec confiance. Si nous le prions conformément à ses ordres et à ses enseignements, en espérant dans sa bonté et dans ses promesses, il ne manquera pas de nous exaucer.

Les règles de la vraie prière doivent donc être cherchées dans la révélation divine. On les trouve dans les pages de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elles n'ont jamais varié. Mais, avant Jésus-Christ, elles n'ont guère été connues que par les âmes d'élite. Le peuple que Dieu s'était choisi n'en avait pas l'intelligence, et sans cesse il se laissait entraîner par les erreurs grossières de l'idolâtrie. Pour l'empêcher de tomber dans cet abîme, il devint nécessaire de lui donner un culte extérieur, fait d'offrandes diverses et de sacrifices sanglants. Ces sacrifices étaient la figure prophétique de celui de la Croix. Après l'immolation du Calvaire, ils furent remplacés par le sacrifice eucharistique de nos autels. Depuis, s'étant choisi un peuple nouveau, Dieu a vulgarisé dans son sein la connaissance de la vraie prière. Il lui a enseigné comment il voulait être adoré en esprit et en vérité. L'oraison de foi, exposée dans ce livre, est le développement de cette doctrine apportée au monde par Jésus-Christ et contenue dans l'Évangile.

Ceux-là donc qui lisent avec respect la Sainte Écriture peuvent arriver à prier Dieu selon la vérité. Cette faveur est offerte aux hérétiques et aux schismatiques, puisqu'ils ont les livres de la révélation. Elle est même offerte aux Juifs dans les livres de l'Ancien Testament. Toutefois les uns et les autres, égarés par leur jugement particulier dans l'interprétation de l'Écriture, altèrent souvent la sainte doctrine et faussent leurs prières. Seuls les catholiques, en s'appuyant sur l'autorité de l'Église, sont certains de ne jamais se tromper.

Cependant la fausse prière a essayé un moment de pénétrer dans le sein de l'Église catholique. Ce fut une tentative fort habile de l'enfer. Au XVI^e^ siècle, certains auteurs avaient rendu la contemplation inaccessible à la foule en la présentant comme une oraison miraculeuse. Il ne restait aux fidèles d'autre moyen pour prier que de méditer. C'était décourager la multitude de ceux à qui la méditation finit par devenir impossible. Alors le démon compléta ses attaques contre la prière en suscitant des novateurs qui se portèrent à l'excès opposé. Un laïque sans théologie (1), dit Bossuet, une femme (2) publièrent de très petits livres

(1) François Malaval, de Marseille (1627-1719).
(2) Madame Guyon de la Mothe (1648-1717).

pour mettre la contemplation à la portée de tout le monde. C'étaient : *La pratique facile pour élever l'âme à la contemplation* ; *Le moyen court et très facile pour faire oraison* (1).

L'invention de ces gens était fort ingénieuse. Elle consistait à faire une fois pour toutes un acte d'amour de Dieu par lequel on se donnait entièrement à Lui, et à ne jamais révoquer cet acte. Avec cela, on était arrivé à l'union divine. On n'avait plus à prendre aucune peine, ni dans l'oraison, ni hors de l'oraison. Puisqu'on appartenait à Dieu, il n'y avait qu'à le laisser faire. C'est lui qui agissait en nous et toutes nos actions devenaient divines.

C'était fort commode. On se dispensait ainsi, dans le cours de la vie, du travail de la mortification, et durant l'oraison, du travail de la volonté, sans lequel la contemplation n'est pas possible. On avait l'air de prier ; en réalité, on supprimait la prière. On déifiait la paresse et on laissait libre cours aux mauvais penchants de la nature. Car l'acte d'amour des quiétistes ne leur faisait pas retrouver d'un seul coup l'innocence originelle Aussi beaucoup, au lieu de devenir des saints,

(1) *La pratique facile* de Malaval publiée en 1664 fut mise à l'Index en 1688. — *Le moyen court* de Madame Guyon est de Grenoble 1689, il fut condamné en 1689.

tombèrent dans les excès les plus honteux. Ils se rassuraient alors, en se persuadant que leurs souillures étaient autant de moyens employés par Dieu pour les rendre humbles et consolider par là leur union avec lui ! ! !

Bossuet fut suscité de Dieu pour écraser cette erreur monstrueuse. Il le fit avec un succès complet. Le quiétisme ne se releva point du coup qu'il lui porta par son instruction pastorale sur l'oraison mentale (1). En voulant vulgariser la contemplation d'une manière insensée, les quiétistes avaient réussi à la discréditer davantage. On s'était éloigné un peu plus de l'étude des auteurs mystiques, et les fidèles connurent de moins en moins la vraie science de la prière. Or, ils auraient eu besoin de la connaître parfaitement pour résister à un mal terrible qui allait fondre sur eux et qui subsiste encore aujourd'hui.

(1) Si le quiétisme cessa de faire du bruit au XVII^e siècle, après la réfutation magistrale de ses erreurs faite par Bossuet, il ne disparut point pour cela. A vrai dire, cette hérésie est de tous les temps, car elle exerce une séduction irrésistible sur les dévots sans ferveur et sans courage, en les dispensant du travail de la mortification. Aussi en trouve-t-on souvent des traces dans l'histoire. Au XIV^e siècle, par exemple, les quiétistes devaient être nombreux en Belgique. En effet, Ruysbroeck les désigne sous ce nom. Dans *l'Ornement des noces spirituelles*, il consacre tout un chapitre à réfuter le quiétisme. Il le réfute encore en traitant des vertus. Ses arguments valent ceux de Bossuet.

Les quiétistes détruisaient la prière d'une façon hypocrite. D'autres hommes vinrent la détruire ouvertement et brutalement. Les philosophes du XVIII^e siècle apprirent au monde à ne plus prier. Depuis lors, on a vu se former, au sein du catholicisme, une génération de savants insensés qui, selon le mot du Psalmiste, ont dit au fond de leur cœur : « Il n'y a pas de Dieu ». Que sont ces hommes ? Quelles ont été leurs œuvres ? David va nous le dire. Il continue en ces termes : « Ce sont des êtres corrompus. Ils sont devenus abominables dans leur conduite. Pas un d'entre eux ne fait le bien, pas un seul. Ils mentent, leur langue est empoisonnée. Ils se répandent en malédictions, en paroles amères. Ils ccurent pour verser le sang » (1).

Voilà où mène la négation de Dieu et le refus de le prier. Si la science peut amener des progrès matériels, quand elle devient impie elle détruit le progrès moral en détruisant, avec la foi, le respect et l'obéissance. Elle remplace l'union des cœurs par l'égoïsme, l'envie et la haine. Alors, les hommes se ruent aux meurtres et aux assassinats. *Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem.* Nous en avons eu la preuve dans les échafauds, dans

(1) *Psalm.* XIII. 1-3.

les noyades de la grande Révolution et dans les fusillades de la Commune. Tel a été le passé de la France ; tel sera son avenir, si on ne la guérit pas du cancer de l'impiété qui lui ronge les flancs.

Qui opèrera cette guérison ? Suffira-t-il pour cela d'opposer à la science des impies, la science des catholiques ?... Saint Paul nous avertit que, toute seule, la science enfle l'orgueil. Pour édifier, il lui faut le concours de la charité (1). Si donc les catholiques ont besoin de devenir savants, ils ont surtout besoin d'aller acquérir, dans la prière bien faite, la force de la parfaite charité. Alors, mais alors seulement, ils auront le secret de gagner les cœurs, d'éteindre les haines, de rétablir la paix sociale et de relever les ruines accumulées autour d'eux par les impies.

En dehors de l'Église catholique, la prière est fausse de deux manières. D'abord, quand, au lieu de s'adresser au Dieu véritable, elle s'adresse à de faux dieux. Lucifer est tombé du ciel pour avoir voulu s'égaler au Très-Haut. Il a conservé dans sa chute ce délire d'orgueil. Nous le voyons par l'Évangile : il transporta Jésus au sommet d'une montagne et, lui montrant les royaumes de la terre, il osa lui dire :

(1) I. *Cor.* XIII. 1

« Je te donnerai tout cela, si, tombant à mes genoux, tu consens à m'adorer » (1).

Il a réussi à obtenir ces adorations d'une multitude de peuples. Ce fut l'origine de l'idolâtrie. C'est par la peur et le mensonge que Satan courba les hommes sous son empire. Le vrai Dieu, parce qu'il est bon, exigeait en hommage l'offrande des fruits de la terre et d'animaux purs, qui servaient ensuite à la nourriture des hommes. Les démons, dont le cœur est rempli d'envie et de haine, ont voulu des sacrifices humains. Longtemps ils ont tenu la terre sous ce règne de terreur. Jésus-Christ a détruit leur empire. « Voici, disait-il, que le prince de ce monde va être chassé » (2). Il ne reste que quelques débris de cet empire dans certaines régions où le Christianisme n'a pas encore pénétré. Là, les démons ont toujours le monopole de la prière. Un missionnaire demandait à des sauvages s'ils ne croyaient pas à un Dieu bon et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre. « Oui, dirent-ils. — Alors, pourquoi ne le priez-vous pas ? » — Ils répondirent : « C'est inutile ; puisqu'il est bon, il ne nous fera pas de mal. Nous prions les mauvais, afin qu'ils nous épar-

(1) MATTH. IV. 9.
(2) JEAN. XII. 31.

gnent. » Telle est leur intelligence de la prière. Leur esprit ne va pas au delà.

Chassé des pays catholiques, Lucifer n'a pas renoncé à l'espoir d'y retrouver des adorateurs. Il a recours pour cela aux pratiques de la magie et du spiritisme. En donnant satisfaction à la vaine curiosité d'esprits égarés par l'amour du merveilleux, il finit par les faire tomber à ses pieds. Combien de pauvres âmes cessent alors de prier Dieu et se mettent à prier les esprits ! Le spiritisme devient ainsi une religion, et déjà on a écrit des livres qui portent ce titre.

Enfin, la prière est fausse, quand, adressée au vrai Dieu, elle lui fait des demandes inconvenantes. Si on veut obtenir de lui des biens qu'il n'a pas promis, ou qu'il a promis autrement, la prière lui déplaît et devient inutile. Telle est pourtant la manière ordinaire de prier, en dehors de l'Église catholique.

Les hommes dont l'esprit n'a pas été relevé par la foi, placent tout leur bonheur dans la possession des biens de cette terre. S'ils ont trop de peine à se les procurer, ils recourent à la prière. En soi, il n'est pas mauvais de demander à Dieu des biens temporels. Il les accorde même volontiers, quand c'est un moyen de gagner notre cœur, de nous faire mieux

connaître sa bonté infinie et de nous attirer à lui. Mais si nous intervertissons les rôles, si, au lieu de chercher en lui notre bonheur éternel, nous le cherchons dans la possession des créatures, comment pouvons-nous recourir à Dieu pour la réalisation d'un tel dessein ?

Eh bien ! le plus souvent vous ne trouverez pas autre chose dans les prières qui se font hors de l'Église, surtout hors des communions chrétiennes. Le paradis rêvé et demandé par les musulmans est fait de plaisirs voluptueux. Les Juifs attendent de Dieu les biens de la terre. Quand ils sont religieux, ils le remercient d'avoir bien voulu les leur accorder ; mais il ne leur viendra jamais à l'esprit de détacher leur cœur des créatures pour le tourner vers Dieu et chercher tout leur bonheur dans son amour.

Il est de mode aujourd'hui de vanter la prière des Bouddhistes et d'exalter leur morale au-dessus de la morale évangélique. Or, les Bouddhistes prient à la façon des quiétistes. Ils soupirent après le repos du néant, ils s'efforcent d'entrer dans le *Nirvâna*, c'est-à-dire dans la cessation de toute espèce d'activité. Si cette prière peut les éloigner du mal, en quoi les aide-t-elle à faire le bien ? Où est ici l'amour de Dieu et le travail de la volonté

pour le servir, pour lui devenir semblable et pour mériter de lui être uni un jour ?

Non, toutes les religions, en dehors du christianisme, n'ont sur la prière que des idées fausses, basses et misérables. Tantôt la prière, au lieu de s'adresser à Dieu, s'adresse à ses pires ennemis, aux démons. Tantôt elle le laisse fort loin dans le Ciel et lui demande de se faire le pourvoyeur de nos intérêts matériels et de nos plaisirs grossiers. Nulle part on ne voit dans la prière « *un commerce d'amitié*, c'est sainte Thérèse qui parle, *dans lequel l'âme s'entretient seule à seule avec Dieu et ne se lasse pas d'exprimer son amour à Celui dont elle sait qu'elle est aimée* » (1).

Cependant Dieu appelle tous les hommes à devenir ses amis ; il accorde à tous la grâce de la prière, et quand des hommes ont le cœur droit, ils profitent de cette grâce, malgré l'atmosphère d'erreurs dans laquelle ils sont plongés. Alors, ils s'élèvent peu à peu vers la lumière et parfois Dieu les y transporte par de véritables miracles.

Nous allons allonger ce chapitre en donnant un exemple touchant des miséricordes du Seigneur envers les infidèles. Ce sera une consolation et un encouragement pour les mission-

(1) *Sa vie.* VIII.

naires, dont le travail est si pénible et parfois si stérile. Nous tenons directement ce fait d'un témoin incapable de mentir, qui a vu de ses yeux et entendu de ses oreilles tout ce que nous allons raconter.

Un vieux derviche, devenu gravement malade au retour d'un pèlerinage à la Mecque, se présente dans un hôpital et demande si on veut le recevoir. On lui donne une chambre et on appelle le médecin. C'était dans les premiers jours de mai, il y a une douzaine d'années. Le médecin examine ce malade et dit en français à la religieuse présente : « Cet homme est perdu ; il en a pour quelques jours à peine ». Le derviche comprenait le français, sans le parler. Il dit aussitôt en arabe à la sœur : « Le médecin se trompe ; je ne mourrai pas avant le 15 août ». — « Comment savez-vous cela ?... » s'écrie la religieuse — « Voici répond le malade : J'ai vu une grande et belle dame qui m'a dit : *N'aie pas peur ; fais-toi baptiser et je viendrai te chercher le jour de ma fête, le 15 août* : Je demande donc qu'on m'instruise et qu'on me baptise. »

On l'instruit en effet, mais on ne se hâte pas de le baptiser. Un jour, l'impatience le prend, et saisissant une cruche, il dit : « Si vous ne voulez pas me baptiser, je vais me

baptiser moi-même. » — On lui donne alors satisfaction et il commence à s'absorber dans une prière continuelle. Cependant les mois se passent et il ne meurt pas. A l'approche du 15 août, un Père Jésuite, instruit de ces faits, va le visiter et lui propose de se confesser. « Eh ! s'écrie cet homme, quel péché peut-on commettre quand on a reçu la grâce du baptême ? »

Le 15 août arrive. Il dit alors à la sœur : « La sainte Vierge va venir me prendre ; je ne veux pas qu'elle me trouve dans ce bon lit. Appelez des hommes et qu'ils me couchent par terre. »

— Il fallut céder à son désir. Peu de temps après, il rendait son âme à son Créateur.

CHAPITRE XXX

Le moyen le plus efficace, pour gagner à Dieu les âmes qui n'ont pas la foi, est de les amener à prier avec la simplicité d'esprit qui caractérise l'oraison de foi.

Les personnes qui n'ont pas la foi peuvent être rangées en deux classes différentes : celles qui ne l'ont jamais eue et celles qui l'ont perdue. Que faire pour gagner ces âmes à Dieu ? Car, sans la foi, il est impossible de lui être agréable. Saint Paul le déclare en termes formels : *Sine fide, impossibile est placere Deo* (1).

Le grand apôtre va répondre lui-même à cette question. « En effet, ajoute-t-il, celui qui se rapproche de Dieu a besoin de croire qu'il existe et que, si on le cherche, on sera récompensé par lui. — *Credere enim oportet accedentem ad Deum, quia est, et inquirentibus se remunerator sit.* » Ainsi la foi indispensable pour plaire à Dieu et pour obtenir ses miséricordes se réduit à ces deux vérités. D'abord,

(1) Hebr. XI. 6.

son existence. Il faut croire qu'il y a un être supérieur, infiniment puissant, créateur et conservateur de tout ce qui existe, maître souverain de l'univers. En second lieu, *sa bonté.* Il faut croire que cet être si grand, si élevé au-dessus de nous, est cependant bon pour ses créatures. Il ne les méprise pas ; il ne les repousse pas. Si elles veulent le chercher, aller vers lui, il se laisse approcher et il récompense par des libéralités ces premiers mouvements de notre cœur.

L'existence et la bonté de Dieu sont des vérités parfaitement conformes aux lumières de la raison. Aussi, à proprement parler, elles appartiennent au domaine de la science beaucoup plus qu'à celui de la foi. Comment donc saint Paul fait-il consister la foi dans leur seule acceptation ?... Le voici. L'apôtre suppose une acceptation vivante de ces vérités. On ne les croit pas d'une façon purement théorique. On s'en sert pour agir, pour se rapprocher de Dieu, *accedentem ad Deum,* pour le chercher, *inquirentibus se.* Or, le premier acte de cette recherche doit être nécessairement de demander à Dieu la grâce de le connaître, en lui promettant une foi humble, amoureuse et entière à ses enseignements. Elle doit se traduire par cette prière : « Qui êtes-vous, ô mon Dieu ?

Je voudrais vous connaître et connaître votre volonté. Parlez, que voulez-vous que je fasse ?

Dans une âme complètement ignorante de toute révélation, mais touchée par le sentiment de l'existence de Dieu et de sa bonté, il est impossible d'imaginer une autre manière de chercher ce Dieu inconnu. Or, en désirant l'écouter, en promettant de le croire, l'infidèle fait un acte qui contient un commencement de foi véritable. Et c'est, dans sa volonté, une foi complète, universelle, quoique privée encore de la connaissance des vérités révélées. Il les accepte en bloc, avant d'en avoir appris le détail, et il les accepte sur l'autorité de Dieu, de qui il espère les apprendre.

Quelle oraison peut bien faire un infidèle réduit à cet état d'esprit ? Peut-il méditer comme nous sur les vérités de la Révélation ? Non sans doute, puisqu'il n'en connaît encore aucune. Peut-il faire l'oraison affective ? Pas davantage, car elle est le fruit des méditations précédentes. Quand on a réfléchi souvent sur la vie de Notre-Seigneur, sur les scènes de sa Passion, un souvenir général suffit pour produire des émotions très vives, qui permettent d'aimer Dieu, sans méditer. L'infidèle ignorant de ces vérités est donc incapable de faire l'oraison affective.

Alors, que reste-t-il à cette âme ignorante, mais droite et généreuse ? Il lui reste la connaissance générale de Dieu et de sa bonté. Ne trouvant dans son intelligence aucune vérité particulière révélée pour alimenter ses méditations et ses sentiments, il est bien obligé de se contenter de cette connaissance générale. Il n'a pas autre chose pour soutenir sa prière. Elle lui suffit néanmoins, et avec son secours il demande à Dieu de le mieux connaître, en promettant de le croire et de lui obéir.

Certes, la prière de cet infidèle est fort loin de la contemplation du catholique, qui puise dans le souvenir général des vérités révélées une grande force pour aimer Dieu. On peut dire néanmoins qu'elle est une contemplation obscure de la bonté divine. Les désirs qui l'accompagnent doivent plaire à Dieu. Il ne saurait refuser de les exaucer, puisqu'il récompense ceux qui le cherchent. *Inquirentibus se remunerator*. Tôt ou tard, il ménagera donc à cet homme la rencontre de quelque prédicateur de l'Évangile qui lui apprendra les vérités de la foi.

On s'étonnera sans doute de nous voir donner le nom de contemplation à cette prière d'un infidèle. Mais nous ne prétendons pas l'égaler à la contemplation du catholique. Entre les

deux, il y a une distance infinie. La première est rudimentaire et uniforme ; la seconde est parfaite. Par la première, l'infidèle arrive à la foi et se prépare à croire humblement les vérités révélées, quand elles lui seront enseignées. Dans la seconde, on voit ces vérités d'une manière éminente ; on les admire dans leur ensemble et on les savoure (1).

Après avoir été instruit de la Révélation, l'infidèle quittera son oraison de foi initiale pour méditer les vérités révélées ; tandis que le catholique s'élève au contraire de la méditation de ces vérités à la contemplation obscure. Par conséquent l'infidèle n'est pas un contemplatif. Tant qu'il n'est pas sorti des ténèbres de l'infidélité, sa prière ne constitue pas un état mystique et ne saurait l'élever à l'union divine.

Malgré toutes ces différences, la manière de prier de l'infidèle n'est pas une méditation mais une contemplation obscure de Dieu considéré dans son existence et dans sa bonté.

(1) S'adressant à la prieure des Carmélites qui l'avait décidé à écrire le *Cantique spirituel*, saint Jean de la Croix lui disait : « Votre Révérence, il est vrai, n'a pas l'habitude de la théologie scolastique, qui nous donne l'intelligence des vérités divines ; mais elle a appris, *par la voie de l'amour, la science mystique, qui, non seulement nous les enseigne, mais nous les fait encore* SAVOURER. » (Œuvres, IV, 7.)

Entre ces deux contemplations du catholique et de l'infidèle, si distantes l'une de l'autre, il y a quelques caractères communs, c'est l'absence de raisonnements, de réflexions particulières ; c'est l'adhésion de l'esprit et du cœur aux vérités divines, acceptées dans leur ensemble, d'une manière générale et obscure. Cette adhésion, chez l'infidèle, est produite par la grâce de la prière, accordée directement par Dieu à la droiture de cœur de cet homme.

Donnons une comparaison qui expliquera mieux notre pensée. Il y a une différence énorme entre la cabane d'un pauvre paysan et le palais d'un grand roi. Mais, enfin, la cabane et le palais présentent les caractères essentiels de toute habitation humaine. Ils ont des murailles et un toit. Le paysan dans sa cabane est, comme le roi dans son palais, à l'abri des intempéries de l'air. Il ne couche pas à la belle étoile. Toutefois, dès qu'il sera devenu riche, il ne se contentera plus d'une cabane. Il lui faudra une vraie maison avec tout le confortable que cherchent les gens civilisés. L'infidèle devenu chrétien changera de même sa manière de prier.

Il est bon de dire ces choses pour rassurer les âmes qu'on éloigne de l'oraison de foi, en leur présentant toute contemplation comme

quelque chose d'extraordinaire et de miraculeux. Loin de là, c'est l'oraison la plus simple, puisque l'infidèle commence à prier d'une manière semblable. Quant aux fidèles, Dieu les ramène à cette simplicité, pour les faire marcher plus sûrement et plus rapidement vers la perfection.

Si tous les infidèles avaient le cœur droit ; s'ils priaient tous avec la volonté de connaître les vérités révélées par Dieu et de les croire, comme leur conversion serait facile ! Malheureusement, il y a chez ces peuples bien des gens pervertis, esclaves de leurs passions, livrés à tous les vices... Voilà ce qui rend leur conversion difficile.

C'est aussi la dépravation du cœur qui, le plus souvent, a fait perdre la foi à certains catholiques et les met dans l'impossibilité de la retrouver. Dans ce cas, le commencement de toute conversion doit être le retour à des sentiments honnêtes et à des habitudes morales. Mais si la pureté de cœur et des mœurs irréprochables distinguent un homme qui a perdu la foi. nous estimons que le meilleur moyen de le ramener à Dieu est de lui apprendre à prier avec la simplicité d'un infidèle désireux de trouver la vérité.

Quand on rencontre de ces pauvres âmes,

on est tout de suite porté à leur parler des points de la Révélation qui offusquent leur esprit. On se donne beaucoup de peine pour dissiper leurs préjugés. Le plus souvent on aboutit à des discussions interminables dont l'effet est d'augmenter un peu plus leur obstination dans l'erreur. Le procédé est évidemment mauvais. La perte de la foi dans ces personnes tient à un secret orgueil de l'esprit qui ne respecte pas assez la supériorité intellectuelle de Dieu et son autorité doctrinale. Là est la racine du mal. C'est donc là qu'il faut porter le remède.

Pour cela, il est expédient de ne pas suivre l'incrédule sur le terrain de ses erreurs. Mieux vaut ne pas chercher à les réfuter par un vain étalage de science. La science est un moyen détestable pour guérir l'orgueil de l'esprit. Elle sert plutôt à le nourrir et à le fortifier. Laissez donc ces erreurs particulières. Dites, comme à l'école : «*transeat*; soit; parlons d'autre chose.»

Vous ajouterez alors : « Croyez-vous à Dieu et à sa bonté... ? Ne sentez-vous pas le besoin de le mieux connaître et de mériter ses bonnes grâces ? Si oui, eh bien ! recourez directement à lui par une prière sincère. Dites-lui comme » David : *Cor mundum crea in me Deus et spi-*

» *ritum rectum innova in visceribus meis* (1). » Créez en moi un cœur pur, ô mon Dieu, donnez-moi un esprit nouveau qui soit droit, » c'est-à-dire qui ne prenne aucun biais, qui ne » regarde pas de travers, mais qui cherche la » vérité ouvertement, sans arrière-pensée. » Vous avez peur que les hommes se soient placés entre Dieu et vous, pour altérer ses enseignements ; eh bien ! priez-le de vous éclairer, d'écarter de vous cet obstacle, afin que vous puissiez recevoir avec respect les vérités qui viennent de lui. »

Quand vous aurez décidé un incrédule à prier de cette manière, sa conversion ne tardera plus longtemps. Si, par un acte humble de la volonté, il demande la lumière, avec la résolution d'accepter en bloc toutes les vérités révélées, avant de les connaître en détail, la foi lui reviendra. Car, nous ne devons pas l'oublier : la foi est une grâce. L'étude, la discussion peuvent déblayer le terrain et préparer une âme à recevoir ce don de Dieu. Mais, pour l'obtenir sûrement, il faut le demander. La prière simple, naïve, comme celle de l'infidèle qui cherche Dieu dans la droiture de son cœur, est donc le moyen le plus efficace pour sortir un incrédule des ténèbres

(1) *Psalm.* L. 12.

et le conduire à la pleine lumière de la vérité.

Nous l'avons vu au chapitre XVIII : l'attachement de l'esprit à quelque erreur particulière prise pour une vérité, attachement augmenté par l'étude et la méditation, fait perdre la foi à des esprits orgueilleux. Le moyen de la leur rendre est alors de les ramener par la contemplation à l'exercice d'une foi générale qui accepte dans leur ensemble tous les enseignements de l'Église. N'est-il pas beaucoup plus nécessaire de détruire dans les incrédules leur attachement à l'erreur ? Et ne peut-on pas espérer d'obtenir ce résultat, en les amenant à prier sans méditer, sans raisonner, par une humble contemplation de la bonté divine ?...

Ce conseil que nous donnons revient à la recommandation faite par Notre-Seigneur à ses disciples, quand il leur dit : « Si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux » (1). Il disait dans le même sens à Nicodème : « Si quelqu'un ne redevient enfant par une naissance nouvelle, il ne verra jamais le royaume de Dieu » (2).

Devenir enfant, c'est adopter les senti-

(1) MATTH. XVIII. 3.
(2) JEAN. III. 3.

ments des enfants. Or, quel est leur état d'esprit ?... Pendant leurs premières années, ils n'ont qu'une intelligence, celle du cœur. Leur père peut être riche ou pauvre, savant ou ignorant, roi ou sujet, général ou soldat... ils ne comprennent rien à ces différences. Mais ils savent, à ne pas se tromper, qui est leur père et leur mère. Ils en connaissent les sentiments, et d'instinct, ils courent à eux à tout propos pour profiter de leur bonté.

Par l'oraison de foi, même initiale, imparfaite et rudimentaire, telle que peuvent essayer de la faire les infidèles et les incrédules, le cœur est ramené à cette simplicité des enfants. On suit alors le conseil donné par le Saint-Esprit aux personnes qui vivent loin de Dieu et qui sentent le besoin de retourner à lui. Il leur dit : « Conservez un grand sentiment de la bonté du Seigneur, et cherchez-le dans la simplicité du cœur. Car on le trouve quand on ne le tente pas (avec les doutes de l'esprit). Il se montre à ceux qui ont foi en lui » (1).

Ainsi notre plus grand ennemi est l'orgueil de notre esprit. Devenons humbles comme les petits enfants. Allons à Dieu, non à l'aide de réflexions savantes, mais avec le secours d'une

(1) *Sagesse*, I, 1. 3.

foi aveugle à sa bonté. Prions-le dans l'obscurité de cette foi, en produisant des actes directs du cœur, inspirés par la confiance. Si un incrédule se décide à prier de cette manière, il sentira tomber peu à peu les préjugés qui l'éloignent des enseignements de l'Église.

Notre-Seigneur posait un jour aux apôtres cette question : « Croyez-vous que le Fils de l'homme, à sa venue, trouvera de la foi sur la terre ? » (1) C'était la prophétie des périls auxquels les progrès de la civilisation exposent les peuples chrétiens. Ces progrès amènent la vulgarisation de la science. Or, un peu de science et beaucoup d'orgueil jettent facilement les esprits dans l'incrédulité. Le grand, l'unique remède à un pareil mal est dans l'humilité du cœur vis-à-vis de Dieu. Pour l'acquérir, il faut tomber à genoux devant lui, en contemplant sa grandeur et sa bonté. On arrive ainsi à prier simplement. La simplicité de cette prière fortifie la foi du chrétien et peut faire retrouver la foi à ceux qui l'ont perdue.

(1) Luc. XVIII. 8.

CHAPITRE XXXI

Epilogue : la prière est une science.

Plusieurs personnes, en parcourant les pages de ce livre, n'auront pas manqué de se dire : « La prière est évidemment une science. Elle a ses principes, ses règles. Il est nécessaire de les étudier pour les appliquer à propos, si on veut réussir à bien prier. »

Nous allons fortifier ces réflexions des lecteurs en apportant quelques preuves spéciales à l'appui de cette thèse.

La première est dans un fait universel, relaté déjà par le saint Évangile. Un jour, les apôtres dirent à Notre-Seigneur: « Maître, enseignez-nous à prier, comme Jean-Baptiste l'a enseigné à ses disciples » (1). Notre-Seigneur le fit, et depuis lors tous les saints à qui Dieu a donné des disciples, leur ont appris à prier. Quelques-uns l'ont fait en écrivant des livres admirables qui sont arrivés jusqu'à nous. Tous les directeurs spirituels, qui comprennent leur

(1) Luc. XI. 1.

devoir, donnent aux âmes cet enseignement.

M. l'abbé Saudreau, dans un volume publié récemment, apporte une preuve éclatante du fait que nous signalons. Ce volume, intitulé « *La vie d'union à Dieu d'après les maîtres de la vie spirituelle* », contient toute une galerie de livres sur la prière, écrits par des saints, depuis le II^e^ siècle jusqu'à nos jours. Quelques saints en ont composé un grand nombre. L'auteur résume leurs principaux traités et fait ressortir la parfaite conformité de leur doctrine.

Cette insistance des saints pour donner à tout le monde l'enseignement de la prière, ne doit pas nous étonner. En effet, pour bien prier, la bonne volonté ne suffit pas, il faut encore la science. Cette science est d'autant plus nécessaire que, selon un mot de saint Augustin, la science de la sainteté en dépend. « Véritablement, dit-il, celui-là sait bien vivre qui sait bien prier. — *Vere novit recte vivere qui recte novit orare* » (1).

Certes, la bonne volonté est en toutes choses la première et la plus importante condition du succès. On se souvient de la réponse faite par saint Thomas d'Aquin à sa sœur : pour devenir saint, il faut le vouloir, lui dit-il trois fois de suite. Mais quand la bonne volonté

(1) *Sermon* LV.

existe, sa première manifestation est de chercher à s'instruire. Si quelqu'un ne s'instruit pas, c'est un présomptueux, un insensé, ou bien sa bonne volonté n'est pas sincère.

Écoutons saint Jean de la Croix sur cette obligation de connaître la science de la prière et sur les fâcheuses conséquences d'être ignorant en une matière si grave.

« N'est-ce pas, dit-il, une chose digne de compassion de voir des âmes travailler et se fatiguer en vain pour retourner sur leurs pas, parce qu'elles font consister leur avancement en ce qui, loin de leur être un profit, ne leur est qu'une entrave ? D'autres, plus prudentes (parce qu'elles ont eu soin de s'instruire), font de rapides progrès en restant calmes et tranquilles. »

Il dit encore : « Il y a des âmes qui, au lieu de se livrer à Dieu et de seconder son opération, l'entravent sans cesse par leur action indiscrète ou par leur résistance. » — Il explique sa pensée en donnant la comparaison d'enfants capricieux qui veulent marcher à tout prix quand leur mère veut les porter dans ses bras. Ils marchent à pas d'enfants, et si la mère retirait sa main, ils tomberaient, tandis que, en se laissant faire, ils avanceraient beaucoup sans fatigue et sans péril.

Enfin, s'écrie saint Jean de la Croix « quels regrets de voir *un si grand nombre d'âmes*, douées par le Seigneur des talents et des grâces nécessaires pour avancer dans la lumière, se traîner, dans leurs rapports avec Dieu, par des sentiers vulgaires ! La volonté ou la science leur manque. Si néanmoins Dieu leur accorde l'insigne faveur de les faire progresser sans aucun de ces moyens, il n'est pas moins vrai que ces âmes dépensent infiniment plus de temps et de travail pour arriver, et qu'elles acquièrent moins de mérites, parce qu'elles n'ont pas répondu au plan de Dieu, en se laissant introduire par lui dans la voie pure et infaillible de l'union divine. »

Toutes ces citations sont tirées du prologue de ses œuvres. Le saint déclare avoir écrit ces traités par compassion pour ces pauvres âmes, pour les tirer de leur ignorance.

Et maintenant, où doit-on chercher la science de la prière ?

Évidemment à l'école des saints. Ceux-là savent ce qu'ils disent, pour l'avoir pratiqué. Le mieux est de recourir à la source même, dans leurs propres œuvres. On ne le peut pas toujours. Alors il faut chercher la doctrine des saints dans les auteurs qui résument leurs enseignements, qui les rendent accessibles au

commun des lecteurs, en les présentant avec ordre et avec méthode.

Il y a dans les écrits des saints sur l'oraison une chaleur communicative qui réchauffe les âmes et les embrase du désir de la sainteté. C'est un fait d'expérience, facile à observer. Voici comment en parle le P. de Caussade :

« Les gens expérimentés le disent, comme Bossuet. Depuis que, par suite de misérables préjugés, on s'est dégoûté de la lecture des saints mystiques, on ne voit plus, *même dans le cloître*, un si grand nombre d'âmes intérieures, détachées de tout, mortes au monde et à elles-mêmes. Au contraire, dans toutes les communautés où l'on est demeuré affectionné aux livres de saint Jean de la Croix, de sainte Thérèse sa digne fille, de saint François de Sales, du vénérable P. Lallemant et de ses deux disciples, le P. Rigoleuc et le P. Surin, on voit régner, à proportion, un plus grand esprit intérieur, plus d'abnégation de soi-même, plus d'humilité et de simplicité évangélique » (1).

Parmi les œuvres mystiques, les plus importantes sont celles de saint Jean de la Croix, au moins *la Montée du Carmel et la Nuit obscure*. Eût-on lu tous les ouvrages des autres

(1) *Instructions spirituelles*. I. Dialogue — Préliminaire.

saints, on aurait encore besoin de lire, d'étudier ces deux traités. On y trouve, en effet, des enseignements de la plus haute importance qui ne se rencontrent nulle part ailleurs. Au contraire, quand on a bien compris la doctrine exposée dans ces livres, on sait l'essentiel. Sans doute, on lira toujours avec plaisir et avec goût les ouvrages spirituels écrits par d'autres saints. Mais si on n'en avait ni le temps, ni le moyen, on pourrait souffrir cette privation, sans de graves inconvénients.

Parmi les auteurs qui ont le mieux résumé la doctrine des saints sur la contemplation, le plus remarquable est Bossuet. Pour mettre à la portée de tout le monde la doctrine mystique contenue dans son instruction pastorale dirigée contre le quiétisme, le P. de Caussade l'a présentée en forme de catéchisme divisé en deux parties. La première est à nos yeux la plus importante. On a pu juger de sa valeur par les nombreux emprunts que nous lui avons faits.

Nous recommandons d'une manière toute spéciale les ouvrages de M. l'abbé Saudreau (1). Nous venons de parler de *la Vie d'union à Dieu*. Dans *les Degrés de la vie spirituelle*, livre en deux volumes, écrit sur un plan de

(1) Paris, Téqui.

sainte Thérèse, l'auteur suit l'âme pas à pas, depuis ses débuts jusqu'à son arrivée à la perfection. Tout le long du chemin, il lui indique, en faisant parler les saints, ce qu'elle doit faire pour se détacher des créatures et s'attacher à Dieu par l'oraison, en allant de la méditation à la contemplation sous l'action du Saint-Esprit.

La liste des bons auteurs est très longue. Elle ne saurait trouver sa place ici. On peut lire spécialement les œuvres des saints personnages dont nous avons invoqué l'autorité dans les pages de ce petit volume.

Mais nous ne saurions assez recommander aux âmes désireuses de s'instruire, de se mettre en garde contre deux sortes de livres spirituels. Les premiers, et ils sont nombreux, sont les ouvrages écrits par une curiosité purement scientifique. Qu'on fasse de la science dans un cours de théologie, à la bonne heure ! Mais quand on s'adresse aux fidèles, on doit avoir un autre but. De quelle utilité peuvent bien être pour les âmes pieuses les livres sur la prière qui ne donnent à personne le besoin de prier ?... Ils risquent au contraire, en surexcitant la curiosité, d'aggraver les dangers que l'esprit oppose aux bonnes oraisons. (Voir le chapitre VII.)

L'autre espèce de livres spirituels dangereux est celle où l'exposé de la doctrine sur l'oraison mentale est accompagné de critiques contre la contemplation et contre les œuvres mystiques. On fait une chose excellente en écrivant des livres sur la méditation, pourvu qu'on s'en tienne là. Mais si, sous prétexte d'exalter les mérites de ce pieux exercice, on jette le discrédit sur les oraisons supérieures, on rend le livre mauvais, et on fait une grave injure aux saints qui ont écrit des œuvres mystiques.

Quelques auteurs tombent dans cet excès par amour pour les *Exercices de saint Ignace*. Tout le monde reconnaît l'excellence d'un livre si hautement approuvé par les Souverains Pontifes. Il est permis cependant de s'en tenir au respect que lui ont témoigné de pieux Jésuites morts en odeur de sainteté. Or, voici le langage de l'un d'entre eux, le P. Surin : « Saint Ignace, dans ses *Exercices*, donne les méditations qui sont propres à ramener les âmes à Dieu. Communément, ceux à qui il faisait faire ces exercices, étaient des gens qui ne s'adonnaient pas à l'oraison. Quelque excellent que soit ce livre, il ne s'ensuit pas qu'on doive, toute sa vie, prendre les mêmes méditations, sans en rien omettre. Il convient

de laisser plus de liberté aux personnes dont la pratique est de chercher Dieu en tout, qui ont le goût de Dieu, et sont dans son union ou proches d'y arriver » (1).

Ainsi parlent tous les saints Jésuites. Les critiques contre la contemplation ne sauraient donc se justifier par le respect dû aux *Exercices de saint Ignace*. En fait, ces critiques sont funestes aux âmes et elles n'ont pas d'excuse. Les auteurs qui se les permettent feront bien de méditer le grave avertissement que leur donne Bossuet en les mettant en face des jugements de Dieu. Ce savant évêque, après avoir exposé une manière courte de faire l'oraison de foi et de simple présence de Dieu, termine par cette prière :

« Grand Dieu, qui, par un assemblage merveilleux de circonstances très particulières, avez ménagé de toute éternité la composition de ce petit ouvrage, ne permettez pas que certains esprits, dont les uns se rangent parmi les savants, les autres parmi les spirituels (c'est-à-dire les dévots), puissent jamais être accusés à votre redoutable tribunal d'avoir contribué en aucune sorte à vous fermer l'entrée de je ne sais combien de cœurs, parce que vous vouliez y entrer d'une façon dont la seule

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, livre III, ch. X.

simplicité les choquait, et par une porte qui, toute ouverte qu'elle est par les saints depuis les premiers siècles de l'Église, ne leur était pas assez connue. Faites plutôt que, devenant tous aussi petits que les enfants, comme Jésus-Christ l'ordonne, nous puissions entrer une fois par cette petite porte, afin de pouvoir ensuite la montrer aux autres plus sûrement et plus efficacement Ainsi soit-il ».

Nous aussi nous adressons à Dieu cette prière. Puisse-t-il l'exaucer ! ! !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Notice sur l'auteur 7
Dédicace aux adorateurs du Très-Saint Sacrement .. 21
Chapitre I. — Définition de la prière 23
Chapitre II. — Nécessité de la prière 29
Chapitre III. — La prière est une grâce 37
Chapitre IV. — Comment s'augmente dans les âmes la grâce de la prière 45
Chapitre V. — La grâce de la prière n'est pas toujours communiquée aux âmes de la même manière 53
Chapitre VI. — De l'oraison de méditation 61
Chapitre VII. — Les dangers de l'esprit dans la méditation 69
Chapitre VIII. — De l'oraison affective..... 78
Chapitre IX. — De l'oraison de foi 87
Chapitre X. — Les divers noms de l'oraison de foi .. 98
Chapitre XI. — Explications nécessaires 106
Chapitre XII. — L'oraison de foi et la théologie mystique 129
Chapitre XIII. — L'oraison de foi est une grâce commune 141
Chapitre XIV. — L'ignorance de la vérité exposée au chapitre précédent est très nuisible aux âmes. Sa négation leur est bien autrement funeste 155
Chapitre XV. — Objection et réponse 171
Chapitre XVI. — Sécurité de l'oraison de foi 183
Chapitre XVII. — Les actes de l'oraison de foi 193
Chapitre XVIII. — Le premier acte de l'oraison de foi 201

CHAPITRE XIX. — Autres actes de l'oraison de foi ... 211
CHAPITRE XX. — L'oraison de foi et la charité 220
CHAPITRE XXI. — La pratique de l'oraison de foi .. 229
CHAPITRE XXII. — Les progrès de l'oraison de foi. 241
CHAPITRE XXIII. — L'oraison de foi et les péchés ... 251
CHAPITRE XXIV. — L'oraison de foi et l'union avec Dieu 259
CHAPITRE XXV. — Les oraisons miraculeuses 269
CHAPITRE XXVI. — L'oraison de foi et le culte des saints 277
CHAPITRE XXVII. — Quelle est la meilleure des prières ? 285
CHAPITRE XXVIII. — Les prières imparfaites 295
CHAPITRE XXIX. — Les fausses prières 304
CHAPITRE XXX. — Le moyen le plus efficace pour gagner à Dieu les âmes qui n'ont pas la foi, est de les amener à prier avec la simplicité d'esprit qui caractérise l'oraison de foi 317
CHAPITRE XXXI. — Épilogue : la prière est une science 329

IMPRIMERIE J. DUCULOT, GEMBLOUX (BELGIQUE).

246.1
B464
46371
BESSE, O. M. Cap., LUDOVIC DE
AUTHOR
La Science De La Prière.
TITLE
Troisième Édition.
DATE DUE
BORROWER'S NAME
STORAGE - CBPL
46371